

IFAN

INSTITUT FONDAMENTAL
D'AFRIQUE NOIRE
CHEIKH ANTA DIOP

ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
EN COOPERATION

**L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS
DANS L'AGGLOMERATION DAKAROISE.**

VOL I : METHODOLOGIE DES ENQUETES

Philippe ANTOINE	Démographe à l'ORSTOM
Philippe BOCQUIER	Démographe à l'ORSTOM
Abdou Salam FALL	Sociologue à l'ORSTOM
Youssef M. GUISSÉ	Anthropologue à l'IFAN
Jeanne NANITELAMIO	Psycho-Sociologue à l'IFAN

et avec la collaboration de:

El Hadj Aziz DIOP	Assistant de Laboratoire à l'ORSTOM
--------------------------	-------------------------------------

AVANT PROPOS

De 1987 à 1989, l'IFAN et l'ORSTOM ont mis en place un groupe de réflexion informel sur l'urbain qui se réunissait deux fois par mois et rassemblait des chercheurs d'horizons différents. Peu à peu des convergences se sont dégagées, et une équipe s'est constituée pour mener ce programme sur "l'insertion urbaine à Dakar". La composition de l'équipe est la suivante: Philippe ANTOINE, (ORSTOM); Philippe BOCQUIER, (ORSTOM); Abdou Salam FALL, (ORSTOM/IFAN); Youssouf Mbargane GUISSÉ, (IFAN); Jeanne NANITELAMIO, (IFAN); et avec la collaboration du Pr. Abdoulaye Bara DIOP, Directeur de l'IFAN. Cette équipe a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche et de la Technologie.

Dès la conception des questionnaires quantitatifs, démographiques et sociologiques ont collaboré afin de bâtir un questionnaire de base commun. Nous n'avons pas cherché à concevoir un questionnaire qui soit à la fois qualitatif et quantitatif, mais bien plutôt à faire participer une discipline à la mise au point des outils propres à l'autre.

Parallèlement nous approfondissons un certain nombre de nos interrogations lors des enquêtes qualitatives qui sont articulées à l'enquête de base. Plusieurs travaux de nature anthropologique sont entrepris, sur les réseaux sociaux, sur l'évolution du rôle et du statut des femmes selon leurs parcours migratoires, et sur les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers dans le monde du travail et hors de l'entreprise. Dans tous les cas, la démarche procède du même processus méthodologique. Pour mener son étude qualitative le chercheur tire dans l'enquête démographique de base selon un choix raisonné un sous-échantillon qu'il réinterroge selon son propre questionnement. L'enquête démographique constitue donc une base de sondage unique, qui permet de trouver rapidement les individus correspondant aux critères de choix. La problématique, la méthodologie et les guides d'entretien de ces différentes études sociologiques et anthropologiques sont présentées aux chapitres VI, VII et VIII. Respectivement, Abdou Salam FALL traite plus particulièrement des réseaux sociaux, Youssouf Mbargane GUISSÉ étudie les processus d'insertion chez les salariés de l'industrie, et Jeanne NANITELAMIO analyse l'évolution des statuts féminins en fonction des migrations.

Ce volume a pour objectif de rassembler dans un document unique, les différentes réflexions d'ordre méthodologiques concernant l'élaboration des diverses enquêtes. Le volet démographique y occupe une place importante. Sa rédaction a été finalisée par les deux démographes Philippe BOCQUIER et Philippe ANTOINE. Tout chercheur qui souhaitera utiliser les données démographiques de base issues de l'enquête, trouvera les modalités précises des différentes variables, et dans certains cas les instructions données aux enquêteurs.

D'autres personnes ont collaboré à ce projet. Tout d'abord les enquêteurs et contrôleurs lors des enquêtes démographiques:

Adama NDAW, Mamadou NGOM, Massany SAKHO, Ndeye Marie SANE encadrés par Charles KATTY;

Aminata CISSE, Ngor DIAGNE, Mamadou DIOP, Saloum MANE, sous la houlette de Assane BADJI;

Massiga COULIBALY, Asse DIONE, Aminata KA, Biram NIANG conduits par Djibril DIOP.

Ces trois équipes étaient supervisées par El Hadj Aziz DIOP, assistant de laboratoire à l'ORSTOM, qui a participé à toutes les phases de l'enquête depuis l'élaboration du questionnaire jusqu'aux dépouillements statistiques, et qui a largement contribué à la bonne marche des opérations.

Takhy DIOP, Medoune GAYE, M. COULIBALY et D. DIOP ont participé aux contrôles des questionnaires. Enfin Marie Thérèse NDIAYE a assuré une partie de la saisie des données en compagnie de Ndeye SANE et Aziz DIOP.

Djibril DIOP a traduit du wolof au français et transcrit les entretiens effectués lors de l'étude sur les réseaux sociaux.

Tous les chercheurs de l'équipe les remercient tous pour leur contribution à la réalisation de ce travail.

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE:

I.1 LES OBJECTIFS DE L'ETUDE:

I.1.1 Le contexte de la migration vers les villes en Afrique:

Le maintien de forts courants migratoires du milieu rural vers les villes et surtout vers les grandes agglomérations compte parmi les problèmes cruciaux des pays en développement. Les déplacements obéissent à la fois à des motivations individuelles et collectives et sont liés de façon intrinsèque à des déséquilibres dans les zones de départ.

Les migrations constituent des réponses, individuelles et collectives, permettant au ménage ou à la famille d'élargir son espace de vie, de modifier (ou de transformer) la structure de ses activités économiques, et de s'assurer ainsi les moyens de sa reproduction.

Les causes de départ des campagnes résultent en particulier des faibles perspectives d'emploi rémunéré offertes par le monde rural. Elles procèdent aussi d'une nécessité de garantir la survie du groupe domestique. Les conséquences des migrations varient selon la nature de l'économie locale. La pression démographique contribue à la raréfaction des terres disponibles, et la longévité des aînés entraînent un accès encore plus tardif des cadets aux exploitations agricoles. La migration a souvent pour effet une baisse de la pression démographique et permet ainsi la survie de ceux qui restent. Il y a également le rythme des cultures propre aux régions sahéliennes: pendant au moins 6 mois de l'année, la plupart des paysans ne cultive pas.

D'autres raisons interviennent dans la décision de migrer parmi lesquelles: le désir d'échapper à l'autorité patriarcale, de rechercher un autre mode de vie, d'accéder aux services de santé, d'éducation, à la culture, aux loisirs.

Si la croissance démographique a bénéficié davantage aux très grandes villes, cela s'explique surtout par le dualisme de la société et de l'économie: le secteur moderne n'est implanté que dans très peu de villes. Les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, sont peu nombreuses et se regroupent la plupart du temps dans un petit nombre de foyers urbains, voire bien souvent dans la seule capitale. Cependant cette concentration urbaine possède ses propres limites. Le développement des équipements et des emplois ne suit pas le rythme de la croissance démographique, et les conditions de vie se détériorent de plus en plus.

La permanence des flux migratoires vers les villes entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. De nombreux problèmes se posent liés au

logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement etc. Parmi eux, celui de l'emploi (qui se pose souvent aux migrants de fraîche date, aux femmes et à un nombre croissant de "jeunes diplômés" et de "résidus scolaires") s'avère être le plus crucial dans la mesure où l'accès au travail pour les citadins, aux nouveaux migrants, et aux néo-citadins est indispensable pour résoudre les autres problèmes.

I.1.2 Les questions de l'équipe de recherche:

Le Sénégal est frappé par la crise qui touche de nombreux pays du Tiers Monde. Le pays est, en particulier victime d'une difficile reconversion de l'agriculture, marquée par la monoproduction arachidière. La capitale du Sénégal, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants au recensement de 1988, accueillent 19% de la population totale du pays, et près de 50% de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec celle des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9% pour la période 1955-61, à 4% pour la période 1976-88, environ 30% de l'ensemble des migrants internes au pays viennent s'installer dans l'agglomération. Cette migration concerne surtout les jeunes hommes et femmes de 15 à 25 ans. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citadins ; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur dit informel et le taux de chômage est estimé à 22% de la population active.

L'objectif central de l'étude consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine. Nous essayons, dans ce travail, de saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants et les non migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. Le processus de l'insertion en ville doit être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus. Il s'agit de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent peut-être pas ni des mêmes atouts, ni des mêmes exigences.

Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique. Dans ce cadre nous nous fixons les objectifs particuliers suivants :

a) Déterminer comment les migrants récents réalisent leur insertion dans un contexte de crise, qui a pour effet, en particulier, de réduire les opportunités et les possibilités d'accès à l'emploi.

- b) Apprécier à la fois la capacité d'attraction et de fixation des migrants selon les types d'activités et de montrer en quoi les déplacements de population dynamisent les activités économiques.
- c) Déterminer dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles à Dakar/Pikine, en particulier en étudiant les modalités d'accès au logement.
- d) Etudier les modalités de constitution du ménage (choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, âge au mariage, mode de résidence,... qui sont autant d'indicateurs du mode d'insertion).
- e) Etudier les conséquences de l'insertion urbaine sur la manière dont les femmes migrantes perçoivent et vivent leur statut matrimonial, familial, économique et social par rapport aux non migrantes.
- f) Etudier l'acquisition par les migrants d'une culture urbaine, et comment elle est intégrée, réinterprétée par les différents groupes sociaux et communautés de migrants.
- g) Déterminer quelles sont les modes de mobilisation des réseaux sociaux pour les migrants et les non migrants.

I.2 LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE:

L'observation des processus d'insertion des migrants doit intégrer la variable "temps", la durée. Il y a inadéquation d'une mesure ponctuelle dans le temps à des caractéristiques telles que la résidence et l'activité, dont l'essence même, ne peut être saisie que dans la durée. Le recours à des enquêtes rétrospectives permet une prise en compte du passé pour éclairer et mieux expliquer les situations actuelles. A cet égard, la méthode des biographies présente un intérêt certain. Grâce au recueil de biographies migratoires, professionnelles et familiales, on peut reconstituer les événements importants de la vie du migrant et les mettre en relation entre eux. Cette méthode d'observation est particulièrement apte à restituer la continuité des cheminements migratoires et l'unité de trajectoires individuelles. Il devient alors possible de resituer l'insertion du migrant au sein de la ville. Il faut également s'interroger sur la place de premier plan que la crise donne aux migrations dans l'évolution des réseaux sociaux en ville et la possibilité pour les migrants d'appréhender et de saisir les opportunités économiques nouvelles.

De nombreuses enquêtes démographiques portant sur la migration ont surtout pour ambition d'établir des matrices migratoires sur l'ensemble d'un pays. La plupart étudie les migrations sur une période fixe, ou simplement la dernière migration. Les enquêtes détaillées sur les parcours migratoires cherchent généralement à expliquer l'exode rural ou le développement des villes secondaires. Mais peu d'études en Afrique considèrent la migration du point de vue des grandes métropoles elles-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble de la biographie migratoire est rarement recueillie dans ces enquêtes (BILSBORROW, OBERAI, STANDING, 1984; GREGORY, PICHE, 1985).

En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville. Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est peut-être plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, la structure de questionnaire la plus élaborée est certainement celle du questionnaire dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU. L'enquête fut réalisée en France, en 1981, et retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citoyens d'une ville africaine.

Les résultats du séminaire sur "l'insertion des migrants en milieu urbain", coorganisé avec le CRDI, l'ORSTOM, et l'URD, en février 1987, ont inspiré certains éléments de l'actuel projet. Peu d'enquêtes démographiques en Afrique s'intéressent spécifiquement au processus d'insertion urbaine. La perception ruraliste des problèmes de développement en Afrique est peut-être à l'origine de ce désintérêt. Ces études ont cherché à comprendre avant tout les conditions du départ en milieu rural, sans mener d'études spécifiques sur le devenir des migrants en ville. C'est pourquoi nous avons choisi une approche à partir de la ville même: nous cherchons à appréhender le phénomène de la migration à travers les résidents urbains. Dans notre approche, nous privilégions l'insertion de longue durée, et nous n'avons abordé ni le problème des migrations saisonnières, ni les migrations de retour après un séjour à Dakar.

On peut identifier trois ordres de priorités auxquelles les migrants en ville ont à faire face : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage.

Privilégier l'accès au travail comme axe de recherche se justifie par le rôle clef de l'emploi dans les processus migratoires. Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Le travailleur peut accéder à l'emploi de deux manières: soit il se place sur le marché de l'emploi salarié, soit il se met à son compte, en s'installant seul ou avec des associés, des salariés, des apprentis, etc. Mais l'entrée dans le statut

d'indépendant ou de salarié n'est pas forcément définitive. La vie du travailleur est souvent composée de plusieurs étapes, notamment par des passages du salariat à la création de son propre emploi, de l'emploi au chômage, etc.

L'accès au logement, l'accès à la propriété foncière ou immobilière sont des révélateurs des différenciations qui s'opèrent entre migrants et non migrants, et des perspectives d'insertion urbaine. L'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'immigré en ville? Est-ce un signe d'adaptation au mode de vie urbain sous son aspect spéculation foncière? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine?

La constitution du ménage est également un révélateur du processus d'insertion. L'âge au mariage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. On doit porter une attention particulière à la composition du ménage, à son éventuel multi-résidence, à la circulation des membres du ménage et de la famille (en particulier les enfants).

Par ailleurs le recours intense aux relations sociales pour régler un certain nombre de problèmes liés à la vie urbaine (embauche, logement...) montre l'importance du capital social pour l'insertion urbaine.

I.3. LA STRATEGIE D'ENQUETE ET LE TIRAGE DE L'ECHANTILLON:

Pour constituer l'échantillon soumis à l'enquête, nous avons voulu procéder en deux temps. Tout d'abord tirer un échantillon de concessions réparties dans tout l'espace dakarois puis tirer ensuite un échantillon d'individus auquel serait soumis le questionnaire biographique. Nous avons exclu de l'échantillon la population non africaine (elle nécessiterait en fait une étude spécifique). Le recensement de 1988 constitue une excellente base de sondage (1), à partir de laquelle nous avons pu tirer différents îlots d'enquête.

Nous n'avons pris en considération que deux des trois départements de l'agglomération dakaroise: Dakar et Pikine, laissant de côté le troisième, Rufisque, distant d'une trentaine de kilomètres du centre ville. La population de l'agglomération cumulée à partir de la liste des Districts de Recensements (DR) s'élève à 1.304.069 habitants, réparti de la façon suivante entre Dakar et Pikine:

(1) Nous remercions ici la Direction de la Statistique du Sénégal qui nous a communiqué les décomptes par district pour Dakar et Pikine.

Tableau 1: Répartition de la population au recensement de 1988

Département	Pop. totale	Nbre DR	Taille moyenne
DAKAR	681.036	595	1.154
PIKINE	623.033	582	1.072
TOTAL	1.304.069	1.177	1.113

Si la taille moyenne des DR est à peu près égale dans les deux départements, leur répartition diffère. A Pikine la majorité des DR a une taille comprise entre 500 et 1500 individus, la dispersion est plus grande à Dakar où l'on trouve plus de 6 % des DR ayant moins de 500 habitants et plus de 7 % des DR ayant une taille supérieure à 2000 individus (voir tableau 2). Cette inégale répartition de la taille des DR, nous a conduit à choisir une méthode de tirage de l'échantillon fondée sur le cumul des effectifs de population.

Dans notre enquête, nous ne mesurons aucun taux démographique classique (de mortalité ou de natalité par exemple), c'est à dire que nous ne cherchons pas à évaluer avec précision le niveau d'un phénomène. Par exemple, l'enquête ne vise pas à localiser les migrants originaires d'une même région ou d'un même département au sein de l'agglomération. Nous cherchons seulement à obtenir un échantillon représentatif de la diversité de la population dakaroise. Pour déterminer l'effectif total à enquêter lors de l'enquête de base, nous avons effectué le calcul du nombre minimum de biographies que nous souhaitions recueillir pour les hommes du groupe d'âge 45-59 ans.

Tableau 2: DISTRICTS DU RECENSEMENT DE 1988 CLASSES SELON L'EFFECTIF DE POPULATION

Effectif de population	DAKAR		PIKINE	
	Nombre de DR	%	Nombre de DR	%
0 à 500	39	6.6	11	1.9
500 à 999	222	37.3	252	43.3
1000 à 1499	211	35.5	281	48.3
1500 à 1999	79	13.3	26	4.5
2000 à 2499	40	6.7	4	.7
2500 à 2999	4	.7	7	1.2
3000 à 3999			1	.2
TOTAL	595	100.0	582	100.0

Dans l'enquête biographique, nous nous attachons en particulier au sort des trois générations d'hommes et de femmes migrants et de non migrants, entrés dans la vie active, approximativement dans les années soixante, soixante-dix et quatre vingt). Pour ce faire, nous avons décidé de tirer des

Tableau 1: Répartition de la population au recensement de 1988

Département	Pop. totale	Nbre DR	Taille moyenne
DAKAR	681.036	595	1.154
PIKINE	623.033	582	1.072
TOTAL	1.304.069	1.177	1.113

Si la taille moyenne des DR est à peu près égale dans les deux départements, leur répartition diffère. A Pikine la majorité des DR a une taille comprise entre 500 et 1500 individus, la dispersion est plus grande à Dakar où l'on trouve plus de 6 % des DR ayant moins de 500 habitants et plus de 7 % des DR ayant une taille supérieure à 2000 individus (voir tableau 2). Cette inégale répartition de la taille des DR, nous a conduit à choisir une méthode de tirage de l'échantillon fondée sur le cumul des effectifs de population.

Dans notre enquête, nous ne mesurons aucun taux démographique classique (de mortalité ou de natalité par exemple), c'est à dire que nous ne cherchons pas à évaluer avec précision le niveau d'un phénomène. Par exemple, l'enquête ne vise pas à localiser les migrants originaires d'une même région ou d'un même département au sein de l'agglomération. Nous cherchons seulement à obtenir un échantillon représentatif de la diversité de la population dakaroise. Pour déterminer l'effectif total à enquêter lors de l'enquête de base, nous avons effectué le calcul du nombre minimum de biographies que nous souhaitons recueillir pour les hommes du groupe d'âge 45-59 ans.

Tableau 2: DISTRICTS DU RECENSEMENT DE 1988 CLASSES SELON L'EFFECTIF DE POPULATION

Effectif de population	DAKAR		PIKINE	
	Nombre de DR	%	Nombre de DR	%
0 à 500	39	6.6	11	1.9
500 à 999	222	37.3	252	43.3
1000 à 1499	211	35.5	281	48.3
1500 à 1999	79	13.3	26	4.5
2000 à 2499	40	6.7	4	.7
2500 à 2999	4	.7	7	1.2
3000 à 3999			1	.2
TOTAL	595	100.0	582	100.0

Dans l'enquête biographique, nous nous attachons en particulier au sort des trois générations d'hommes et de femmes migrants et de non migrants, entrés dans la vie active, approximativement dans les années soixante, soixante-dix et quatre vingt). Pour ce faire, nous avons décidé de tirer des

effectifs égaux d'individus dans trois groupes d'âges: 25-34 ans, 35-44 ans et 45-59 ans, trois générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. L'enquête sert de base de sondage au tirage des différents sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges. Nous voulions aboutir à une stratification qui nous permette d'obtenir des cohortes à peu près égales d'environ 500 hommes et 190 femmes tirés par génération (2). Ces effectifs peuvent sembler faibles, mais le type d'analyse des biographies retenu, ne nécessite pas des effectifs plus importants. Pour obtenir un échantillon d'au moins 500 hommes de âgés de 45 à 59 ans, étant donné la structure par âge de la population totale, il fallait recenser initialement environ 17000 personnes dans l'enquête ménage, soit environ 2000 ménages.

Pour donner une idée de la marge d'erreur sur le calcul d'une proportion, on peut prendre l'exemple dans l'enquête ménage de la répartition de la proportion d'hommes migrants. Entre 25 et 34 ans est de 4,6 %, ce qui implique les marges d'erreur suivantes selon la taille de l'échantillon: si l'effectif à l'enquête ménage est de 1000 personnes, l'erreur absolue sera de $\pm 1,3$ %, soit une erreur relative de ± 28 %; si l'effectif est de 10000 personnes, l'erreur absolue sera de $\pm 0,4$ %, soit une erreur relative de $\pm 8,6$ %; si l'effectif est de 50000 personnes, l'erreur absolue sera de $\pm 0,18$ %, soit une erreur relative de $\pm 3,9$ %.

On constate que le gain de précision entre un échantillon de 10.000 et un échantillon de 50.000 personnes est minime par rapport à l'augmentation de coût consécutive à l'augmentation de la taille. Par ailleurs, la précision n'est pas le seul critère qui guide notre choix. Les contraintes budgétaires sont également incontournables. Les principaux éléments du coût d'une enquête (Deroo, Dussaix, 1980) sont mis en évidence par la formule suivante:

$$C = C_0 + (C_1 * m) + (C_2 * m * n) \text{ où}$$

C_0 représente les frais fixes indépendants de la taille de l'échantillon (ils sont marginaux dans notre enquête, puisque les salaires des cadres ne sont pas pris en compte dans les dépenses).

C_1 le coût d'accès à l'unité primaire (l'îlot d'enquête)
déplacement kilométrique et durée déplacement

C_2 le coût unitaire de réalisation d'une interview d'une personne

m le nombre d'unités de sondage

n le nombre d'individus par unité.

La prise en compte des différentes contraintes tenant aux effectifs d'individus soumis à l'enquête biographique, à la précision, au nombre

(2) Ces effectifs ont été choisis égaux afin de contrecarrer l'effet de l'âge. Notre échantillon, sans ce correctif aurait été composé essentiellement de jeunes, dont les itinéraires sont encore très courts, donc de moindre intérêt pour l'analyse biographique.

d'îlots d'enquête, à leur taille, à la répartition du travail entre les équipes, nous a conduit à retenir un effectif d'environ 18000 personnes lors de l'enquête ménage.

Nous avons retenu un mode de tirage à deux degrés. Au 1er degré nous avons tiré des DR proportionnellement à leur taille et au second degré des îlots ayant approximativement la même taille. Il est recommandé de constituer en général des îlots les plus petits possibles pour diminuer l'effet de grappe et il est impératif d'avoir au moins deux unités du second degré dans chaque DR de l'échantillon (Clairin, 1978). Il est difficile d'évaluer cet effet de grappe g mais si l'on s'en tient aux évaluations proposées par Clairin, il devrait pour un îlot de taille n , être égal à:

$$g = \sqrt{1 + ((n-1) \times 0,003)},$$

g étant un coefficient multiplicateur à appliquer à l'estimation de l'écart type.

Mais d'autres éléments sont à prendre en considération pour le calcul de la taille de chaque îlot. Ainsi il faut que lors de l'enquête sur le terrain le contrôleur reste à proximité de tous les enquêteurs, qu'un îlot puisse être enquêté dans la journée, afin de limiter les déplacements sur le terrain... Tous ces éléments nous ont conduit à retenir 240 points d'enquête tirés à partir des 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Un district de recensement comprend 2 îlots, et chaque îlot compte 75 individus (donc 18000 personnes en tout) soit une charge de travail prévisible d'environ 20 biographies par îlot et par jour pour une équipe de 4 enquêteurs (voir chapitre II).

C'est cet échantillon de 18000 personnes (et environ 2100 ménages) qui constitue l'échantillon à partir duquel seront tirés les individus soumis à l'enquête biographique. Pour cet effectif, si nous reprenons notre exemple, la proportion d'hommes migrants de 25 à 34 ans de 4,6 %, est connue avec précision de 4,6 % \pm 0,31 % (pour un intervalle de confiance à 5 %), à laquelle on ajoute l'effet de grappe de $\sqrt{1 + (74 \times 0,003)}$ c'est à dire 1,105. La proportion est donc de 4,6 % \pm 0,34 % d'où une erreur relative de \pm 7,4 %. L'effet de grappe est donc minime.

Le mode de tirage des DR retenu est un tirage systématique avec un pas constant à partir de la liste de population cumulée des DR, soit 1.304.069 individus pour 120 districts à tirer. Nous avons retenu un pas de tirage de 1.304.069/120 soit 10.867. Le premier DR a été tiré au hasard (un nombre entre 1 et 10.867) et ensuite tous les 10.867^{ème} individus nous tirions le DR correspondant, soit une fraction de sondage d'environ 1/72^{ème}. Après localisation et actualisation des cartes du recensement (3), nous avons

(3) Nous remercions encore la direction de la Statistique du Sénégal, et plus particulièrement le service de cartographie qui a grandement facilité notre travail en nous fournissant toutes les cartes au 1/2500^{ème} correspondant aux DR tirés.

tiré au sein de chaque DR retenu, les deux îlots d'enquête d'effectifs égaux à 75 personnes.

Le tirage de l'échantillon a donné lieu à un important travail de cartographie pour d'une part tirer les îlots d'enquête, et d'autre part repérer précisément chaque concession. Deux jeux de cartes et plans ont été constitués lors du tirage et du repérage de l'échantillon. La première carte donne la position des 2 îlots dans le District de recensement tiré. Le second jeu donne le plan détaillé de chaque îlot, la position et le numéro de chaque concession. Ce travail permet par la suite de retrouver sans erreurs les individus en fonction de leur identifiant (3 chiffres pour l'îlot, 2 pour la concession, 2 pour le ménage, 2 pour l'individu). Nous donnons deux exemples de carte et plan accompagnant chaque dossier d'îlot, et remis au contrôleur.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons effectivement enquêté 2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. La répartition de la population à l'issue de l'enquête ménage est donnée au tableau 3.

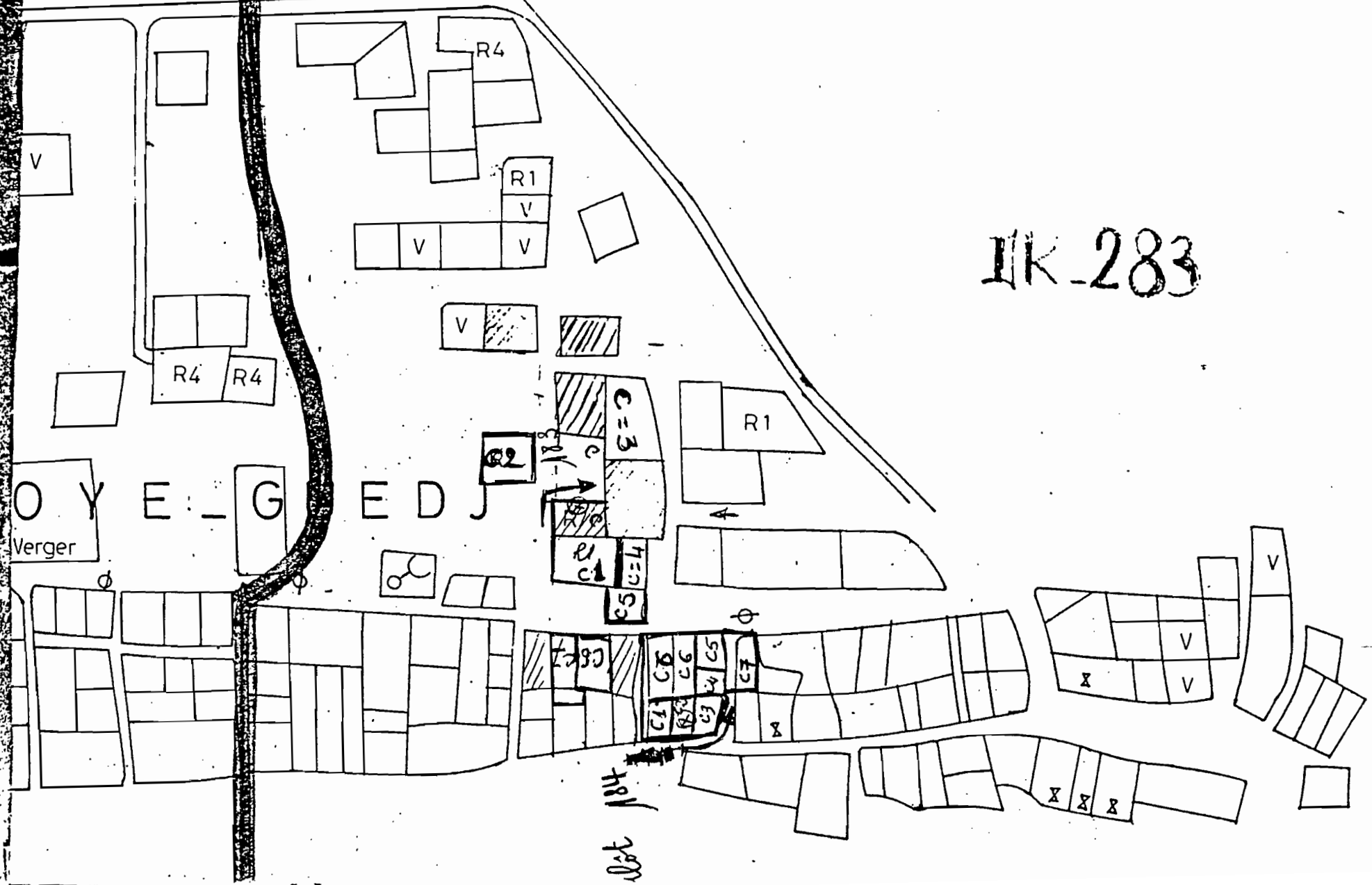
Tableau 3: Répartition de la population à l'enquête ménage au moment du dépouillement provisoire en octobre 1989.

Age	Sexe Masculin		Sexe Féminin	
	Migrant	Non migrant	Migrant	Non migrant
0-15 ans	360	3.345	454	3.047
15-24 ans	489	1.334	740	1.306
25-34 ans	803	603	689	662
35-44 ans	545	265	485	295
45-59 ans	524	130	438	134
60 ans et +	293	78	240	89
TOTAL	3.014	5.755	3.046	5.533

Pour obtenir à partir de cette enquête ménage, des effectifs à peu près égaux dans chacune des cohortes par âge et par sexe dans le sous échantillon de l'enquête biographique, nous avons retenu les pas de tirage respectifs figurant au tableau 4.

UK-283

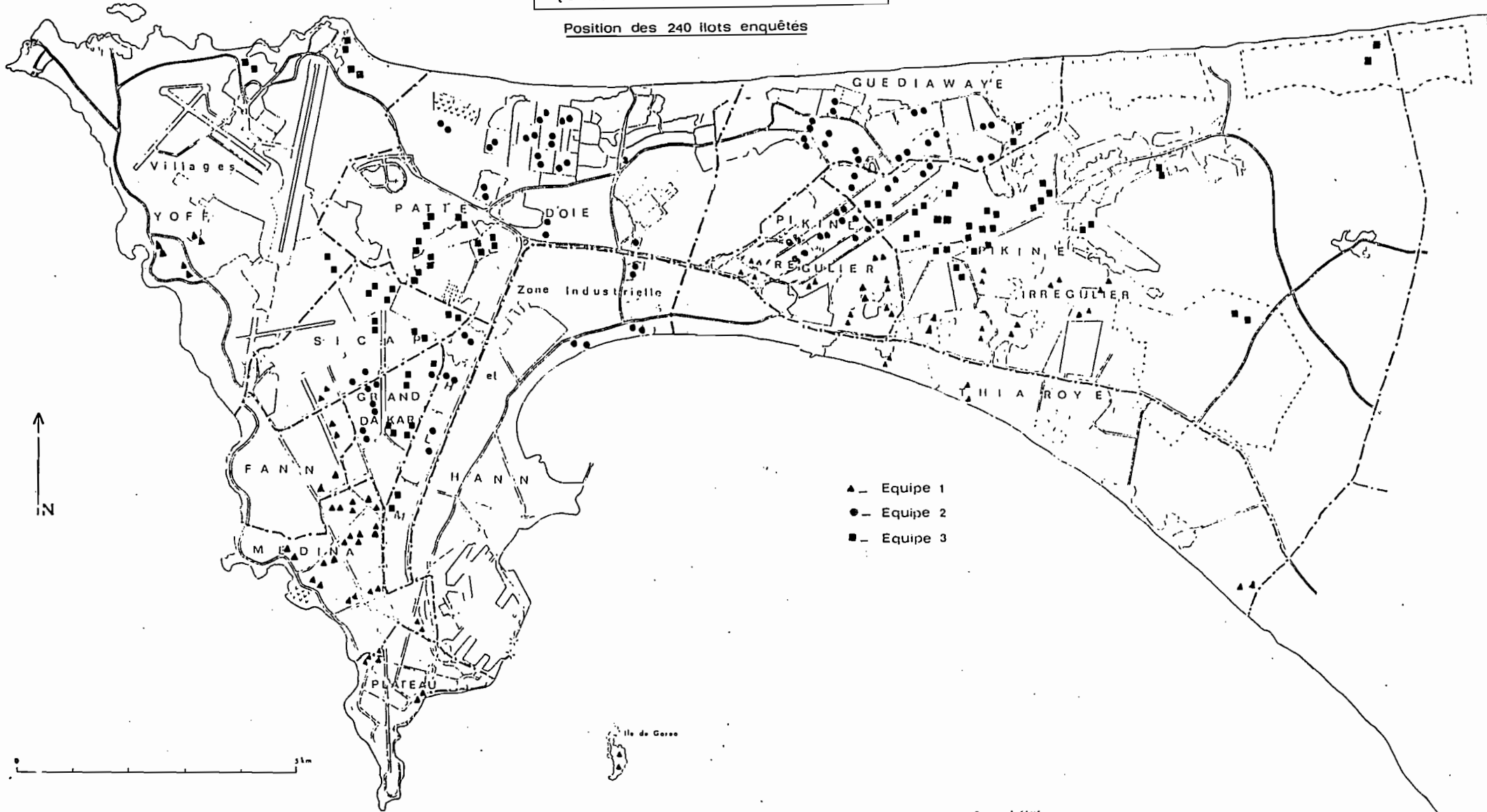
1/5



Oct 1984

QUARTIERS DE DAKAR ET DE PIKINE

Position des 240 lots enquêtés



- ▲ - Equipe 1
- - Equipe 2
- - Equipe 3

Tableau 4: Les pas de tirage selon la stratification par sexe et par groupes d'âges

Groupe âges	Hommes	Femmes
25 - 34 ans	2,58	6,85
35 - 44 ans	1,5	4,12
45 - 59 ans	1,12	2,30

Nous avons préféré ce mode de tirage qui nécessitait une saisie rapide de l'enquête ménage, à un tirage systématique sur le terrain (de type enquête par quota), afin d'éviter le choix direct par les enquêteurs, ce qui aurait introduit un biais important. La répartition de l'échantillon effectivement tiré selon le statut de "migrant-durée de vie" est la suivante:

Tableau 5: Migrants et non migrants dans l'échantillon de l'enquête biographique

Gr. Age	HOMMES		FEMMES	
	Migrants	Non Migrants	Migrants	Non Migrants
25-34 Ans	312	229	93	102
35-44 Ans	356	175	121	67
45-59 Ans	425	97	155	41
TOTAL	1093	501	369	210

Il s'agit de la composition de l'échantillon avant l'enquête biographique. Nous avons tiré un peu plus d'individus que l'effectif initialement prévu car nous nous sommes rendu compte très rapidement que le risque de déperdition était important pour diverses raisons: de nombreux déménagements et de voyages hors de la ville (et même du pays) ont eu lieu entre l'enquête ménage et l'enquête biographique. A cela, viennent s'ajouter les refus de répondre, le cas des personnes déplacées à cause des inondations, et les personnes difficiles à joindre chez elles du fait de leur grande mobilité journalière. Au bout du compte plus de 1500 biographies ont été recueillies sur les 2173 attendues. Nous verrons plus loin les biais introduits par cette déperdition du plus du quart de l'échantillon initialement tiré (Voir le chapitre V).

II LE DEROULEMENT DU TERRAIN DES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES

II 1 L'Organisation sur le terrain:

Comme pour toute enquête, une enquête pilote a été exécutée sur le terrain pour tester les questionnaires dans le but de les rendre plus opérationnels. Six enquêteurs ont participé à cette phase, certains très expérimentés, d'autre beaucoup moins. Ces derniers nous ont permis de constater comment un enquêteur peu habitué comprenait et interprétait certaines questions. A l'issue de cette enquête les questionnaires ont été profondément modifiés. Les enseignements tirés de l'enquête pilote figurent dans la présentation et le commentaire du questionnaire biographique, qui fait l'objet du chapitre IV de ce rapport.

Lors du repérage et du tirage de l'échantillon, une campagne de sensibilisation a été effectuée auprès des populations des concessions concernées par l'enquête, afin de les informer de la venue des enquêteurs et de leur expliquer les buts du travail.

L'enquête démographique s'est déroulée en deux temps:

- d'abord un recensement rapide de 240 îlots répartis dans l'ensemble de l'agglomération dakaroise, soit environ 18 000 personnes (questionnaire ménage)

- ensuite, deux semaines plus tard, une enquête biographique auprès de 2173 personnes tirées parmi les 17.348 précédemment recensées.

L'organisation de l'enquête sur le terrain a été différente pour chacune des deux phases. Lors de l'enquête ménage nous avons 4 équipes de 4 enquêteurs et un contrôleur. Chaque équipe devait enquêter certains quartiers de Dakar et de Pikine. Chaque contrôleur désignait, chaque jour, à chaque enquêteur les deux îlots à visiter. Chaque enquêteur a donc eu la responsabilité de 15 îlots, et devait donc recenser environ 125 ménages en une dizaine de jours. Les questionnaires "ménage" ont été immédiatement saisis par deux opératrices de la Direction de la Statistique.

L'enquête biographique utilisait un questionnaire bien plus délicat à faire passer et nécessitait un encadrement plus rigoureux. Le nombre d'équipe a été réduit à trois. La répartition du travail était différente. Chaque jour une équipe (le contrôleur et quatre enquêteurs) devait enquêter une vingtaine de personnes se trouvant dans deux îlots contigus; la liste nominative des personnes à enquêter leur avait été précédemment fournie par l'équipe d'encadrement (voir tirage de l'échantillon de l'enquête biographique). Ainsi le contrôleur était en permanence avec son équipe. Chaque équipe couvrait un secteur déterminé. La répartition des points d'enquête et l'organisation du travail, étaient conçues de façon à ce que l'équipe se trouve une même semaine dans une même zone géographique. La

carte ci-jointe donne la répartition des îlots d'enquête pour chacune des équipes. Chaque équipe a eu sa part de quartiers périphériques, c'est à dire ceux où l'on devait attendre le plus longtemps les enquêtés à leur retour du travail. La plupart des déplacements sur le terrain se sont effectués en utilisant les transports en commun.

La codification de la plupart des variables était effectuée directement par l'enquêteur sur le terrain. Certaines variables concernant la parenté et la profession ont été codifiées après l'enquête (Voir le chapitre consacré à la parenté et celui concernant le module 6). La saisie a été grandement facilitée par l'utilisation du logiciel ISSA, qui permet d'une part un contrôle direct de la cohérence des réponses, et d'autre part de bâtir une grille de saisie qui reproduit exactement la présentation du questionnaire (En effet les différents modules du questionnaire s'affiche à l'écran automatiquement les uns après les autres). Ce logiciel performant nécessite toutefois un gros travail de programmation des tests de cohérence entre les modalités de réponse aux différentes questions. La saisie du questionnaire biographique a été opérée par trois personnes dont deux avaient effectué l'enquête sur le terrain. A l'issue de la saisie nous disposons d'un fichier global des biographies. Pour faciliter sa manipulation nous avons éclaté le fichier global en 7 fichiers (un par module: voir la présentation du questionnaire biographique) en ASCII et en DBASE III. Chaque individu est repéré par son identifiant (4), ce qui facilite les fusions ultérieures de fichiers. Les différents itinéraires peuvent être reconstitués, à partir de ces fichiers, ce qui nécessite un travail de programmation supplémentaire, plus ou moins complexe selon le type de l'analyse statistique envisagée.

(4) L'identifiant comprend 4 numéros différents:

- le numéro de l'îlot (V01): il occupe trois positions.
- le numéro de concession (V02): il est donné au sein de l'îlot où chaque concession s'y trouvant est numérotée de 1 à n. Le numéro de la concession occupe deux positions.
- le numéro du ménage (V03): Ce numéro occupe deux positions et il va de 1 à n à l'intérieur de la concession.
- le numéro d'ordre de l'individu (V205A) Ce numéro occupe deux positions et il va de 1 à n à l'intérieur du ménage.

Par ailleurs il existe un *numéro de carte* : il est d'ordre 1 (carte 1) pour la partie relative au chef de ménage; 2 pour les individus de l'enquête ménage; de 3 à 9 suivant le module concerné de l'enquête biographique.

II.2 Le calendrier:

Les principales phases de l'enquête se sont déroulées d'après le calendrier ci joint:

Préparation du projet, conception, enquête pilote....	Mars-Mai 89
Enquêtes pilote	Mai-Juin 89
Echantillonnage enquête ménage.....	Juin 89
Cartographie et tirage des îlots d'enquête.....	Juillet-Août 89
Elaboration enquête définitive :	Juin-Aout 89
Formation enquêteur :	Septembre 89
Enquête Ménage (12 jours)	Octobre 89
Enquête Biographique (2 mois):	Octobre-Décem.89
Codification saisie :	Octobre 89-Fevri.90
Exploitation et analyse partielle du Q Ménage	Mars - Oct 90
Exploitation et analyse du Q Migrant.....	Mars 90-Mai 91
Enquêtes spécifiques en milieu urbain	Oct89-Dec. 90

Ce calendrier ne couvre que la phase consacrée à la collecte des données démographiques et aux enquêtes de terrain réalisées par les sociologues. Le temps total d'analyse sera bien plus long, étant donné les diverses possibilités d'analyse offertes par ce type de questionnaire.

II.3 Une idée des coûts de l'enquête démographique:

Le budget de l'enquête démographique se compose des principales dépenses suivantes (en francs CFA) (1 F CFA= 0,02 FF):

Enquête pilote :.....	435.000
Cartographie de l'échantillon :.....	690.000
Fournitures terrain (sacs, papeterie, lampes torches,...) :.....	275.000
Enquête ménage :.....	1.990.000
dont reprographie questionnaires	75.000
salaires enquêteurs :.....	1.355.000
transport :	295.000
saisie :	265.000
 Enquête biographique :	 6.190.000
dont reprographie questionnaires	360.000
salaires enquêteurs :.....	4.240.000
transports:.....	760.000
saisie + contrôle :	830.000
 TOTAL..... =	 9.580.000

Ce budget ne comprend ni l'amortissement des véhicules (deux Renault 4L pendant 6 mois), ni celui des trois micro ordinateurs (3 AT pendant 4 mois).

Mais par rapport à l'ampleur de l'enquête, le budget reste relativement modeste.

II.4 Les enquêteurs:

La qualité d'une enquête repose en grande partie sur la qualité du travail des enquêteurs. Ils doivent comprendre ce qu'ils font, donc avoir reçu une formation en conséquence, et être motivés.

II.4.1 - La sélection des enquêteurs

La sélection des enquêteurs est toujours délicate. Pour éviter, par exemple, de céder aux sollicitations diverses particulièrement pressantes, nous avons retenu un mode de sélection par test pour opérer un premier tri parmi tous les candidats. Parmi les 95 personnes qui étaient inscrites au test, seulement 76 ont passé l'épreuve et nous avons retenu 27 personnes pour la formation initiale consacrée à l'enquête ménage.

Après avoir éliminé 7 enquêteurs au cours de la formation sur le terrain (mauvaise maîtrise du questionnaire, problème de contact avec les enquêtés et dans un cas, méconnaissance du wolof). Nous avons retenu 20 personnes pour l'enquête ménage qui a duré 15 jours. A l'issue de cette enquête et au cours de la formation ultérieure concernant l'enquête biographique, une seconde sélection a été opérée pour retenir en définitive 15 personnes (12 enquêteurs et 3 contrôleurs).

II.4.2- Le profil des enquêteurs

Dans les tableaux présentés ci-après nous avons distingué les caractéristiques pour l'ensemble des personnes sélectionnées (22 hommes et 5 femmes) et les personnes définitivement retenues (12 hommes et 3 femmes), c'est-à-dire les enquêteurs ayant effectués l'enquête biographique. En général ils sont jeunes (la majorité à moins de 35 ans), disposent d'un bon niveau d'instruction (plus de la moitié a un niveau égal au supérieur ou baccalauréat), et enfin, les 2/3 sont célibataires (donc plus disponibles pour travailler à des horaires en décalage avec les heures habituelles de travail).

Certains enquêteurs, déjà âgés et pourtant expérimentés ont été décontenancés par le questionnaire biographique et n'ont pas réussi à en maîtriser la technique, et n'ont donc pas été retenus pour l'enquête

biographique. Tous les enquêteurs retenus possédaient déjà une expérience des enquêtes. Au minimum, ils avaient l'expérience du recensement général de la population mené en 1988, mais la plupart avait participé à d'autres opérations d'enquête démographique ou sociologique (dans le cadre de l'IFAN, de l'ORSTOM, de la Direction de la Statistique, de l'USAID, de la SONED, del'OMVS...).

Tableau 6: Niveau d'instruction des enquêteurs

Sexe Enquêteurs	MASCULIN		FEMININ	
	Sélectionné	Retenu	Sélectionné	Retenu
4è-3è	5	2	3	2
2nd à Term	4	2	1	1
Bac	3	2	1	0
Fac 1-2 ans	6	5		
Fac 3 et +	4	1		
Total	22	12	5	3

Tableau 7: GROUPE AGES ENQUETEURS

Sexe Enquêteurs	MASCULIN		FEMININ	
	Sélectionné	Retenu	Sélectionné	Retenu
Groupe d'âges				
20 - 24	1	1	1	1
25 - 29	7	4	4	2
30 - 34	8	4		
35 - 39	5	3		
40 - 44	1	0		
Total	22	12	5	3

Tableau 8: SITUATION MATRIMONIALE DES ENQUETEURS

Sexe Enquêteurs	MASCULIN		FEMININ	
	Sélectionné	Retenu	Sélectionné	Retenu
Situation Mat.				
Célibataire	17	8	4	2
Marié	5	4	1	1
Total	22	12	5	5

II.4.3 - La formation

La formation a mobilisé les 5 cadres et le superviseur de l'enquête. La formation de l'enquête ménage a duré 7 jours et celle concernant l'enquête biographique 15 jours. Cette formation, faite en français et en wolof (langue parlée par la quasi totalité de la population dakaroise), a nécessité des présentations détaillées du questionnaire, des exercices d'application, et des jeux de rôle (en wolof) où les participants se mettaient dans la situation de l'enquêté et de l'enquêteur. Au cours de ces mises en situation, les formateurs insistaient sur la présentation et la formulation correcte des questions en wolof. Enfin la formation a été finalisée au cours d'un séjour sur le terrain, dans un quartier de Grand Dakar, qui présentait une grande diversité de situations sociales.

III LE QUESTIONNAIRE MENAGE:

Le questionnaire ménage est assez semblable à celui de la plupart des recensements. Ce questionnaire avait pour but de nous donner une représentation du contexte démographique et social de notre échantillon, et de constituer une base de sondage pour l'enquête biographique, et pour cette raison, nous avons prévu de ne pas y consacrer trop de temps. Dans l'ensemble nous n'avons pas rencontré de grandes réticences, même si certains quartiers sont déjà très étudiés, et il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui nous demandent à quoi peuvent bien servir toutes ces enquêtes, alors que leur situation se détériore de jours en jours.

Le questionnaire ménage comprend deux volets: une partie concernant les caractéristiques générales du chef de ménage et de son logement, une autre les caractéristiques démographiques de chaque individu composant le ménage. Deux types d'analyse sont possibles:

- une portant sur l'ensemble des caractéristiques de structure de la population;
- une autre sur la composition et la structure des ménages.

III.1 Définitions

Certains concepts utilisés dans l'enquête doivent être définis:

Ilot : c'est un groupe de concessions contiguës tiré aléatoirement à partir des districts de recensement. Il y a 240 îlots dans l'enquête.

Concession : le mot concession est pris ici dans son sens traditionnel communément employé. Il s'agit d'une maison ou d'un groupe de maisons, ou d'autres types de locaux d'habitation, entourés ou non d'un mur ou d'une

clôture définissant clairement les limites. Cependant, on peut relever quelques cas particuliers de concession, comme les immeubles à appartements. Ces maisons comportent une série de locaux d'habitations distincts (logements). L'ensemble des logements de l'immeuble appartiennent à la même concession. Il se peut aussi que certaines maisons qui semblent unifamiliales comportent un logement distinct à l'étage ou à l'arrière.

Ménage : c'est l'ensemble des personnes vivant dans la même unité d'habitation et partageant leurs ressources et leurs frais de groupe. *Communément*, c'est le groupe de personnes vivant et mangeant ensemble et qui se reconnaissent sous l'autorité d'un même chef de ménage. Si quelqu'un vit seul, il faut le considérer comme un ménage distinct ne comportant qu'une seule personne.

Noyau familial : un ménage peut comprendre une unité familiale unique ou plusieurs. *Le noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau familial.* Il existe certains cas particuliers; ainsi une mère célibataire avec son (ou ses) enfant(s) forment un noyau familial séparé. En ce qui concerne les individus qui n'ont de lien de parenté avec aucun chef de ménage de la concession dans laquelle ils vivent, trois cas doivent être considérés:

- s'ils vivent et mangent avec un ménage particulier, ils sont à inclure dans ce ménage, mais constitue un noyau particulier;
- s'ils vivent seuls, ils forment un ménage distinct;
- un groupe de personnes non parentes, mais vivant et mangeant ensemble constitue un ménage.

La première personne à indiquer sur le questionnaire "ménage" est le chef de ménage ou CM. A la suite du CM, il faut indiquer les personnes composant son noyau familial, puis les membres des autres noyaux.

Le cas particulier des polygames a été traité de la façon suivante. Deux cas se présentent:

-l'homme réside au lieu d'enquête qui est son domicile habituel:

- s'il est présent, il est noté "Résident Présent" et n'a aucun caractère de résidence chez les autres épouses,
- s'il est absent, il est noté "Résident Absent" et il sera "passager" chez l'une de ses autres épouses, ou ailleurs.

-l'homme n'a pas de domicile habituel: s'il est indifféremment chez l'une ou l'autre de ses épouses, il convient de considérer le domicile de sa première épouse comme étant son domicile habituel et on raisonne comme précédemment.

III.2- Les caractéristiques du chef de ménage et de son logement:

La plupart des questions concernant cette partie ne posent pas de problèmes particuliers. Il s'agit de questions fermées, dont la liste des réponses possibles figure sur le questionnaire. Nous reprenons ici certaines explications données dans le manuel d'instructions remis aux enquêteurs:

Q. 108. - Statut de résidence :

Quatre modalités sont retenues:

Hébergé (1) : l'enquêté habite un local qui lui est prêté (par un parent par exemple) et pour lequel il ne paie rien.

Locataire (2) : l'enquêté a loué le local et paie d'une manière périodique (par mois, trimestre, semestre, etc...) un certain montant pour s'acquitter de ses frais de logement.

Propriétaire (3) : le local d'habitation appartient à l'enquêté qui possède un titre d'occupation.

Occupant sans titre (4) : l'enquêté occupe un local sans titre de propriété enregistré par l'Etat. Exemple un propriétaire de baraque sur un terrain non constructible.

Q. 110. - Type d'habitat :

Ce code s'applique à la nature de l'habitat de chaque ménage. On peut trouver dans une même concession un ménage résident dans une baraque, et un autre dans un logement en dur.

Immeuble (1) - Il s'agit d'un immeuble en hauteur comprenant plusieurs appartements occupés par des ménages différents.

Villa (2) - Il s'agit de maison individuelle haut ou très haut standing comprenant un jardin.

Maison individuelle moyen standing SICAP ou HLM (3) - Il s'agit des maisons type SICAP ou des HLM, indépendantes et dont le standing est moyen, et dont la construction a été entreprise par des sociétés immobilières d'Etat.

Etage ou terrasse (4) - Maison individuelle construite souvent par des tâcherons, soit en étage soit avec une terrasse en béton. Cet habitat peut comprendre plusieurs ménages.

Maison en dur avec cour (5) - C'est le type le plus courant de maison rencontré dans les quartiers populaires. Cet habitat peut comprendre plusieurs ménages.

Baraque (6) - Maison en planche ou en matériaux de récupération (tôle, ...).

Q. 115.- Approvisionnement en eau.

Il s'agit de la source principale en eau du ménage.

Robinet (1). Le ménage dispose d'un robinet dans ses locaux d'habitation.

Borne Fontaine (2). Le ménage prend l'eau à la borne fontaine du quartier.

Achat d'eau (3). Le ménage se procure l'eau auprès d'un revendeur.

Puits (4). Le ménage a un puits dans ses locaux ou à l'extérieur et auquel il s'approvisionne.

Autres sources (5). Toute autre source en dehors de celle déjà citées.

Q. 116 - Lieu d'aisance :

Individuel (1). Le WC est exclusif au ménage.

Collectif (2). Le WC est commun à plusieurs ménages.

Pas de WC (3). Pas de WC dans la concession.

III.3 Les membres du ménage

Ces différentes questions concernent chacun des membres du ménage. Comme dans les recensements, une ou deux personnes répondent pour toute la famille, aux questions concernant les caractéristiques individuelles.

Trois questions concernent la parenté, les questions 206, 207 et 208.

Q. 206 - noyau familial.

Dans l'ordre normal croissant:

- le noyau 1 sera celui du chef de ménage,
- les personnes d'un même noyau auront le même numéro de noyau
- plusieurs célibataires vivant ensemble forment un seul ménage comprenant autant de noyaux familiaux que de personnes.

Q. 207 lien de parenté.

Les personnes d'un même ménage, c'est-à-dire, l'ensemble des noyaux familiaux et des personnes dépendant du même chef de ménage sont inscrits dans l'ordre suivant :

- le noyau du chef de ménage est inscrit en premier lieu. Le chef de ménage (CM) occupera le rang 1 dans l'ordre d'inscription des personnes du ménage. Le lien de parenté des membres de ce noyau familial sera celui qu'ils ont avec le CM.
- pour les autres noyaux familiaux, le lien de parenté du chef de noyau sera celui qui existe avec le chef de ménage. Mais à l'intérieur de chacun de ces noyaux les personnes s'y trouvant sont référencées par rapport au chef de noyau d'appartenance.

Les différents codes concernant les liens de parenté sont les suivants:

<i>Chef</i>	= 0	<i>Autre Ascendant</i>	= 4 (Oncle, Tante, Grand-père)
<i>Epouse</i>	= 1	<i>Collatéraux</i>	= 5 (frère, soeur, beau frère, belle soeur)
<i>Fils, Fille</i>	= 2	<i>Autres parents</i>	= 6 (cousin, neveux, petits enfants)
<i>Père, Mère</i>	= 3	<i>Sans lien</i>	= 7
		<i>Enfant confié</i>	= 8

Les codes ci-dessus ne constituent que l'élément clé d'une combinaison permettant une codification complète de la parenté, en jouant sur les combinaisons suivantes:

chef de ménage (CM) : 00

chef de noyau (CN) : 0 + lien de parenté avec le CM
(ex: le frère du CM = 05).

10 Epouse d'un monogame

Epouse (1) d'un polygame et rang de l'épouse soit:

11 pour la première épouse ;

12 pour la 2^e

...ainsi de suite jusqu'à 4 épouses et plus: 14.

19 quand la femme ne connaît pas son rang.

20 Enfant d'un couple monogamique dont les deux parents sont dans la concession

Enfant (2) d'un homme à plusieurs épouses et rang de sa mère parmi les épouses de l'homme soit:

21 pour les enfants de la première épouse ;

22 ceux de la 2^e épouse etc...

29 pour les enfants dont on ignore le rang de la mère.

26 Enfant dont la mère n'est pas dans la concession

27 Enfant dont le père n'est pas dans la concession

Enfant confié dont le père et la mère ne sont pas dans le ménage (8) et rang de la femme du chef de noyau à qui l'enfant est confié soit:

80 enfant confié à la mère épouse d'un monogame.

81 enfant confié à la 1^è femme d'un ménage polygame

82, 83, 84 enfant confié à 2^e, 3^e ou 4^e épouse

88 enfant confié à une femme chef de ménage.

89 enfant confié à une autre femme qui n'est pas épouse du chef du ménage auquel appartient l'enfant

Autres codes:

30 Père ou Mère du Chef de Ménage à l'intérieur du noyau

03 Père ou Mère, Chef de noyau

40 Autre Ascendant à l'intérieur du noyau

04 Autre Ascendant qui est chef de noyau

50 Collatéraux à l'intérieur du noyau

05 Collatéraux chef de noyau

60 Autre parent à l'intérieur du noyau

06 Autre parent qui est chef de noyau

70 Sans lien de parenté à l'intérieur du noyau

07 Sans lien de parenté chef de noyau

90 Indéterminé à l'intérieur du noyau

09 Indéterminé qui constitue un noyau

Q. 208 - Lignage:

Cette question concerne le lignage et permet de savoir si le parent est du *côté paternel (1) ou maternel (2)* du chef de ménage, ou s'il est du *côté de la famille du conjoint (3)* du chef de ménage.

L'apprentissage d'un tel système de codification peut paraître assez fastidieux. Notre expérience montre qu'après une bonne formation des enquêteurs sa mise en pratique est aisée et efficace. Par ailleurs, on décèle facilement au moment du contrôle des questionnaires, les incohérences de codification en considérant l'ensemble des membres du ménage. Pour ce qui est de la codification du lignage qui complète la parenté, elle est encore plus simple à assimiler (voir le paragraphe sur la parenté, chapitre IV.2).

Q. 210 Date de naissance ou Q. 211 Age:

Nous avons noté de préférence la date de naissance (Q. 210) plutôt que l'âge (Q. 211). Si la personne ne connaît pas sa date de naissance, le code 99 est utilisé, de même si la personne est née avant 1900. Dans ces deux cas, on mentionne alors l'âge à la question suivante (Q. 211).

La question 213 concerne le lieu de naissance. Nous avons distingué seulement les 10 régions du Sénégal. Nous donnons dans le tableau ci joint les principaux codes géographiques des villes.

LISTE DES CODES GEOGRAPHIQUES DES VILLES DU SENEGAL PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Ville	Région	Code
Bakel	Tambacounda	05
Bambey	Diourbel	03
Bignona	Ziguinchor	02
Dagana	Saint-Louis	04
Dakar	Dakar	01
Diourbel	Diourbel	03
Fatick	Fatick	09
Foundiougne	Fatick	09
Gossas	Fatick	09
Guinguinéo	Fatick	09
Joal-Fadiout	Thiès	07
Kaffrine	Kaolack	06
Kaolack	Kaolack	06
Kébémér	Louga	08
Kédougou	Tambacounda	05
Khombole	Thiès	07
Kolda	Kolda	10
Linguère	Louga	08
Louga	Louga	08
Matam	Saint-Louis	04
Mbacké et Touba	Diourbel	03
Mbour	Thiès	07
Mékhé	Thiès	07
Nioro du Rip	Kaolack	06
Oussouye	Ziguinchor	02
Pikine	Dakar	01
Podor	Saint-Louis	04
Richard-Toll	Saint-Louis	04
Rufisque	Dakar	01
Saint-Louis	Saint-Louis	04
Sédhiou	Kolda	10
Sokone	Fatick	09
Tambacounda	Tambacounda	05
Thiès	Thiès	07
Tivaoune	Thiès	07
Touba (Mbacké)	Diourbel	03
Vélingara	Kolda	10
Ziguinchor	Ziguinchor	02

En ce qui concerne les individus nés à l'étranger, le pays est codé 10+code nationalité de la question 105, c'est-à-dire, par exemple né au Mali: 13.

Q. 214 Situation matrimoniale:

Il faut enregistrer la situation effective au moment de l'enquête:

Célibataire = 1

MM = 2 pour les hommes monogames et pour leurs épouses.

MP = 3 pour les hommes polygames et pour leurs épouses.

Union libre = 4. C'est-à-dire un homme et une femme vivant ensemble sans mariage (légal ou traditionnel)

Div /Sep = 5 pour les divorcés et les séparés.

Veuf = 6 pour les veufs

Q. 215 Situation de résidence :

Les différentes situations de résidence sont les suivantes:

RP (Résident présent) = 1 pour tout individu présent dans la concession lors de votre passage, depuis au moins 6 mois ou qui a l'intention de rester au moins 6 mois et qui a dormi la nuit précédent l'enquête.

R.A (Résident Absent) = 2 pour tout individu résident habituellement (au moins 6 mois) dans la concession mais qui y était absent la nuit précédent votre passage. NB : si la durée d'absence dépasse 6 mois, on ne doit pas enquêter la personne et elle ne doit pas figurer dans la liste des personnes du ménage

VIS (Visiteur) = 3 pour tout individu présent dans la concession la nuit précédent votre passage mais qui n'y réside pas habituellement.

M.F (Membre Fantôme) = 4 pour tout individu qui n'étant pas dans la concession mais qui est présent par sa contribution économique (chef de ménage émigré par exemple).

Q. 216 : Date de la dernière installation à Dakar ou Pikine.

On relève le millésime de la date de la dernière installation à Dakar.

Si la personne est née à Dakar ou Pikine, le code 97 est utilisé.

Si la personne n'est pas résidente à Dakar ou Pikine (VIS) le code 98 est inscrit, le code 99 étant réservé aux non réponse.

Q. 217 : Niveau d'instruction.

Ce code est alphanumérique:

NS pour les *non scolarisés*

CP pour ceux qui ont suivi jusqu'au *cours préparatoire*

CE " " " " " " *cours élémentaire*

CM " " " " " " *cours moyen*

De la 6^e à la 1^{ère}, le *numéro de la classe*, est inscrit (04 pour la 4^{ème}, 05 pour la 5^{ème},..., 01 pour la classe de première)

TM pour terminale,

SU pour le supérieur en faculté ou grande école (au delà de la terminale),

ET pour l'enseignement technique (sans baccalauréat).

Q. 218 : Occupations principales des 12 derniers mois

Les différentes modalités sont les suivantes:

Occupé (1) il s'agit de toutes les personnes, homme ou femme qui exercent une activité quelconque, même quelques heures par jour.

Chômeur (2) : Personne qui a déjà travaillé et a perdu son emploi, et également toute personne à la recherche d'un premier emploi. (par exemple quelqu'un qui a fini d'étudier et qui cherche du travail). Si le chômeur occupait précédemment un emploi, sa dernière profession et son dernier statut sont indiqués aux questions 219, 220 et 221.

Elève, Etudiant (3) : suit une scolarité à l'école ou à l'université, ou un enseignement dans un établissement spécialisé.

Ménagère (4): Femme n'exerçant aucune activité économique et qui effectue seulement des travaux ménagers chez elle.

Retraité (5) : Personne qui travaillait mais parce que ayant atteint un certain âge ne travaille plus et perçoit tous les trois mois un salaire correspondant à son salaire mensuel d'alors ou une pension.

Inactif (6) : Handicapés physiques et personnes n'exerçant aucune activité de même que les personnes ne figurant dans aucune des catégories précédentes.

NSP (9) : Ne sais pas.

La distinction entre les deux derniers statuts (retraité ou inactif) n'a pas été correctement faite sur le terrain.

Q. 219 : Statut d'occupation.

La question s'adresse aux personnes "Occupées" code (1) et "chômeurs" code (2). Toutefois certains chômeurs n'ont jamais occupés d'emploi (les chômeurs n'ayant jamais travaillé), pour ces derniers cas mettre 0 pour la Q.219; 0 pour la question Q.220, et 0 pour la question Q.221. En effet chaque personne "occupée" ou "chômeur" doit être classée dans une des catégories suivantes (le code est à mettre à la case 32):

Employeur (1). Personne qui exploite sa propre entreprise économique ou qui exerce pour son propre compte une profession ou un métier et qui emploie un ou plusieurs salariés. Le ou les salariés doivent contribuer à l'exploitation de l'entreprise et à l'exercice de la profession ou du métier pour que la personne soit considérée comme employeur.

Salarié (2). Personne qui travaille pour un employeur public ou pour un employeur privé et qui reçoit une rémunération sous forme de traitement, salaire, commission, pourboire, salaire aux pièces ou paiement en nature.

Indépendant (3). Personne qui exploite sa propre entreprise économique ou qui exerce pour son propre compte une profession ou un métier, mais qui n'emploie aucun salarié.

Apprenti ou aide familial (4). Personne qui travaille pour un employeur public ou privé et qui est placé en position d'apprenti donc sans salaire, ou bien aide familial, c'est-à-dire personne qui accomplit sans rémunération un minimum de travail dans une entreprise exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Ne sait pas (9). Personne dont on ignore le statut d'activité.

Non concerné (0). Toute autre personne, y compris les demandeurs d'emploi n'ayant jamais exercé d'activité.

Q. 220 : Profession :

Les enquêteurs doivent écrire en clair et de la façon la plus précise possible, la profession exercée par la personne. La codification a été effectuée après le passage sur le terrain.

Toutes les *professions d'encadrement, de direction et les professions libérales* (médecin, avocat,...) prennent le code 1.

Toutes les activités nécessitant une certaine technicité moderne et une certaine qualification sont classées *technicien* avec le code 2. (Exemple: électronicien, programmeur, réparateur d'ascenseur).

Les *employés du public ou du privé et les employés de maison* sont classés 3.

Les *commerçants* quel que soit leur commerce sont classés 4.

Les *artisans* (tailleur, menuisier...) sont classés 5.

Les *agriculteurs*, (maraîchers) ou *pêcheurs* sont classés 6.

Les *ouvriers qualifiés* travaillant dans des unités industrielles sont classés 7.

Les *manœuvres* sans qualification sont classés 8.

Autres professions: 9.

Les personnes non actives ou les chômeurs n'ayant jamais exercé d'activité sont classées 0.

Q. 221. Secteur d'activité:

Le secteur a été également codifié à posteriori:

<i>Industrie productive</i> (fabrication de biens manufacturés et Mines)	1
<i>Bâtiment ou travaux publics</i>	2
<i>Service public</i> (administration) et <i>Société d'Etat</i> (parapublic)	3
<i>Le commerce</i>	4
Les <i>services privés</i> (banque, transport, réparation)	5
Le <i>travail auprès des particuliers</i> (bonne, gardien)	6
Secteur <i>agriculture</i> ou de la <i>pêche</i>	7
<i>Autre</i>	9
<i>Les personnes non concernées</i> :	0

IV LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE:

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise, et les conditions de sa première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Dans 89,7% des cas, les enquêteurs estiment avoir reçu un bon accueil lors de l'entretien, et dans seulement 1,3% des cas, l'accueil est jugé mauvais. Ce chiffre surestime la disponibilité des enquêtés, car parmi les individus tirés dans l'échantillon et non enquêtés, se dissimulent en fait des refus de répondre (on donne de faux rendez-vous; on fait répondre par un parent que l'on est absent,...). Dans l'ensemble, l'accueil est bien plus favorable lors de ce second passage, les gens connaissent déjà les enquêteurs, et le questionnaire biographique suscite leur intérêt: c'est leur vie qu'on leur demande de résumer.

Les enquêteurs devaient si possible mener l'interview en tête à tête avec la personne enquêtée, étant donné le caractère confidentiel de certaines questions. Seulement 65 % des entrevues ont pu se dérouler en aparté. Dans 13,7 % des entretiens, l'enquêté s'est fait aidé par une tierce personne pour répondre à certaines questions. Enfin 16 % ont eu recours à des documents écrits pour préciser leur réponse à certaines questions

Le questionnaire biographique est fourni en annexe. Chaque module appelle un certain nombre de commentaires, que nous accompagnerons, pour certaines questions, des instructions données aux enquêteurs.

IV.1 Le repérage des événements dans le temps

IV.1.1. La fiche AGEVEN

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en

mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (sa date de naissance, ses mariages, les naissances de ses enfants, ses ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il a occupés, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Nous reproduisons en annexe un exemple de cette fiche AGEVEN.

Cette fiche a pour avantage d'offrir un tableau synoptique des principaux événements de la vie de l'individu; elle permet de mieux les situer dans le temps et de respecter leur chronologie; elle est aussi un outil de base pour l'enquêteur qui s'en servira pour remplir le questionnaire biographique où chaque événement familial est décrit, de même que chaque période de résidence et d'emploi.

Cette fiche sert à classer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Ces événements sont:

-les principaux événements démographiques et matrimoniaux: date de naissance de l'enquêté et de ses enfants, mariages successifs, divorces et veuvages,

-les changements de ville ou de village hors Dakar ou Pikine; les changements de logements à Dakar ou Pikine,

-les changements d'activités professionnelles, d'une entreprise à l'autre, ou le passage de l'inactivité à l'activité.

Cette fiche AGEVEN est un outil de travail qui permet:

- 1) de repérer les événements dans le temps,
- 2) d'aider l'enquêté à situer chronologiquement des événements dont il a oublié la date,
- 3) de s'assurer de l'exhaustivité des événements démographiques et matrimoniaux vécus par l'enquêté,
- 4) de repérer les changements de résidence et d'activité,
- 5) de vérifier la cohérence des événements entre eux.

La fiche AGEVEN doit être utilisée de façon inter-active, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure qu'il porte les événements déclarés par l'enquêté, l'enquêteur doit en vérifier la cohérence et demander des explications à l'enquêté.

Années	Age	Evénements Familiaux	Itinéraire Résidentiel	Activités
1989	0			
1988	1		Medina	
1987	2	*N4 Asse	Gounass	
1986	3		(Pikine)	Mécanicien
1985	4	*M3 Aminata		*
1984	5		*	
1983	6			
1982	7	*V1 Oumou	THIES	Chomage
1981	8			
1980	9			
1979	10			
1978	11		*	*
1977	12			
1976	13		GUEDIALAYE	Chauffeur
1975	14	*D2 Mariam		
1974	15			
1973	16			
1972	17	*N3 Demba		*
1971	18			
1970	19	*M2 Mariam		
1969	20			Mécanicien
1968	21			
1967	22	*N1 Khady	*	
1966	23		HLM III	
1965	24	*M1 Oumou		
1964	25			
1963	26		↑	*
1962	27		TOURNA	Apprenti
1961	28			Mécanicien

11 01 10 21 10 41 10 41
 Lot Cont Man Ind AGEVEN IFAN/ORSTOM 1989

Années	Age	Evénements Familiaux	Itinéraire résidentiel	Activités
1935	54			
1936	53			
1937	52			
1938	51			
1939	50			
1940	49	*N "Ego"	↑	
1941	48			
1942	47			
1943	46			
1944	45		Fatick	
1945	44			
1946	43			
1947	42			
1948	41			
1949	40			
1950	39			
1951	38		*	
1952	37			
1953	36			
1954	35			
1955	34		TOURNA	
1956	33			↑
1957	32			Apprenti
1958	31			Mécanicien
1959	30			
1960	29			

Ce graphique permet d'enregistrer aussi bien des renseignements donnés avec une date précise, que des événements dont on peut simplement donner l'âge ou la durée (tel enfant a aujourd'hui 10 ans; je me suis mariée il y a 15 ans; j'ai vécu 1 an aux HLM-I; j'ai travaillé 5 ans à la SOTRAC).

Enfin, cette fiche permet de placer dans le temps des événements que l'enquêteur n'a pas pu dater précisément, mais qui sont situés entre des événements dont les dates sont connues.

La fiche AGEVEN comprend 3 colonnes :

- la première concerne les naissances et les événements matrimoniaux, elle est généralement remplie avant les autres, car les liens familiaux sont plus facilement remémorés. Chaque événement doit être suivi de son numéro d'ordre, du (ou des) prénom(s) de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement de la date précise. Une croix sera portée sur l'axe des années/âge repérant cet événement. Pour les divorces et les veuves, le numéro d'ordre doit être le même que celui du mariage correspondant.

Exemple:

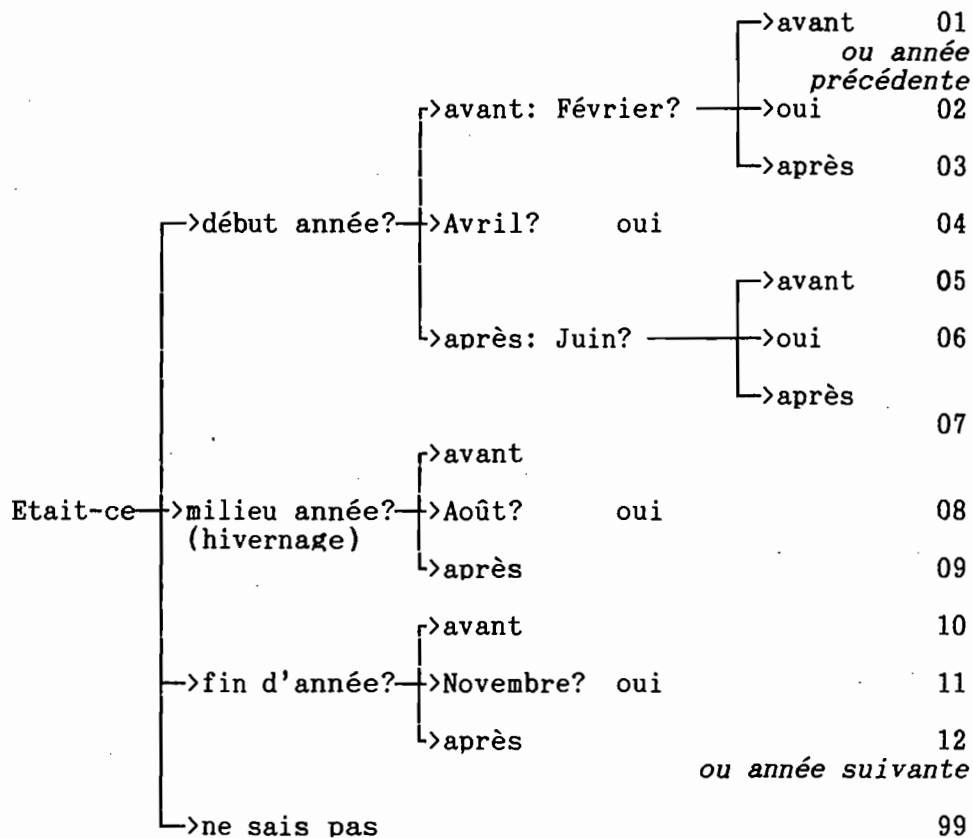
M1 avec Oumou		1 ^{er} mariage avec Oumou
M2 avec Mariam		2 ^{ème} mariage avec Mariam
D2 (Mariam)		Divorce avec Mariam
V1 (Oumou)		Rupture du 1 ^{er} mariage par décès de Oumou

- La deuxième colonne concerne les lieux de résidence. Ce sont les villes ou villages hors de Dakar/Pikine, ainsi que les quartiers de Dakar/Pikine où l'enquêté a habité. Cette deuxième colonne permet en particulier de repérer la date de la première arrivée à Dakar ou à Pikine.

- La troisième colonne sert à relever tous les changements d'entreprise ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité. Pour établir la chronologie, on ne tient pas compte des activités secondaires exercées parallèlement à une activité principale.

IV.1.2 La datation des événements

Il est nécessaire, pour l'analyse quantitative des biographies, que les événements soient enregistrés dans leur ordre le plus exact, c'est-à-dire qu'ils soient datés si possible au mois près. Si la personne ne se souvient pas du mois, l'enquêteur doit proposer une date en rapport, par exemple, à l'hivernage (avant, pendant, après), et, en fonction de la déclaration de l'enquêté, lui faire des propositions comme indiqué dans le graphique suivant:



Si d'après la fiche AGEVEN deux événements ont eu lieu la même année, plusieurs cas peuvent se présenter:

1 - L'enquêté déclare de lui-même des dates au mois près: ces dates sont alors inscrites sur le questionnaire.

2 - L'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que les deux événements se sont passés en même temps (ou à quelques jours près): l'enquêteur propose une date ou une période comme l'hivernage (voir plus haut). Si aucune date n'a pu être estimée, le code pour le mois est 66 pour les deux événements.

3 - L'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que l'un des événements s'est passé avant l'autre (à plus d'un mois d'intervalle): on propose une date ou une période comme l'hivernage, pour l'un des événements. Si l'enquêteur réussit à dater approximativement un des événements, il doit faire en sorte de situer l'autre événement par rapport au premier, comme dans le cas 4 ci-dessous. Si aucune date n'a pu être estimée, le code pour le mois est fixé à 33 pour le premier événement et 88 pour le second.

4 - L'enquêté donne l'une des dates seulement (soit qu'il s'en souvient spontanément, soit que l'enquêteur l'a aidé en lui posant des questions). Deux cas se présentent:

- . l'autre événement à dater est postérieur au premier événement daté: on propose une date entre le premier événement et la fin de l'année.
- . l'autre événement à dater est antérieur au premier événement daté: on propose une date entre le début de l'année et le premier événement.

5 - L'enquêté ne se souvient ni des mois, ni de l'ordre des événements: si malgré toutes les propositions de dates, l'enquêteur n'obtient aucune réponse sûre, on code 99 pour les deux événements. Ce cas n'est arrivé que très rarement, car les enquêtés réussissent toujours à situer un événement par rapport à l'autre dans leur ordre chronologique.

En fait, le recoupement des informations nous a toujours permis d'indiquer la chronologie, même si l'enquêteur n'avait pas inscrit les bons codes sur le questionnaire lors de son passage sur le terrain. Pour l'équipe de supervision, une des tâches prioritaires a en effet consisté à vérifier, dès le questionnaire rempli, la cohérence de la datation des événements. Les enquêteurs, en particulier au début de l'enquête, étaient renvoyés sur le terrain lorsque les erreurs de datation n'étaient pas corrigibles sans vérification auprès de l'enquêté. Ce contrôle manuel ajouté au contrôle automatique, lors de la saisie du questionnaire à l'aide du logiciel ISSA, font que les cas de simultanéité dans la datation sont quasi inexistantes.

Des recoupements entre plusieurs questionnaires ont parfois été possibles pour vérifier la cohérence des réponses, dans le cas où deux individus d'un même ménage (ex: mari et femme) étaient soumis au questionnaire biographique, et avaient connu des événements ensemble. En somme, le bon recueil de la chronologie des événements dans l'enquête biographique nécessite une attention particulière de l'équipe encadrante, qui doit nécessairement être très présente sur le terrain. Cela est non seulement nécessaire pour la datation des événements, mais aussi pour le recueil de la parenté et des professions, dont l'intitulé sur le questionnaire devrait être inscrit sans ambiguïté

IV.2. LE MODULE 3: ORIGINES FAMILIALES ET ENFANCE

Si ce module fait l'objet de nombreux commentaires dans ce rapport, c'est qu'il a pour rôle fondamental de restituer les origines familiales et sociales de l'enquêté. Mais aussi certaines remarques faites à propos de ce module valent aussi pour d'autres modules. En effet, les questions sur l'instruction, l'ethnie, le divorce, l'enfance et, surtout, sur la parenté, apparaissent plusieurs fois dans le questionnaire. L'intérêt de ces questions est illustré sommairement ici par des exemples.

Le rang dans la fratrie:

Le rang de l'individu dans sa fratrie est une des manières de le situer dans son groupe statutaire. Il n'est pas très pertinent de distinguer les rangs intermédiaires entre ceux d'aîné et de cadet, car se sont surtout ces deux derniers statuts qui font la différence dans la fratrie. Le rang actuel, détaillé en trois catégories, ne rend évidemment pas compte des passages d'un rang à l'autre (par le décès ou la naissance d'un frère ou d'une soeur) qui ont pu déterminer des changements importants dans le statut de l'individu (ex: nouvelles responsabilités en tant qu'aîné).

Dans la version définitive du questionnaire, nous n'avons demandé que le rang actuel de l'enquêté. Dans les premières versions du questionnaire lors de l'enquête pilote, nous avons tenté de faire la distinction entre rang à la naissance et rang actuel. Cependant en raison de la difficulté pour l'enquêté, à se souvenir de l'état de la famille à sa propre naissance, il nous a semblé inutile de faire cette distinction.

En effet, bien que le rang dans la fratrie puisse changer au cours de la vie, la mortalité étant élevée au Sénégal, les réponses obtenues lors de la pré-enquête font état de peu de changement: les réponses étaient souvent les mêmes pour le rang à la naissance et pour le rang actuel ce qui peut résulter d'une méconnaissance par l'enquêté lui même du rang qu'il avait à sa naissance. C'est en fait le rang actuel qui compte pour la personne, les décès, surtout précoces, de frères et de soeurs étant assez vite oubliés.

En fait, pour étudier plus particulièrement les changements de statut liés aux changements de rang dans la fratrie, il eut fallu, en plus de l'évolution dans le temps, prendre en compte le sexe et le rang de chacun des membres de la fratrie (on peut être aîné parmi ses frères sans être l'aîné dans la fratrie, si l'on a des soeurs plus âgées), ce que nous ne pouvions faire étant donné les objectifs et les contraintes de l'enquête.

Les niveaux de langues:

Nous avons discuté à plusieurs reprises de la formulation et du contenu à donner à la question sur les langues. Avant la pré-enquête, nous avons pensé établir une liste des langues que l'enquêté parle, ainsi que le niveau de langue correspondant. Lors de la pré-enquête, nous avons changé la formulation de cette question en limitant les réponses aux langues wolof, française, arabe et anglaise. Nous éliminions ainsi les autres langues parlées au Sénégal et ailleurs en Afrique.

La question concernant la connaissance de l'anglais nous est apparue vite inutile et a été supprimée dans la version définitive du questionnaire. La pratique de l'arabe a connu le même sort, car en temps qu'indicateur du

niveau d'instruction en arabe, la question sur le nombre d'année passée à l'école coranique est à la fois plus précise et plus directe.

Mais ce sont surtout les langues nationales qui posent problème: en quoi nous intéressent-elle? Nous cherchions à déterminer le degré d'appartenance de l'enquêté à son ethnie d'origine. Le fait qu'une personne parle sereer, toucouleur ou une des langues diola, est, en soi, un aspect très secondaire dans la problématique de l'insertion et de l'attachement au milieu d'origine. Nous avons donc remplacé la question sur les langues nationales par une question sur la pratique de la langue du père ou de la mère, ce qui nous semble évaluer au plus près l'attachement aux origines. Associée avec les questions sur l'ethnie des parents et sur le niveau de langue en wolof, la question "*parlez-vous la langue de votre père / de votre mère?*" permet de produire une typologie assez fine des pratiques linguistiques, qu'on peut ensuite mettre en rapport avec d'autres caractéristiques de l'individu.

Avec le wolof et le français, nous cherchons à obtenir des indicateurs d'intégration dans l'agglomération dakaroise. La formulation de la question sur la pratique du wolof et du français peut paraître maladroite par rapport aux réponses qui sont proposées. C'est que nous avons préféré ne pas suggérer un niveau de langue à l'enquêté. En effet, il y a souvent, dans les réponses, la marque d'une certaine modestie vis-à-vis de la langue française, qui pousse à déclarer qu'on ne parle pas du tout la langue. C'est pourquoi nous avons préféré noter la réponse en terme de niveaux de langue, en créant un niveau intermédiaire entre "pas du tout" et "bien". En fait, lors de la pré-enquête, il s'est avéré que les enquêtés répondaient spontanément par un niveau de langue, même si la question était formulée de façon binaire ("*parlez-vous, oui ou non, le ...*"). Il est préférable que ce niveau soit indiqué par l'enquêté lui-même plutôt que suggéré par l'enquêteur. Si presque toutes les personnes enquêtées parlent le wolof, par contre seul 38 % déclare bien parler le français, et 38 % (également) ne pas le parler du tout (5).

L'instruction:

Nous n'avons pas tenu compte du diplôme pour caractériser le niveau d'instruction en français. La formulation de la question en aurait été compliquée (allongeant d'autant la durée de l'interview), et elle n'eut servi qu'à évaluer les niveaux d'instruction relativement élevés, qui ne concernent qu'une petite partie de notre population cible. Pour les mêmes

(5) Ces chiffres concernent l'ensemble de l'échantillon, dans lequel les hommes et les personnes âgées sont sur-représentées. Ces proportions ne sont pas extrapolables en l'état, elles sont juste un reflet des réponses apportées par l'ensemble des enquêtés. Il s'agit donc d'un ordre de grandeur.

raisons, nous avons regroupé tous les niveaux d'études supérieures au baccalauréat en une catégorie unique "supérieur".

En ce qui concerne l'éducation coranique, nous pensons que le nombre d'années est le meilleur indicateur de niveau, car il n'y a pas à proprement parler de "classe" à l'école coranique.

La religion:

Un classement selon les principales religions pratiquées au Sénégal a été adopté, avec une distinction selon les grandes confréries musulmanes. D'autres groupes religieux et confrériques existent au Sénégal, mais il ne nous paraît pas essentiel d'en rendre compte au stade quantitatif de l'enquête.

Le statut matrimonial:

La modalité "union libre" peut paraître surprenante pour qui connaît le Sénégal, où la vie maritale ne correspond pas aux normes sociales. Cependant, au vu de l'évolution rapide qu'ont connue les grandes villes africaines, nous n'avons voulu préjuger en rien de la déclaration des enquêtés. A ne proposer que "ce qui se fait", on risque d'aboutir à une saisie conservatrice du statut matrimonial, qui occulterait les évolutions récentes. Il reste que l'union libre et le statut matrimonial en général ne sont pas si facilement définis, comme nous le verrons à propos du module sur la vie matrimoniale. En définitive, cette question (en avance sur son temps) n'a donné aucun résultat puisque 4 personnes seulement sur 1557 enquêtés ont déclaré vivre en union libre.

La question sur les fiançailles a été introduite pour tirer un sous-échantillon qui devrait servir à une étude qualitative ultérieure. Sur les 307 célibataires, un tiers se déclare fiancé.

L'ethnie des parents et de l'épouse:

On peut reprocher à une classification des principales ethnies représentées au Sénégal de ne pas tenir compte ni des différences intra-ethniques, ni des ethnies minoritaires qui peuvent avoir des comportements particuliers, notamment en matière de migration (comme par exemple les Sarakholé, bien connu pour leur migration internationale vers la France). Cependant il ne faut pas perdre de vue le caractère statistique de l'enquête: cela n'a pas grande signification d'établir un grand nombre de modalités pour une variable, quand certaines peuvent ne concerner qu'un nombre réduit d'individus dans l'échantillon. Déjà, sur les 1557 biographies, nous avons interrogé seulement 84 Diola, qui ne forment pourtant pas le groupe ethnique le plus minoritaire dans l'agglomération.

Nous demandons à l'enquêté de nous préciser l'ethnie de son père et de sa mère pour deux raisons au moins:

-pour pouvoir traiter la question sur les langues parlées (voir plus haut le paragraphe sur les langues).

-pour éviter le biais des réponses vers l'ethnie majoritaire au Sénégal, à savoir l'ethnie wolof, et pour aboutir à une catégorisation plus fine de l'ethnie de l'individu, qui tienne compte de l'ethnie de la mère et pas seulement de celle du père comme le veut la règle de transmission du caractère ethnique.

Les castes:

La question des castes, dans le questionnaire, concernent les parents et non la personne elle-même, ce qui en atténue la "brutalité", tant il est vrai que les castes restent un sujet sensible au Sénégal. Pour ménager encore plus les susceptibilités, nous avons introduit, au stade de la pré-enquête, la question sur les castes des parents après celle sur leur activité. L'enquêteur demandait si l'activité des parents était liée à des activités de caste, dans le but de rendre la question plus indirecte, moins brusque. Cette précaution s'est révélée inefficace lors de la pré-enquête: les enquêteurs et nous-mêmes avons relevé que les enquêtés se demandaient où nous voulions en venir. Notre prudence générait la confusion. D'ailleurs, c'était bien plus souvent l'enquêteur qui était gêné de poser la question, que l'enquêté qui était gêné d'y répondre.

Nous avons donc fini par poser directement la question, qui, contrairement à ce qui nous craignons, n'a choqué personne. Au bout du compte il est difficile d'évaluer en l'absence de sources comparatives fiables, la représentativité des gens castés parmi les 1557 enquêtés: à titre indicatif 127 personnes ont indiqué la caste de leurs parents (griot ou forgeron le plus souvent). Les premiers résultats montrent que cette variable s'avère particulièrement pertinente dans l'analyse de l'entrée dans la vie active.

Le divorce des parents:

Le divorce des parents est une question qui paraissait très sensible aux anthropologues de l'équipe, alors que les démographes ne pensaient pas qu'un excès de précautions fût nécessaire. Il avait été proposé de demander aux enquêtés si leurs parents sont (ou étaient, en cas de décès de l'un au moins d'entre eux) "toujours ensemble". Outre la confusion avec le veuvage, la pré-enquête a montré que la question directe sur le divorce des parents est préférable aux circonvolutions, et qu'il appartient surtout à l'enquêteur de ne pas dramatiser la question, et de la poser avec tact. Environ 10% des enquêtés sont issus d'un couple divorcé, et dans ce cas ils ont vécu plus fréquemment avec leur mère.

Une fois de plus, la formulation ne s'est pas montrée efficace. Le risque était grand de passer au dessus des questions sur l'enfance, parce que la question "avez-vous été élevé par vos deux parents?" constituait un filtre trop puissant: elle amenait bien souvent une réponse positive, alors que nous nous rendions compte après discussion que la réalité était toute autre.

Nous avons donc préféré éviter le terme "personne qui vous a élevé" pour le remplacer par le terme "personne avec qui vous avez vécu". Cette personne n'est certes pas nécessairement celle qui a joué le plus grand rôle dans l'enfance de l'enquêté, mais nous pensons qu'une telle question permet de repérer la plupart des cas de confiage dans l'enfance.

(extrait du questionnaire définitif:)

Avant 15 ans avez-vous vécu ailleurs
que chez votre père ou
que chez votre mère? oui(1) non(2)

.....

A quel âge avez-vous vécu ailleurs
que chez vos parents?
Qui était la personne chez qui vous
avez habité?

Où habitait-il/elle?
De quelle ethnie est-il/elle?
Quelle était son activité quand
vous l'avez quitté?

Dans l'enquête, sur 1557 migrants, 359 soit 23% ont été confiés avant l'âge de 15 ans à un parent ou à une autre personne. L'âge au confiage ou la distribution selon la parenté du tuteur varie peu d'une génération à l'autre. Nous avons pu nous rendre compte, en rapprochant cette question et celle sur l'itinéraire migratoire, que le confiage est fortement lié à la migration: les dakarois sont moins souvent confiés que les migrants.

Nous aurions pu prévoir le cas des confiages successifs à différentes personnes, les retours chez les parents suivis de renvois chez le tuteur, etc... Cependant, ces cas complexes, outre qu'ils ne sont pas très fréquents, sont difficiles à traités par des méthodes quantitatives; le gain en précision dans la description de la biographie risquait d'être assez minime comparé à la perte en temps d'interview et en fiabilité de l'information recueillie.

La parenté:

Une des difficultés majeures que nous avons rencontrées en concevant le questionnaire, fut la description des liens de parenté. En effet, nous voulons situer l'individu au sein de sa famille. En plus de l'origine familiale, de l'enfance et de la vie matrimoniale, nous voulons savoir quels membres de la famille interviennent le plus souvent dans la vie de l'individu. A différents moments de l'entretien, nous avons donc eu besoin d'établir le lien de parenté entre l'enquêté et une tierce personne.

Dans les premiers questionnaires, nous avons laissé ouvertes les questions sur la parenté, afin de repérer les parentés les plus fréquemment citées. Généralement, la réponse spontanée que l'enquêté donne à la question "*Quel était votre lien de parenté (avec telle personne)?*", est assez décevante; l'enquêté fait appel à des termes wolof de parenté classificatoire, auxquels il donne des contours très vagues.

En effet, les changements dans les pratiques sociales et familiales n'amènent pas toujours de changements des termes de parenté. Ces termes, tout en témoignant de la tradition, recouvrent maintenant des réalités différentes. Sous un même nom, ce ne sont plus exactement les mêmes personnes qui sont désignées. Les termes traditionnels sont généralement simplifiés et certaines personnes autrefois distinguées entre elles ne le sont plus. Aux termes wolof viennent s'ajouter des termes français, ce qui ajoute à la confusion. En somme, il fallait recourir à la parenté dite "descriptive", plus opérationnelle.

Nous avons pu nous rendre compte qu'en posant les bonnes questions et au prix d'un allongement de l'entretien, nous pouvions obtenir une description assez précise du lien de parenté. Il semblait donc possible de dresser la liste d'une quarantaine de liens de parenté proches, selon une méthode bien connue en anthropologie, par la combinaison des termes suivant: fils/fille, père/mère, époux/épouse, frère/soeur (ex: Fils de la Soeur de la Mère de l'Epouse d'Ego).

Cependant, le recueil, le traitement et l'analyse quantitative de la parenté descriptive exacte deviennent vite extrêmement fastidieux et n'apportent pas grand chose comparés à l'investigation anthropologique. Nous voulions plutôt parvenir à une saisie simplifiée de la parenté, qui ne soit ni classificatoire, ni non plus totalement descriptive (donc complexe).

C'est certainement à propos de la parenté que le compromis entre le quantitatif et le qualitatif fut le plus difficile à établir. La difficulté semblait telle qu'au terme de la pré-enquête, nous avons pensé sérieusement supprimer toutes questions sur la parenté. Finalement, une solution de

compromis à consister à décomposer la question sur la parenté en une série de trois questions.

La première décrit principalement le lien de génération entre Ego et la personne citée:

Père ou Mère(1); Ascendant(2); Collatéral(3); Epoux ou épouse(4); Fils ou fille(5); Autre parent(6); Sans lien(7).

La seconde question permet de classer la personne citée dans les lignages paternel ou maternel, ou encore dans la parenté de l'époux (ou de l'épouse).

Lignage côté: du père(1), de la mère(2), de l'époux ou de l'épouse(3), non concerné(0).

Au total, ces questions permettent de distinguer dix-huit catégories de liens de parenté et d'alliance (6).

La troisième question permet d'opérer la distinction selon le sexe du parent concerné.

Lorsque plusieurs personnes proches interviennent en même temps, l'enquêteur doit citer la personne la plus proche en fonction de la hiérarchie indiquée au tableau 9. Ce tableau donne aussi la correspondance entre les codes et le lien de parenté (en langage courant) de l'enquêté avec une tierce personne.

A l'aide de ces codes, on pourra, par exemple, classer l'oncle utérin dans les "ascendants côté mère". La question sert aussi à distinguer frère de même père et de même mère (collatéral côté mère) et frère de même père seulement (collatéral côté père). Elle permet aussi de repérer les co-épouses de la mère d'Ego. En effet ce système de codification a pour avantage de tenir compte de la polygamie, à la fois au niveau des parents d'Ego et au niveau d'Ego lui-même. Il est donc bien adapté à la description de la parenté en Afrique où la polygamie est fréquente. Par ailleurs, la prise en compte de la parenté de l'époux (ou de l'épouse) permet de bien analyser le confiage des enfants.

L'analyse du confiage, illustre bien l'utilisation possible de la variable parenté. Suivant l'âge au confiage, la parenté de la personne chez qui l'individu est accueilli varie. Au fur et à mesure que cet âge augmente, on est de moins en moins confié à des grand-mères ou des tantes, et de plus en

(6) Nous avons systématisé par la suite cette codification de la parenté (en tenant compte de l'expérience acquise au cours de cette enquête), elle fait l'objet d'une présentation au colloque de l'UEPA tenu à Ouagadougou en 1991 sur le thème "Femme, famille et population" (ANTOINE, BOCQUIER, 1991).

plus à des grand-pères ou des oncles. Entre 0 et 4 ans, les jeunes sont davantage confiés à des parents du lignage maternel, les proportions s'équilibrant par la suite. Les jeunes talibés sont confiés à des marabouts essentiellement entre 5 et 9 ans. A partir de 10 ans, les placements sont plus fréquents auprès des frères ou d'autres parents plus éloignés qui prennent souvent en charge la scolarité ou l'apprentissage. Dans ce cas on voit clairement que suivant l'âge de l'enfant, ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont sollicitées. Au jeune âge l'enfant est confié plutôt à des aînés, parents de la mère. Par contre, après 10 ans, il est confié à des hommes aptes à prendre en charge, sous une forme ou sous une autre, sa formation et son éducation.

A partir du recueil des liens de parenté, il devient également possible de constituer une typologie du ménage selon plusieurs classifications, soit en considérant la présence de plusieurs générations, soit en tenant compte des collatéraux (Locoh, 1988; Vimard, 1987). La famille conjugale classique, à savoir le père, la mère et les enfants ne concerne que 21 % des ménages et 15 % de la population dakaroise vit dans ce type de ménage. Si le ménage polynucléaire monogamique ne représente que 17 % des ménages, par contre un quart de la population vit dans un ménage de ce genre. Par ailleurs, 15% des ménages ont à leur tête une femme. La moitié de ces ménages est constituée par le groupement de plusieurs individus non directement apparentés (par exemple des bonnes qui se regroupent et louent en commun une chambre) et 6 % sont des ménages monoparentaux de fait (une mère et ses enfants), mais dans certains cas il s'agit d'une co-épouse qui réside de façon indépendante de son mari.

Nos analyses nous permettent de relever que parmi les ménages dont le chef est né à Dakar ou bien qui y est installé depuis plus de 20 ans, un tiers compte plus de 10 personnes. Les difficultés économiques conduisent les individus à prendre de plus en plus tard la responsabilité d'une famille: à 35 ans seulement 30% des hommes sont chef de ménage. La crise perpétue et accroît la dépendance envers les aînés.

La place accordée aux questions sur la parenté peut paraître excessive, d'autant que la série de trois questions est répétée tout au long du questionnaire au moins une fois par module. Cependant, ces questions ont le mérite d'être courtes et sans ambiguïté. Elles peuvent être aisément et rapidement posées par un enquêteur sans formation poussée sur la parenté.

Tableau 9: Codification des liens de parenté

PARENTE	LIGNAGE	LIEN DE PARENTE
3	1	père
3	2	mère
3	3	père ou mère de l'époux/se
4	1	oncles et tantes paternels et génération des grands parents paternels
4	2	oncles et tantes maternels et génération des grands parents maternels
4	0	belle-mère (en wolof: Bajan) c'est-à-dire épouse du père autre que la mère de l'enquêté,
4	3	oncles et tantes de l'époux/se et générations des grands parents de l'époux/se
5	0	frères et soeurs de même père et de même mère
5	1	frères et soeurs de même père seulement
5	2	frères et soeurs de même mère seulement
5	3	frères et soeurs de l'époux/se
1	3	époux, épouse ou co-épouse
1	0	co-épouse, ou époux/se d'un mariage précédent
* 7	3	<i>Père ou mère d'un enfant illégitime de l'enquêté(e)</i>
2	0	enfants
2	3	enfants de l'époux/se ou de la co-épouse
6	0	petits enfants et neveux et nièces (enfants des frères et soeurs)
6	1	autres parents paternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	2	autres parents maternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	3	autres parents côté époux/se
* 0	3	<i>époux/se du fils ou de la fille</i>

* : pour le module 8

IV.3. LE MODULE 4: LE PARCOURS MIGRATOIRE HORS DAKAR ET LA PREMIERE ARRIVEE

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants, il nous fait aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement d'un milieu rural vers l'agglomération.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences depuis la naissance jusqu'à la dernière résidence avant l'arrivée à Dakar ou à Pikine. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer avec qui il résidait (personne la plus proche), ainsi que son activité principale. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continue" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête, pour le migrant comme pour le non migrant, que l'enquêté ait ou non effectué une migration hors Dakar/Pikine. Cette partie du module présente cependant une lacune, la question concernant le statut dans la profession a été omise, et cela est particulièrement important pour connaître les périodes d'apprentissage. Une correction manuelle a permis de rattraper cette erreur. D'autre part les questions sur la profession auraient du précéder celles sur la parenté.

L'arrivée dans l'agglomération dakaroise:

Cette partie du module 4 occupe une place à part dans la reconstitution de la biographie. Il a pour but la description du moment précédant immédiatement la première installation à Dakar ou à Pikine. Il peut s'agir d'un moment très court (ex: hébergement de quelques jours avant l'installation plus définitive dans un autre logement), comme il peut s'agir de la première installation elle-même.

Lors de la pré-enquête, nous nous sommes rendus compte que ce premier moment a pu être oublié au bénéfice du séjour plus durable qui l'a suivi. L'enquêteur devait donc bien insister auprès de son interlocuteur pour recueillir les conditions dans lesquelles il était arrivé pour la première fois dans l'agglomération, en référence au tout premier jour (ou plus exactement: à la toute première nuit), passée à Dakar ou à Pikine.

A propos de ce module, il a souvent été question, à l'occasion des discussions de l'équipe de recherche, de la prise de décision de la migration. Nous avons pensé demander à la fois "qui a pris la décision de migrer?", et "qui a financé le voyage?". Cependant, à l'épreuve du terrain, la première question s'est montrée largement inefficace: l'enquêté avait

une forte tendance à répondre "moi-même", même si après discussion, il s'avérait qu'une autre personne était intervenue dans la décision. Cette intervention prenait souvent la forme d'un conseil donné par la famille, de sorte qu'on ne peut à proprement parler d'autorité, d'ordre imposé. Il fallait poser la question de façon à rendre compte de l'aspect "concertation": nous avons donc opté pour la formulation suivante "avec qui avez-vous pris la décision de migrer?", qui attribue d'emblée (à tort ou à raison) la responsabilité de la migration à l'enquêté, mais qui amène l'enquêté à faire référence à une autre personne, s'il y a lieu. Parmi les 1060 personnes qui ont migré vers Dakar, 213 (20%) déclarent avoir pris la décision seule.

La pré-enquête a montré que le financement du voyage est un aspect assez secondaire de la migration. Nous avons préféré supprimer cette question, qui n'amenait que des réponses embarrassées. En revanche, il nous semble pertinent de savoir si, avant sa première migration, le migrant connaissait déjà l'agglomération dakaroise, pour y avoir fait des visites. Des séjours, même brefs, peuvent influencer la décision de migrer, par la familiarité qu'ils donnent au futur migrant avec sa ville d'adoption. Contrairement à notre attente, 60% des migrants n'était jamais venu à Dakar avant leur installation.

Une série de questions sur les biens que possédait l'enquêté avant son installation à Dakar ou à Pikine, permettra de comparer sa situation économique avant migration et sa situation actuelle (voir module 9). Ceux qui possédaient déjà quelque chose en propre, avant la migration, constituent une infime minorité (si 13% des enquêtés possédaient au moins un animal domestique, et 14% un champs, seulement 3% avaient un terrain, et 4 % une maison au village; environ 1% détenaient un bien d'équipement ménager).

Extrait des principales instructions du module 4:

Q 401: Notez le numéro du lieu selon l'ordre chronologique de l'AGEVEN.

Attention: Passez en revue toutes les résidences hors de Dakar ou de Pikine depuis la naissance de l'enquêté, même s'il a fait des allées et venues entre l'agglomération dakaroise et le reste du pays.

Ex: Mansour est né en 1960 à Fatick, où il est resté 8 ans. En 1968, il suit ses parents à Mbour. A 14 ans, il part travailler chez un oncle à Pikine. Au bout de 4 ans d'apprentissage, il obtient un travail à Fatick en juin 1978. En 1986, l'entreprise l'a licencié et il est retourné à Pikine.

Pour cet exemple vous deviez remplir les premières questions du module comme suit:

	0 1	0 2	0 4
Numéro de lieu (AGEVEN)	Lieu <u> </u>	Lieu <u> </u>	Lieu <u> </u>
Date d'installation:	9 9 6 0	9 9 6 8	0 6 7 8
Lieu d'installation:	M M A A	M M A A	M M A A
REGION	1 0 9	1 0 7	1 0 9

Remarquez que l'on passe directement du lieu 02 au lieu 04, car le lieu 03 concerne le module 5 et 6, sur la vie à Dakar ou à Pikine.

Les questions 411 à 432 concernent seulement les migrants, c'est-à-dire les enquêtés qui ne sont pas nés à Dakar ou à Pikine. Il est très important de demander à l'enquêté de se souvenir du premier jour de son arrivée à Dakar ou à Pikine, car nous voulons connaître les circonstances de son arrivée.

Q 413: Quartier de Dakar ou de Pikine: Notez le quartier exact avant de codifier selon le CODE DES LIEUX. Insistez pour savoir où l'enquêté a logé en arrivant à Dakar ou à Pikine, quelle que soit la durée de séjour, même s'il s'agit d'une seule nuit.

Q 416: Raison de la migration: notez toujours la réponse spontanée. Codifiez ensuite.

- Je ne pensais pas m'installer à Dakar ou à Pikine, j'étais venu en visite(0);
- Je devais poursuivre mes études ou mon apprentissage (1);
- Je suis parti pour chercher du travail(2);
- Je suis parti pour prendre un travail qu'on m'avait offert avant de venir(3)
- Après mon mariage, je suis parti m'installer avec mon conjoint(4)
- J'ai suivi la famille qui a migré à Dakar/Pikine(5);
- Je voulais rejoindre un parent qui habitait déjà à Dakar/Pikine(6);
- Je voulais améliorer mes conditions de vie (et celles de ma famille)(7);
- Je ne m'entendais plus avec les personnes avec qui j'habitais(8);
- C'est pour une autre raison que je suis parti(9). Notez bien la raison invoquée.

Q 417-419: Prise de décision de la migration: voir PARENTE.

Bien souvent l'enquêté dira d'abord être le seul à avoir pris la décision de migrer. C'est au cours de votre discussion avec l'enquêté que vous arriverez à déterminer qui est la personne ayant influé le plus sur la migration de l'enquêté. Insistez pour savoir s'il n'y a pas eu des discussions avec des personnes qui l'ont conseillé dans sa décision. Ces personnes peuvent être de sa famille ou de la communauté en général.

S'il y a plusieurs personnes, chercher à savoir quelle est la personne la plus proche qui a influé le plus directement sur le départ de l'enquêté vers Dakar ou Pikine. Cela peut être une personne qui lui a demandé de partir avec elle ou sans elle, ou de venir la rejoindre, à Dakar ou à Pikine.

Notez bien à la Q 417: Nous avons rajouté trois modalités à cette question:

-*Famille(8)*: cas où l'enquêté ne cite aucune personne qui a particulièrement influé sur sa migration, mais où il y a bien eu une concertation avec la famille.

-*Autre(9)*: cas où les personnes qui ont influé sur la migration ne font pas partie des relations proches de l'enquêté (ex: administration, conseil d'orientation scolaire...)

-*seul(0)*: cas où l'enquêté a décidé seul sa migration, sans le conseil de personne. Ce cas est rare, car il y a généralement concertation avec les proches. Notez cette réponse seulement après avoir insisté pour être bien sûr qu'une personne n'a pas influé sur la migration.

Q 420: Lieu de résidence de la personne ayant influé sur la décision de migrer: notez bien la résidence au moment de la migration. S'il s'agit d'une personne qui a migré en même temps que l'enquêté, noter son lieu de résidence de départ:

-*L'enquêté a habité chez la personne (lieu mentionné à la Q 413) en arrivant à Dakar ou Pikine (1)*

-*L'enquêté a habité ailleurs que chez cette personne à Dakar ou à Pikine(2);*

-*L'enquêté et la personne habitait dans le même logement hors de Dakar ou de Pikine(3)*

-*L'enquêté et la personne n'habitait pas dans le même logement hors de Dakar ou de Pikine(4)*

Q 421: Nombre de visites à Dakar ou à Pikine: demandez à l'enquêté de se souvenir de toutes les visites, même courtes à Dakar/Pikine, et même s'il n'y a pas passé la nuit. Si l'enquêté a fait beaucoup de visites à Dakar ou à Pikine, et qu'il ne se souvient pas, de ce fait, du nombre de fois, codez 88. Si l'enquêté mentionne une période de plus de 6 mois, corrigez la fiche AGEVEN en conséquence et reprenez les questions depuis la question 408, en mettant la date du début de ce séjour de plus de 6 mois.

Biens personnels: demandez à l'enquêté ce qu'il avait personnellement avant d'arriver à Dakar/Pikine.

Il peut arriver que l'enquêté ne veuille pas dénombrer son bétail: essayer de savoir quand même s'il s'agissait d'un troupeau (plus de 10 têtes) ou non.

Codifiez P: Si l'enquêté possède *plus de 10* de ces animaux (ou s'il dit avoir un troupeau).

Codifiez M: Si l'enquêté possède *moins de 10* de ces animaux mais qu'il ne veut pas les dénombrer.

Codifiez X: Si *l'enquêté refuse de dénombrer* ses bêtes.

Q 425 - 432: Notez *oui, quel que soit le nombre(1) ou non(2)*, pour chacun des autres biens. Pour le champ, le terrain et la maison, cherchez à savoir ce que l'enquêté possédait personnellement: ne mentionnez pas les propriétés familiales ou collectives, mais les propriétés dont l'enquêté a la jouissance exclusive. Distinguez bien les champs cultivables des simples terrains (par exemple pour construire). Pour les maisons, il s'agit de maison déjà bâties ou de cases.

IV.4. LE MODULE 5: L'ITINERAIRE RESIDENTIEL

Quatre thèmes apparaissent dans ce module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise: la durée de résidence et sa localisation, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement.

Pour évaluer l'importance du regroupement familial et son rôle dans la migration, nous avons testé lors de la pré-enquête la question suivante: "*y avait-il d'autres membres de votre famille qui étaient chefs de ménages dans votre quartier? Lesquels?*". Cette question était posée deux fois, au début et à la fin de chaque période de résidence. Bien qu'elle n'ait pas posé de problème particulier sur le terrain, nous avons dû la sacrifier, car elle nous a semblé moins prioritaire que les autres par rapport aux objectifs de l'enquête. Cependant, l'idée d'une telle question est à retenir. D'autres formulations sont possibles: "*dans votre quartier, y avait-il d'autres membres de votre famille qui n'habitaient pas avec vous?*", à quoi peut s'ajouter: "*combien de vos ascendants, époux/épouse(s), enfants, collatéraux, habitaient dans votre quartier?*". On peut aussi élargir la question à l'ensemble des membres de la famille présents dans l'agglomération dakaroise.

En ce qui concerne le type de logement, les catégories citées ont été établies selon un ordre hiérarchique. Les trois premières catégories (villa, appartement en immeubles, appartements dans opérations immobilières [HLM, SICAP]) tiennent compte de l'habitat de haut et moyen standing, particulièrement présent à Dakar. Les deux catégories suivantes résultent de regroupements de types d'habitat plus "populaires". A l'occasion de l'analyse d'une enquête antérieure menée à Pikine en 1986, nous avons pu nous rendre compte que la distinction entre terrasse et maison à étage ne se justifiait pas (classés "étage-terrasse"), ni non plus la distinction

entre toit en tôle ou en fibrociment pour les maisons en dur. De même les habitations sans murs "en dur" (ou en partie seulement), sont regroupées sous le même nom de "baraque". Ce sont ces trois derniers types d'habitat qui sont les plus fréquemment cités dans le parcours résidentiel (maison en "étage-terrasse" 22%, toit en tôle 40%, baraque 24%). Les habitats du type HLM ou SICAP, ne représentant que 11% des cas.

La question sur les éléments de confort ne pose pas de problème particulier, si ce n'est qu'il vaut toujours mieux poser la question sur les W.C. en dernier pour ne pas heurter les susceptibilités.

Une des manières de saisir le recours à un réseau social, est de savoir à quelle personne l'enquêté a fait appel pour trouver son logement. Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux non spécifiquement dakarois. Les deux questions ont été posées de la façon suivante:

Pour trouver ce logement, avez-vous fait appel à: employeur(1) collègue(2) ami(3) un parent(4) courtier(5) association(6) institution(7) autres(9) à personne(0)

Où habitait cette personne ou ces personnes? voisinage(1) ailleurs à D/P(2); Hors D/P(3);

Le recours à d'autres personnes, n'est mentionné la plupart du temps que pour le premier logement occupé en propre. Lorsque l'enquêté est une femme, son propre statut de résidence est souvent celui d'"hébergée"... par son mari. Cependant, c'est moins le statut de résidence personnel que celui du ménage que nous voulons saisir. C'est pourquoi, dans le cas d'une femme mariée dont le mari prend en charge le logement, qu'il habite ou non avec elle, l'enquêteur doit demander sous quelle forme s'effectue la prise en charge; ainsi on demandera si le mari est locataire ou propriétaire du logement qu'occupe la femme enquêtée, ou encore si la femme est hébergée par un parent de son mari.

Si l'enquêté est hébergé ou co-locataire, nous lui demandons de nous citer la personne qui l'a hébergé, ou avec qui il a partagé son loyer. Elle nous permet de situer précisément le lien de parenté (s'il y a lieu) avec la personne la plus proche dont dépend l'enquêté pour son logement, soit en tant qu'hébergé, soit en tant que co-locataire. Sur ces 4297 résidences connues par les 1557 enquêtés au cours de leur vie à Dakar/Pikine, la situation d'hébergé représente 59 % des cas, celle de locataire 26 %, co-locataire 3 %, et celle de propriétaire 12 %.

Pour expliquer les changements de logements, il nous est apparu essentiel de demander à l'enquêté d'invoquer la raison de son départ. Ce n'est pas forcément la raison réelle, car avec le recul, l'enquêté peut avoir tendance à rationaliser les circonstances de son déménagement. La question n'a d'ailleurs qu'une valeur indicative, car il est bien évident que c'est souvent un ensemble de raison, plutôt qu'une seule, qui est à l'origine du changement de logement. La pré-enquête nous a cependant permis de distinguer une quinzaine de raisons principales invoquées pour le déménagement, qui figurent dans le questionnaire définitif. Cette codification est incomplète, 14 % des réponses portent sur d'autres raisons que celles proposées.

Extrait des principales instructions du module 5:

Vous devez toujours remplir au moins une colonne de ce module, pour tous les changements de logements à Dakar ou à Pikine.

Q 501: Numéro de lieu: voir AGEVEN.

Reprise de l'exemple cité dans le module 4: Mansour est né en 1960 à Fatick, où il est resté 8 ans. En 1968, il suit ses parents à Mbour. A 14 ans, en 1974, il part travailler chez un oncle à Pikine. Au bout de 4 ans d'apprentissage, il a une offre d'emploi à Fatick en juin 1978. En 1986, l'entreprise l'a licencié et il est retourné à Pikine.

Pour cet exemple vous deviez remplir les premières questions du module 5 comme suit:

Numéro de lieu: (cf. AGEVEN)	Lieu <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">3</td></tr></table>	0	3	Lieu <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">5</td></tr></table>	0	5												
0	3																	
0	5																	
Précisez le quartier exact: <i>QUARTIER</i>	Malika <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr></table>	_	_	_	_Yeumbeul <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr></table>	_												
_	_	_																
_																		
A quelle date vous étiez vous installé(e) dans ce quartier?	<table style="border-collapse: collapse; margin: 0 auto;"> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">3</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">4</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr> </table>	3	4	_	_	<table style="border-collapse: collapse; margin: 0 auto;"> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">3</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">4</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr> </table>	3	4	_	_								
3	4																	
_	_																	
3	4																	
_	_																	
	<table style="border-collapse: collapse; margin: 0 auto;"> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">9</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">9</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">7</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">4</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr> </table>	9	9	7	4	_	_	_	_	<table style="border-collapse: collapse; margin: 0 auto;"> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">6</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">8</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">6</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td><td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">_</td></tr> </table>	0	6	8	6	_	_	_	_
9	9	7	4															
_	_	_	_															
0	6	8	6															
_	_	_	_															
	M M A A	M M A A																

Remarquez que l'on passe directement du lieu 03 au lieu 05, car le lieu 04 concerne le module 4, sur la vie à Dakar ou à Pikine (voir plus haut).

Q 506: Nature de la construction principale, où logeait le ménage de l'enquêté:

Immeuble (1) - Il s'agit d'un immeuble en hauteur comprenant plusieurs appartements occupés par des ménages différents.

Villa (2) - Il s'agit de maison individuelle haut ou très haut standing comprenant un jardin.

Maison individuelle moyen standing SICAP ou HLM (3) - Il s'agit des maisons type SICAP ou des HLM, indépendantes et dont le standing est moyen, et dont la construction a été entreprise par des sociétés immobilières d'Etat.

Etage ou terrasse (4) - Maison individuelle construite souvent par des tâcherons, soit en étage soit avec une terrasse en béton. Cet habitat peut comprendre plusieurs ménages.

Toit ondulé ou tuile (5) - C'est le type le plus courant de maison rencontré dans les quartiers populaires. Cet habitat peut comprendre plusieurs ménages.

Baraque (6) - Maison en planche ou en matériaux de récupération (tôle, carton...).

Autre (7)

Q 512: Statut de résidence de l'enquêté ou de son époux:

Pour les hommes: codez son propre statut de résidence.

hébergé (1), locataire (2), propriétaire (3)

Pour les femmes:

-Codez son propre statut de résidence si son logement n'est pas pris en charge par son mari (ou si elle n'est pas mariée),

-Codez le statut de résidence de son mari, si c'est lui qui prend en charge le logement, même s'il n'habite pas avec l'enquêtée.

Ex1: le couple est hébergé par le frère du mari, codez *hébergé(1)*

Ex2: la femme est mariée et vit avec la famille de son mari, qui lui n'est pas là. Il ne verse pas de loyer à ses parents. Codez *hébergé(1)*

Ex3: la femme est mariée et vit avec ses enfants et sa soeur dans un logement que paie son mari: codez *locataire(2)*, ou *propriétaire (3)*, selon le statut du mari.

Si l'enquêté ou son conjoint est propriétaire(3) du logement:

Q 513: Type d'occupation :

-avec titre d'occupation du logement(1)

-sans titre d'occupation du logement(2)

-avec une autorisation d'occupation du logement(3)

Si l'enquêté ou son conjoint est locataire(2) du logement:

Q 520: Montant du loyer en F CFA, que paie personnellement l'enquêté (ou son mari s'il y a lieu : voir Q 512). Notez bien: ce n'est pas forcément le loyer total versé pour le logement, d'autres personnes peuvent y participer.

Q 521: Type de location : demandez si c'est une,

-*location simple(1)* à un propriétaire

-*location-vente(2)* qui donne accès, à terme, au titre de propriétaire

-*sous-location(3)*, le vrai locataire du logement, celui qui paie le loyer au propriétaire, n'habite pas dans le logement et demande un loyer à l'enquêté

-*co-location(4)*, c'est-à-dire partage du loyer avec une ou plusieurs personnes

S'il s'agit du logement actuel, passez au module suivant sur la vie active.

Si ce n'est pas le logement actuel, pour tous les enquêtés :

Q 525: Raison principale du déménagement: Dans tous les cas, inscrivez la réponse spontanée en clair, codifiez ensuite:

-*pour sous-louer mon logement (01)*

-*pour vendre mon logement (02)*

-*à la suite d'une expulsion par le propriétaire (03)*

-*à la suite d'un déguerpissement dans le quartier (04)*

-*je ne m'entendais plus avec les autres habitants du logement (05)*

-*en raison de mon mariage, pour m'installer avec mon conjoint (06)*

-*en raison de la séparation ou du divorce, j'ai du changer de logement (07)*

-*j'ai accompagné ma famille dans un autre logement (08)*

-*le logement était trop cher (09)*

-*le logement était loin du travail, des amis ou de la famille (10)*

-*le logement était trop petit (11)*

-*j'ai trouvé un meilleur logement ailleurs (12)*

-*je voulais chercher du travail ailleurs, ou, mon travail m'a obligé à déménager (13)*

-*je devais, ou, je voulais retourner au village (14)*

-*autre raison, à préciser (00): ne codez 00 que si vraiment la réponse ne s'approche d'aucune des modalités proposées.*

N'oubliez pas de noter en toute lettre la raison invoquée.

IV.5. LE MODULE 6: L'ITINERAIRE PROFESSIONNEL

L'itinéraire professionnel occupe une place très importante dans le questionnaire biographique. Ce n'est pas tant l'espace qu'il prend que le contenu que nous lui avons donné.

Dans le cas d'une période de chômage, d'étude, de maladie, de retraite ou d'une période au foyer, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités mineures, que

l'enquêté ne considère pas comme principales, lui ont permis de vivre. C'est pour ces raisons que les questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (emploi et chômage).

L'activité principale:

L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. Dans tous les cas, il est demandé à l'enquêteur d'inscrire en clair, sur le questionnaire, la réponse spontanée de l'enquêté. La codification, contrairement à ce qui a été pratiqué pour le questionnaire ménage, sera faite par l'équipe encadrante. La classification des professions et des secteurs d'activité est en effet trop délicate pour être laissée au soin de l'enquêteur. Pour garantir l'homogénéité de la codification et pour maîtriser au maximum l'information recueillie auprès des enquêtés, l'équipe de recherche s'est réservée la codification de l'activité. Nous avons recueilli 367 professions différentes, que nous avons classé en nous inspirant largement de la classification internationale du BIT. Cette classification nous permet à la fois de situer le degré de qualification / technicité requis pour exercer la profession et la place dans la hiérarchie de l'entreprise, ainsi que le secteur d'activité. Cependant les professions détaillées sont encore trop nombreuses pour être analysées quantitativement, de sorte que nous avons opéré un regroupement en 13 catégories, que l'on trouvera à la suite de la liste des professions. Cependant cette précision s'avérait nécessaire pour éviter des regroupements hasardeux directement sur le terrain, et de permettre de suivre plus finement les changements de professions. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant.

Pour les indépendants, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur le caractère informel de l'entreprise. Ainsi pour 692 périodes de travail, où la personne se déclare indépendant, 612 annonce ne pas embaucher de parents, et 606 ne pas employer d'autres personnes; seulement 65 tiennent une comptabilité. Enfin un tiers de ces activités sont exercées en tant qu'ambulant.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue (7). Un système d'emboîtement des questions permet de savoir par qui, ou auprès

(7) Le salarié répondra au minimum à 18 questions et au maximum à 27 questions parmi les 45 qui constitue le module. L'inactif (chômeur ou autre) sera concerné par 8 à 15 questions, et l'indépendant ou l'employeur par 13 à 20 questions.

de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisie cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Près de 80% des salaires sont payés mensuellement.

Les questions suivantes sur la formation et la promotion permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période.

Nous avons initialement posé des questions sur le revenu des indépendants. Les résultats de la pré-enquête ont été catastrophiques: nous avons des réponses très approximatives, qui reflétaient en partie les conditions de la pratique du secteur informel (ZAROOUR, 1989; CHARMES, 1987). Même en passant du temps sur ces questions, nous n'étions pas sûr d'obtenir des estimations fiables des revenus des non-salariés. En revanche, les salariés nous répondaient plus volontiers, au besoin en s'aidant de fiches de paie, s'ils en avaient. Cette dernière constatation nous laisse à penser qu'on peut faire une analyse correcte des revenus salariaux. La pré-enquête nous a déjà permis de constater que, dans bien des cas, les revenus salariaux ont baissé ces dernières années à Dakar et à Pikine, ce qui est une donnée importante à confirmer par l'enquête définitive. Pour l'ensemble des périodes où les gens sont salariés, le montant du salaire est donné dans 97% des cas.

Les activités secondaires:

Pour saisir les activités secondaires, nous demandons à l'enquêté de les classer par ordre chronologique. Au cas où plus de deux activités secondaires seraient exercées, l'enquêteur devra sélectionner les deux qui ont duré le plus longtemps (en nombre de mois), en les classant toujours par ordre chronologique.

Il eut été préférable de saisir exactement chaque période d'activité secondaire. Cependant l'organisation du questionnaire en eut été bien compliquée pour le peu de cas où nous aurions eu des informations pertinentes. Seules des investigations sur les budgets des ménages, au besoin à l'aide d'une enquête suivie ou à passages répétés, permettraient l'analyse précise des activités secondaires. Notre enquête est centrée sur les activités principales, qui restent, par définition, celles qui comptent le plus dans la vie de l'individu.

Enfin, pour mieux saisir l'évolution des liens avec le milieu rural, nous demandons à l'enquêté s'il effectuait des travaux saisonniers au début et à la fin de chaque période d'activité ou d'inactivité.

Extrait des principales instructions du module 6:

L'enquêteur doit toujours remplir au moins une colonne de ce module. Chaque enquêté est concerné par ce module à partir de l'âge de 12 ans au minimum.

Q 604: Type de la période:

- Emploi (1)
- Chômage, et attente d'un premier emploi (2)
- Etudes secondaires ou supérieures (3)
- Au foyer, à la maison, sans recherche de travail (4)
- Retraite avec ou sans pension (5)
- Maladie, accident du travail, invalidité (6)

Si ce n'est pas une période d'emploi (modalité 2 à 6), quelle que soit la situation de l'enquêté:

Q 605-607: Prise en charge de l'enquêté par un proche: Voir PARENTE. Remarquez les modalités Association (8) au cas où l'enquêté serait soutenu par une association à laquelle il participe, et Autres (9) (pour les boursiers, les retraités, par exemple, qui reçoivent une bourse ou une retraite). Si l'enquêté déclare n'être pris en charge par personne (0), assurez-vous que c'est bien le cas, et voyez s'il n'a pas des revenus par ailleurs.

Q 608: Lieu de résidence de cette personne:

- Même logement à Dakar ou à Pikine (1)
- La personne logeait ailleurs que chez l'enquêté mais aussi à Dakar ou à Pikine, ou bien il s'agissait d'un groupe de personne (ex: association, autres) principalement situé à Dakar ou à Pikine (2)
- La personne (ou le groupe de personnes, association, autres...) n'était pas à Dakar ou à Pikine (3)

Si c'est une période d'emploi:

Q 611: Statut d'activité: la codification est la même que dans le questionnaire ménage

- Indépendant et employeur (3)
- Salarié, déclaré ou non déclaré (2)
- Apprenti payé ou non payé (4)

Pour les indépendants et employeurs seulement:

Q 612-613: Personnel de l'entreprise: Vous demanderez à l'enquêté de dénombrer, dans l'entreprise les personnes parentes et non parentes de l'enquêté.

Q 628: Régularité du paiement salarial :

-par jour, journalier (1)

-toutes les semaines (2)

-tous les mois (3)

-pour la saison (4)

-à la tâche, aux pièces, au rendement (5) : cas où le salaire ne dépend pas du temps de travail.

Q 629: Temps d'occupation effectif dans la journée:

-temps partiel (1), moins de 6 heures par jour

-temps plein (2), au minimum 6 heures par jour

Q 632: Montant du salaire pour 1 mois, en début de période.

Q 633: Montant du salaire pour 1 mois, en fin de période.

Q 634: Raison du changement d'activité principale: Dans tous les cas, inscrivez la réponse spontanée de l'enquêté, puis codez:

-période actuelle, il n'y a pas eu de changement (0)

-j'ai perdu mon travail: licenciement, faillite, fin de contrat (1)

-je trouvais les conditions de travail pénibles, peu satisfaisantes, ne correspondant pas à ce que je voulais faire (2)

-je travaillais trop pour le revenu que j'obtenais (3)

-j'ai reçu une offre de travail plus intéressante ailleurs (4)

-j'ai été obligé de quitter mon travail: retour au village, raisons familiales, maladie, retraite...(5)

-autre raison (6): ne codez cette réponse que si elle ne s'approche d'aucune des réponses possibles (1 à 5)

Q 639 jusqu'à Q 645: Activités secondaires: Pour tous les enquêtés:

Voir ACTIVITE. Mentionnez la durée d'exercice de chaque activité secondaire, en nombre de mois (codez 88 si plus de 7 ans = 84 mois).

L'enquêteur devait également demander à l'enquêté si il a eu des activités secondaires,

-soit en plus de son activité principale,

-soit pour lui permettre de vivre mieux ou de survivre en l'absence d'un revenu personnel et régulier (cas des chômeurs et des inactifs: étudiants, invalides, malades, femmes au foyer, retraités).

Ces activités secondaires sont classées par ordre chronologique. Au cas où plus de deux activités secondaires seraient exercées, l'enquêteur sélectionne les deux activités qui ont duré le plus longtemps (en nombre de mois), en les classant toujours par ordre chronologique.

Nous donnons la liste des codes des professions rencontrées durant l'enquête. Cette codification a été effectuée à posteriori.

PROFESSION	GRPROF	CODE	PROFESSION	GRPROF	CODE
architecte	1	21	décorateur	10	162
ingénieur génie civil	1	22	imprimeur tissus	10	162
ingénieur des travaux	1	22	photographe	10	163
ingénieur énergie solaire	1	23	technicien audiovisuel	3	164
ingénieur génie mécanique	1	24	musicien	10	171
ingénieur	1	29	artiste danseur	10	172
géomètre	2	31	assistant cinématographique	3	176
dessinateur	2	32	griot	10	177
technicien génie civil BTP	2	33	footballeur	3	180
technicien mécanographie	2	35	encadreur sportif	3	181
technicien électric.; élect	2	39	entraîneur basket	3	181
pilote d'avion	2	41	coordinateur de projet	1	187
navigateur	2	41	assistant social	2	193
officier marine marchande	1	42	traducteur	1	195
technicien biomédical	2	54	agent d'affaires	5	197
expert médical	2	62	enquêteur	3	199
dentiste	1	63	député	1	201
docteur vétérinaire	1	65	contrôleur du travail	1	202
aide préparateur	3	70	inspecteur du trésor	1	202
aide laborantin	3	70	directeur régional	1	202
infirmier	3	71	directeur des études	1	202
aide infirmière	3	71	inspecteur du travail	1	202
agent sanitaire	3	72	inspecteur des impôts	1	202
laborantin	3	78	inspecteur des douanes	1	202
statisticien	1	81	administrateur civil	1	202
analyste oncad	2	83	directeur projet	1	202
analyste financier	2	83	inspecteur coopération	1	202
informaticien	2	85	chef de cabine	1	202
programmeur	2	86	directeur station fruitière	1	202
économiste	1	90	contrôleur des impôts	1	203
élève étudiant	0	101	directeur de société	1	211
ménagère	0	102	directeur de chantier	1	212
inactif	0	103	directeur de la production	1	212
chômeur sans profession	0	104	directeur armement	1	212
bénévole	0	105	directeur régional	1	212
retraité sans pension	0	106	chef de formation bit	1	213
actif sans précision	0	107	chef de service	1	214
chef comptable	2	111	chef du personnel	1	214
comptable cabinet comptable	2	112	chef de service msat	1	215
gestionnaire	2	113	chef département crédit	1	215
conseiller juridique	1	121	inspecteur du travail BCEAO	1	215
avocat	1	121	entrepreneur BTP	1	216
auditeur	1	123	chef de section visa BIAO	1	217
auditeur interne	1	124	directeur agence de voyage	1	219
greffier	2	125	adjoint directeur	1	219
clerc d'avocat	2	126	chef d'équipe sonees	4	300
huissier	2	127	secrétaire de direction	4	301
professeur lycée	1	132	agent administratif	3	310
directeur d'école	1	132	douanier	3	311
instituteur	2	133	contrôleur foire de Dakar	3	312
instituteur	2	133	contrôleur Oncad	3	313
enseignant arabe	2	133	agent de trésor	3	314
directeur d'école	2	133	agent technique eaux et for	3	315
éducatrice préscolaire	2	134	agent élevage	3	315
éducateur	2	135	collecteur municipal	3	316
conseiller pédagogique	2	136	secrétaire de canton	3	317
moniteur de mécanique	2	137	officier d'état civil	3	317
animateur culturel	2	138	notable	3	318
surveillant de transp. scol	3	139	grand diaraff	3	318
surveillant d'école	3	139	chef de canton	3	318
religieux église	9	141	chef de quartier	3	318
charlatan	9	142	agent de l'agriculture	3	319
marabout	9	143	télétypiste	3	321
monitrice église	7	144	secrétaire dactylographe	3	321
journaliste	1	159	secrétaire	3	321
sculpteur bois	10	161	tireur plans	3	323
apprenti sculpteur	10	161	administrateur comptable	4	330
artiste peintre	10	161	aide comptable	3	331

employé de banque	3	331	épicier	11	490
caissier	3	331	livreur	7	491
agent opération financière	3	332	porteur bagages	7	492
payeur	3	333	économe	6	520
percepteur MTOA	3	334	gérant cinéma	6	521
chef de centre PTT	1	352	cuisinier	7	531
receveur PTT	1	352	apprenti cuisinier	7	531
contrôleur marine marchande	2	353	serveur hôtel restaurant	7	532
contrôleur OPT	4	354	apprenti serveur restaurant	7	532
vérificateur OPT	4	355	barman	7	532
contrôleur bus sotrac	4	361	disc-jockey	7	533
receveur sotrac	7	362	restaurateur	7	534
contrôleur de train	4	363	plongeur	7	535
vaguemestre	3	370	gouvernante	7	536
préposé PTT	3	370	valet de chambre	7	537
agent PTT	3	371	bonne	7	540
opérateur télex	3	380	boy gardien	7	540
teintipiste	3	381	linge	7	541
raccordeur sonatel	3	382	gardien	7	551
standardiste	3	383	balayeur	7	552
chef magasinier socosac	3	391	planton	7	554
magasinier	3	391	concierge	7	555
aide magasinier	3	391	apprenti coiffeuse	12	570
pointeur	3	392	coiffeuse	12	570
agent du gopec	3	393	sapeur pompier	3	581
agent air Afrique	3	393	gardien de prison	3	582
agent administratif	3	393	policier	3	582
animateur projet	3	393	gendarme	3	583
commis d'administration	3	393	militaire	3	584
attache d'administration	3	393	sergent 2e classe	4	585
agent office ambassade	3	393	adjudant chef	4	586
réceptionniste	3	394	officier	4	587
commis de réception	3	394	commissaire de police	4	588
agent de recouvrement	3	396	réserviste	4	588
agent météo	3	397	agent de sécurité	3	589
employé de bureau	3	399	mendiant baye fall	9	597
contrôleur commercial	6	401	guérisseur pharmacopée	9	598
commerçant grosse affaire	5	410	encadreur agricole	4	601
gérant magasin témoin	6	411	horticulteur	12	602
transporteur	5	412	gérant coopérative	4	613
gérant quincaillerie	6	413	superviseur bud Sénégal	4	614
représentant commercial	6	432	exploitant forestier	12	615
assistant exportation	3	433	berger	12	625
représentant agent immobil.	6	441	jardinier	12	627
courtier	6	441	cultivateur	12	629
transitaire	6	444	aide cultivateur	12	629
publiciste	7	451	bûcheron	12	631
aide commerçant	7	451	pêcheur	12	641
vendeur	7	451	mareyeur	12	642
employé de commerce	7	451	observateur	8	643
vendeur petit commerce	11	452	contremaître pêche	4	644
aide boutiquier	11	453	chasseur	12	649
boutiquier	11	453	agent de maîtrise	4	700
vendeur de café	11	454	agent de maîtrise	4	700
vendeur de légumes	11	455	lamaneur pilotage	3	722
vendeur de loterie	11	456	employé à l'emballage	3	741
vendeur de moutons	11	457	enrôleur	3	741
vendeur de pain	11	458	coquilleur	3	742
vendeur de pièces détachées	11	459	régleur sar	3	745
vendeur de poisson	11	460	fileur icotaf	3	752
vendeur de tissus	11	461	tisserand	3	754
vendeur de fripe	11	462	tisseur	3	754
vendeur objets d'art	11	463	blanchisseur	3	756
vendeuse d'huile de palme	11	464	teinturière	3	756
pompiste	7	465	contremaître icotaf	4	757
vendeur de beignets	11	466	aide tisseur	3	759
vendeur vin	11	467	gérant boulangerie	6	770
vendeur fer	11	468	boucher	11	773
vendeur bijoux	11	469	boulangier apprenti	11	776
vendeur de bois	11	470	contremaître boulanger	11	776

préparateur	11	776	apprenti bijoutier	10	881
boulangier	11	776	vitrier	8	899
couturière	12	791	vulcanisateur	13	902
apprenti tailleur	12	791	typographe	8	921
apprenti couturière	12	791	apprenti imprimeur	8	922
tailleur	12	791	employé imprimerie	8	922
tapissier	12	796	imprimeur	8	922
apprenti tapissier	12	796	peintre	8	931
matelassier	12	797	apprenti peintre	8	931
cordonnier	12	801	peintre auto	8	932
ouvrier Bata	8	802	artisan sans précisions	8	940
cireur de chaussures	13	804	mécanicien	8	949
ébéniste	12	811	ouvrier qualifié	8	949
menuisier bois	12	813	chef de chantier	4	950
apprenti menuisier bois	12	813	chef section pavoiement	4	950
forgeron	12	831	carreleur	8	951
réparateur ascenseur	8	841	apprenti maçon	8	951
tourneur	8	841	apprenti carreleur	8	951
ajusteur mécanicien	8	841	maçon	8	951
horloger	8	842	apprenti ferrailleur	8	952
apprenti mécanicien	8	843	ferrailleur	8	952
mécanicien	8	843	ferrailleur BTP	8	952
contrôleur courant	8	850	mouleur	8	952
électricien	8	851	charpentier	8	954
apprenti électricien	8	852	coffreur	8	954
électronicien	8	852	conducteur	8	958
apprenti électricien	8	852	conducteur chaudière	8	961
bobineur	8	853	chauffagiste	8	962
réparateur radio	8	854	machiniste	8	969
apprenti électricien BTP	8	855	docker	8	971
apprenti électricien	8	855	conducteur d engin socosac	8	973
réparateur climatiseur	8	855	matelot	8	981
apprenti frigoriste	8	858	mécanicien	8	982
frigoriste	8	858	conducteur de train	8	983
opérateur cinéma	8	862	cheminot	8	984
plombier	8	871	chauffeur	8	985
apprenti plombier	8	871	chauffeur	8	985
plombier	8	871	apprenti chauffeur	8	985
soudeur	8	872	charretier	13	986
apprenti soudeur	8	872	coxeur	13	987
chaudronnier	8	873	manoeuvre journalier boulg.	13	991
tôlier	8	873	manoeuvre	13	992
apprenti tôlier	8	873	trieur	13	993
apprenti menuisier métalliq	8	875	journalier manoeuvre	13	999
menuisier métallique	8	875	manoeuvre	13	999
bijoutier	10	881			

LISTE DES GROUPES DE PROFESSIONS

Cadres supérieurs et professions libérales	1
Technicien supérieur	2
Technicien adjoint peu ou pas qualifié	3
Personnel de maîtrise	4
Gros commerçants	5
Gestion ou représentation commerciales	6
Petit personnel de service	7
Ouvriers de l'industrie ou du secteur informel	8
Religieux et tradipraticiens	9
Artisan d'art/artiste	10
Petits commerçants	11
Métiers à savoir faire traditionnel (Artisans, agriculteurs)	12
Activités sans qualification (service, manoeuvre)	13

V610 : Secteur d'activité:	
<i>Industrie productive</i> (fabrication de biens manufacturés et Mines)	1
<i>Bâtiment ou travaux publics</i>	2
<i>Service public</i> (administration) et <i>Société d'Etat</i> (parapublic)	3
<i>Le commerce</i>	4
<i>Les services privés</i> (banque, transport, réparation)	5
<i>Le travail auprès des particuliers</i> (bonne, gardien)	6
<i>Secteur agriculture</i> ou de la <i>pêche</i>	7
<i>Artisanat</i>	8
<i>Autre</i>	9
<i>Les personnes non concernées :</i>	0

IV.6. LE MODULE 7: LA VIE MATRIMONIALE

Ce module permet de retracer la vie matrimoniale des enquêtés depuis leur premier mariage jusqu'à leur situation matrimoniale actuelle. Comme dans toutes les enquêtes, on bute sur le problème de définition du mariage et sur la datation de cet événement. On s'en tient donc à la perception qu'a l'enquêté de son mariage. Au Sénégal elle correspond le plus souvent au mariage religieux (mosquée ou église), ce qui en facilite donc la datation.

Dans un pays où la polygamie est courante, un homme marié est un candidat potentiel au mariage, sans qu'il ait besoin de se séparer ou de divorcer de sa (ou ses) autre(s) femme(s). Le recueil de la vie matrimoniale est d'autant plus complexe que, dans le cas d'une union polygame où les femmes ne logent pas ensemble, l'homme ne doit théoriquement pas habiter chez une seule de ses épouses. Le critère de "cohabitation" définissant l'union est alors difficile à appliquer. Réciproquement, les séparations, non conclues par le divorce, seront difficiles à saisir chez les hommes polygames.

Dans la reconstruction de l'histoire matrimoniale, les mariages rompus sont parfois omis, surtout si le couple n'a pas eu d'enfant. On voit aussi des cas où l'enquêté attribut les enfants de son premier mariage au second, parfois en avançant la date du second mariage. La fiche AGEVEN nous permet de repérer une grande partie des incohérences de dates, mais nous ne pouvons prétendre saisir à coup sûr toutes les unions. Les unions libres qui n'ont pas donné suite à des mariages sont particulièrement propices à ce genre d'oubli, mais elles sont l'exception au Sénégal.

Malgré toutes ces limites, nous pensons qu'il est possible de faire une étude intéressante de la vie matrimoniale, à travers les déclarations des individus.

L'originalité du module sur la vie matrimoniale mérite d'être souligné: rarement, dans les enquêtes socio-démographiques, a-t-on la possibilité d'étudier la polygamie, et même le divorce ou le veuvage, du point de vue des hommes. Nous avons interrogé 789 hommes non célibataires sur leur(s)

mariage(s), ce qui constitue un échantillon suffisant pour faire des analyses assez fines des histoires matrimoniales complexes qu'autorise la polygamie.

Nous voulions saisir la polygamie autant du côté des hommes que du côté des femmes, en posant à ces dernières des questions sur la polygamie de leur mari et sur leurs co-épouses. Nous avons vite dû y renoncer: les questions allongeaient inutilement le questionnaire et ne constituaient pas, après tout, une priorité dans une enquête portant sur l'insertion des migrants. La polygamie y est bien mieux, et suffisamment, saisie du côté des hommes.

Le choix du conjoint:

Prenant modèle sur des enquêtes sur le choix du conjoint, maintenant classiques en socio-démographie de la famille, nous avons posé lors de notre pré-enquête la question: "*avez-vous connu votre conjoint au cours d'une cérémonie, chez un(e) ami(e), à l'école, etc...*". Nous l'avons finalement supprimé: elle avait le mérite d'égayer l'atmosphère lors des entretiens, mais elle n'apportait pas beaucoup aux chercheurs; les réponses étaient souvent vagues et dépendaient trop de la qualité du contact entre l'enquêteur et l'enquêté, et aussi de la présence du conjoint lors de l'entretien.

Pour la pré-enquête, nous avons demandé à l'enquêté(e) s'il avait choisi son époux(se). On pourrait conclure, en traitant les réponses spontanées, que les hommes choisissent toujours leur épouse, au contraire des femmes. Cependant, après discussion avec les enquêté(e)s, nous nous rendions compte que les situations étaient généralement plus complexes, surtout pour les premiers mariages des hommes. Les hommes tendent à faire valoir plus d'initiative qu'ils n'en ont réellement. Bien souvent, le mariage résulte, comme la migration d'ailleurs (voir supra), d'une concertation en famille. Finalement, nous avons abandonné cette question qui, bien que simple en apparence, pouvait nous conduire à de fausses conclusions.

Pour déterminer l'importance du milieu familial, et du milieu d'origine en général, dans le choix du conjoint, nous nous contenterons des questions plus précises sur l'origine ethnique et géographique des époux, sur le lieu de leur rencontre (village,...) et sur l'existence d'un lien de parenté entre eux.

Les renseignements sur l'âge, l'activité, le niveau d'étude et la situation matrimoniale avant mariage, donnent une description assez complète des caractéristiques socio-démographiques du conjoint.

La multi-résidence:

Grâce aux questions sur la résidence du conjoint, nous pourrions repérer les ménages dits "multi-polaires": en Afrique, c'est un aspect important de la vie matrimoniale qui n'a pas été suffisamment étudié jusqu'alors, notamment en rapport avec la polygamie et l'urbanisation. Dans le même ordre d'idée, il est aussi essentiel de savoir avec qui vit l'époux (ou l'épouse) de l'enquêté(e), au cas où ils n'habiteraient pas ensemble. Par exemple, lors de la pré-enquête, nous avons rencontré des cas où la première femme de l'enquêté vivait au village avec sa belle famille, tandis que lui habitait en ville avec son (ou ses) autre(s) femme(s).

Contrairement à notre attente, dans le cas de Dakar, la cohabitation des conjoints demeure, et de loin, le cas le plus fréquent et elle se renforce avec l'âge; ainsi 82% des enfants de moins de 15 ans, issus de la génération des 45-59 ans vivent avec leur père et mère. Cette fréquence est toutefois moindre pour les plus jeunes générations ou seulement 70 % des femmes en union monogamique et 60 % des femmes en union polygamique résident avec leur conjoint.

Extrait des principales instructions du module 7:

Q 702: Date du mariage ou de l'union libre: voir AGEVEN. S'il s'agit d'une union libre (cohabitation n'ayant pas donné suite à un mariage), posez les questions suivantes en remplaçant "mariage" par "union libre" (utilisez en wolof "nekale" au lieu d'époux, d'épouse ou de conjoint).

Q 713: Nombre d'enfants du conjoint avant son mariage avec l'enquêté. Cette question est délicate. Ne cherchez pas cependant à la poser de façon indirecte. Essayer de la formuler le plus naturellement possible, comme les autres questions

Q 714-716: Issu du mariage. Vous demanderez à l'enquêté si son mariage dure encore actuellement. Les séparations sont considérées comme des fins d'union, à traiter de ce fait comme des divorces

Q 715: Raison de la fin de l'union:

-*divorce ou séparation (1)*

-*décès du conjoint (2)*

L'enquêteur doit ensuite poser les questions correspondant à la situation du mariage (colonne de gauche pour les unions actuelles, colonne de droite pour les unions rompues).

Q 720: Résidence commune. Codez:

-oui(1), dans le cas de résidence principale commune ou dans le cas d'un mariage polygame avec visites régulières (chaque semaine) du mari chez ses épouses.

-non(2), dans le cas de résidence principale non partagée, avec ou sans visites régulières.

Q 721-723: Co-habitant du conjoint. Voir PARENTE. Remarquez la modalité *seul/e (0)* dans le cas où le conjoint vit (ou vivait) seul/e.

IV.7. LE MODULE 8 : LES ENFANTS VIVANTS

Ce module a pour but de compléter la description de la situation actuelle de la famille de l'enquêté(e). Il ne décrit pas l'ensemble de la vie génésique, comme c'est le cas dans la plupart des enquêtes santé ou fécondité: en effet, nous ne tenons compte que des enfants vivants au moment de l'enquête.

Les questions sur la situation matrimoniale de l'enquêté(e) à la naissance de son enfant, sur le rang du partenaire et sur le rang du mariage, permettent d'identifier sans ambiguïté le père (ou la mère) de l'enfant, quelle que soit la complexité de la vie matrimoniale de l'enquêté(e).

Au cas où l'enfant ne vit pas avec l'enquêté(e), on demandera où, et avec qui, habite cet enfant. Nous espérons ainsi compléter nos observations sur la pluri-résidence des époux, et repérer le confiage des enfants (environ 6% des enfants sont confiés; le phénomène a donc moins d'ampleur que pour leurs parents).

Le niveau d'étude, et, le cas échéant, l'activité, sont aussi saisis pour chaque enfant, ce qui nous permettra d'étudier l'évolution socio-économique sur trois générations: celle des parents de l'enquêté(e), celle de l'enquêté(e), et celle de ses enfants.

Extrait des principales instructions du module 8:

Ce module concerne les enfants de l'enquêté qui sont actuellement vivants.

Q 801: Numéro d'ordre de l'enfant. Vous commencerez par parler du plus âgé des enfants vivants pour finir avec le plus jeune enfant vivant, en vous aidant de l'AGEVEN.

Prénom de l'enfant: vous devez avoir noté ce prénom sur la fiche AGEVEN. Il est très important de recopier ce prénom pour vous éviter des confusions par la suite (cf module 7). C'est aussi utile pour favoriser le dialogue avec l'enquêté.

Q 807: Numéro de l'union: Vous devez vous référer au MODULE 7 VIE MATRIMONIALE pour repérer quel est le numéro de l'union que l'enquêté a contracté avec le père (ou la mère) de son enfant. Voir exemple ci-dessous.

Exemple 1: Mamadou a eu un enfant avec Amy alors qu'ils étaient tous les deux célibataires. Mamadou ne s'est pas marié avec Amy, mais avec Astou qui lui a donné un autre enfant. Pour son malheur, Astou et son enfant sont décédés des suites de l'accouchement. Mamadou a pris une autre épouse, Khoudia, avec qui il a eu un enfant.

Pour cet exemple, vous deviez remplir le questionnaire comme suit:

Nous allons parler de vos enfants en commençant par le plus âgé:	<table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;">0 1</td> <td style="width: 50%;">0 2</td> </tr> <tr> <td>┌───┐ enfant</td> <td>┌───┐ enfant</td> </tr> <tr> <td>0 0</td> <td>0 2</td> </tr> <tr> <td>┌───┐</td> <td>┌───┐</td> </tr> </table>	0 1	0 2	┌───┐ enfant	┌───┐ enfant	0 0	0 2	┌───┐	┌───┐
0 1	0 2								
┌───┐ enfant	┌───┐ enfant								
0 0	0 2								
┌───┐	┌───┐								
N° de l'union (cf module mariage)									

Remarquez: nous n'avons pas tenu compte de l'enfant décédé, mais nous avons tenu compte du mariage ayant donné suite à un veuvage: en effet le second enfant vivant est né lors de la seconde union de Mamadou.

Exemple 2: Aziz s'est marié avec Mariam avec qui il a eu deux enfants. Entre temps, il a aussi fait un enfant à Khady, avec qui il s'est marié plus tard.

Nous allons parler de vos enfants en commençant par le plus âgé:	<table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33%;">0 1</td> <td style="width: 33%;">0 2</td> <td style="width: 33%;">0 3</td> </tr> <tr> <td>┌───┐ enfant</td> <td>┌───┐ enfant</td> <td>┌───┐ enfant</td> </tr> <tr> <td>0 1</td> <td>0 2</td> <td>0 1</td> </tr> <tr> <td>┌───┐</td> <td>┌───┐</td> <td>┌───┐</td> </tr> </table>	0 1	0 2	0 3	┌───┐ enfant	┌───┐ enfant	┌───┐ enfant	0 1	0 2	0 1	┌───┐	┌───┐	┌───┐
0 1	0 2	0 3											
┌───┐ enfant	┌───┐ enfant	┌───┐ enfant											
0 1	0 2	0 1											
┌───┐	┌───┐	┌───┐											
N° de l'union (cf module mariage)													

Remarquez: Aziz a fait un enfant (02) à Khady alors qu'ils n'étaient pas encore mariés. Cependant ils se sont mariés plus tard et donc le rang de l'union pour l'enfant (02) est égal à 02.

Suite de l'exemple 2: Aziz a divorcé de Mariam avant d'avoir un second enfant avec Khady. Il a eu aussi un enfant avec Mam Ndew avec qui il ne s'est pas encore marié à la date de l'enquête.

N° de l'union (cf module mariage)	<table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;">0 4</td> <td style="width: 50%;">0 5</td> </tr> <tr> <td>┌───┐ enfant</td> <td>┌───┐ enfant</td> </tr> <tr> <td>0 2</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>┌───┐</td> <td>┌───┐</td> </tr> </table>	0 4	0 5	┌───┐ enfant	┌───┐ enfant	0 2	0 0	┌───┐	┌───┐
0 4	0 5								
┌───┐ enfant	┌───┐ enfant								
0 2	0 0								
┌───┐	┌───┐								

Remarquez: Son cinquième enfant est né d'une troisième femme avec qui il n'était pas marié à la date de l'enquête: le numéro de l'union est donc 0.

IV.8 LE MODULE 9: LA VIE DE RELATIONS ET LES BIENS POSSEDES

Pour mieux décrire les liens avec le milieu d'origine, et pour mieux évaluer les charges qui pèsent sur l'enquêté, nous avons créé un module que nous avons appelé "vie de relation". Dans ce module, nous demandons à l'enquêté de situer, au sein de sa parenté, la (ou les) personne(s) qu'il a sous sa responsabilité, et d'évaluer le montant et la périodicité de ses envois. Environ 55 % des enquêtés aident au moins une personne, et 14 % au moins deux. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes. Le phénomène est plus rare, seul 23 % des personnes déclarent être aidé par quelqu'un.

Pour avoir une idée de l'aisance de l'enquêté et de son degré d'équipement, et aussi de ses liens avec le milieu rural, nous lui demandons ce qu'il possède dans et hors de l'agglomération dakaroise.

Quelques questions sur les séjours hors Dakar ou Pikine complètent le module 9.

Les toutes dernières questions concernent le déroulement de l'entretien. Elles doivent être remplies une fois l'entretien terminé. Elles permettent d'évaluer la fiabilité et l'objectivité des réponses (voir page 27 du présent rapport).

Extrait des principales instructions du module 9:

Les questions 901 à 909 concernent les personnes que l'enquêté a actuellement à sa charge ou qu'il soutient, mais qui n'habitent pas avec lui. Si l'enquêté cite plus de 5 personnes ou groupes de personnes, cochez la case *oui*, et demandez des renseignements sur les 5 plus proches. Si l'enquêté n'a personne à sa charge ou qu'il n'assiste personne hors de son ménage à Dakar/Pikine, cochez *non*, et passez à la Q 911.

Q 903-905: Lien de parenté le plus proche. Voir PARENTE. Exceptionnellement, pour ce module vous placerez l'époux/se avant les autres membres de la famille dans la hiérarchie de la parenté. Par exemple, si l'enquêté envoie de l'argent à ses parents, à sa femme et à ses enfants qui habitent tous ensemble, vous indiquerez l'épouse comme étant la plus proche. Vous remarquerez les modalités "collègue", "ami" et "autre".

Q 907: Type d'envoi, de dons ou de contribution:

-en nature: des biens mais pas d'argent (1)

-en espèces: argent (2)

Q 908: Estimation du montant de l'envoi, du don ou de la contribution en F CFA. Essayez d'être le plus précis, mais notez toutes les réponses, même approximatives. En cas de refus, notez 99999, et 88888 si plus de 100000.

Q 909: Périodicité des envois:

- pas d'envoi, non concerné (0)
- tous les mois (1)
- tous les deux mois (2)
- tous les trois mois (3)
- tous les ans (4)
- pour les cérémonies et les fêtes (5)
- à la demande de la famille (6)
- à l'occasion de l'hivernage (7)
- irrégulièrement (8): précisez.

Les questions 910 à 918 concernent les personnes qui soutiennent l'enquêté, mais qui n'habitent pas avec lui. Si l'enquêté cite plus de 5 personnes ou groupes de personnes, cochez la case *oui*, et demandez des renseignements sur les 5 plus proches. Si l'enquêté ne reçoit le soutien de personne hors de son ménage à Dakar/Pikine, cochez *non*, et passez à la Q 919 sur la page suivante du questionnaire.

V LE BIAIS INTRODUIT PAR LA DEPERDITION DE L'ECHANTILLON AU COURS DE L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE.

On l'a vu précédemment, l'effectif enquêté lors de l'enquête biographique diffère de celui du nombre d'individus initialement tirés. Nous disposons du fichier des individus tirés comportant leurs caractéristiques démographiques de base recueillies lors de l'enquête ménage. Ce fichier peut être comparé à celui des individus enquêtés, et ainsi nous pouvons analyser les biais que risque de subir notre échantillon du fait d'une déperdition relativement importante. La série de tableaux ci-jointe permet de voir les différences entre l'échantillon initialement tiré et l'échantillon finalement enquêté. Si la déperdition est importante, en revanche, la structure de chacun des échantillons est peu modifiée, comme le prouve la comparaison des fréquences de chacune des modalités pour diverses variables (Tableaux 10 à 15, qui sont présentés par sexe et selon les trois groupes d'âges).

Tableau 10: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. HOMMES
DE 25 A 34 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =543		Effectifs enquêtés =383	
	Individus tirés Effectif	%	Individus enquêté Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef Ménage	132	24.3	90	23.5
Chef de noyau	103	18.9	76	19.9
Enfant Monogame	42	7.7	30	7.8
Enfant Polygame	45	8.3	32	8.3
Enfant Père NR	19	3.5	15	3.9
Enfant Mère NR	41	7.6	29	7.6
Collatéraux	62	11.4	48	12.5
Autre Parent	77	14.2	45	11.7
Sans lien de parenté	20	3.7	16	4.2
Enfant confié	2	.4	2	.5
LIEU DE NAISSANCE				
Né à Dakar	227	41.8	172	44.9
Autre Urbain	118	21.7	82	21.4
Rural	197	36.3	128	33.4
Nsp	1	.2	1	.3
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	346	63.7	245	64.0
Monogame	178	32.8	122	31.9
Polygame	7	1.3	5	1.3
Union libre	2	.4	2	.5
Divorcé	8	1.5	8	2.1
Veuf	1	.2	0	0
Nsp	1	.2	1	.3
STATUT D'ACTIVITE				
Occupé	370	68.1	249	65.0
Chômeur	125	23.0	100	26.1
Elève	35	6.4	24	6.3
Inactif	12	2.3	9	2.4
Nsp	1	.2	1	.3
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concerné	127	23.4	94	24.5
Employeur	1	.2	1	.3
Salarié	179	33.0	128	33.4
Indépendant	201	37.0	140	36.6
Aide apprenti	35	6.4	20	5.2
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	194	35.7	143	37.3
Badji	162	29.8	116	30.3
Djibril	187	34.4	124	32.4
QUARTIER				
Plateau Gorée	5	.9	4	1.0
Médina	82	15.1	61	15.9
HLM	17	3.1	12	3.1
Hann	4	.7	4	1.0
Fann	14	2.6	8	2.1
Grand Dakar	42	7.7	38	9.9
Sicap	28	5.2	27	7.0
Yoff Ouakam Ngor	23	4.2	15	3.9
patte d'Oie	81	14.9	50	13.1
Pikine Ancien	46	8.5	34	8.9
Guédiawaye	41	7.6	29	7.6
Médina Gounass	60	11.0	35	9.1
Thiaroye Diamaguene	67	12.3	52	13.6
Yeumbeul Malika	33	6.1	14	3.7

Tableau 11: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. HOMMES
DE 35 A 44 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =538		Effectifs enquêtés=345	
	Individus tirés Effectif	%	Individus enquêtés Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef de Ménage	344	63.9	221	64.1
Chef de Noyau	124	23.2	77	22.4
Enfant Monogame	4	.7	4	1.2
Enfant Polygame	6	1.1	6	1.7
Enfant Père NR	4	.7	3	.9
Enfant Mère NR	8	1.5	7	2.0
Autre ascendant	1	.2	1	.3
Collatéraux	23	4.3	14	4.1
Autre Parent	21	3.9	11	3.2
Sans lien de parenté	3	.6	1	.3
LIEU DE NAISSANCE				
Né à Dakar	176	32.7	118	34.2
Autre Urbain	115	21.4	68	19.7
Rural	246	45.7	159	46.1
Nsp	1	.2	0	0
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	68	12.6	50	14.5
Monogame	350	65.1	218	63.2
Polygame	101	18.8	62	18.0
Union libre	2	.4	2	.6
Divorcé	15	2.8	12	3.5
Veuf	2	.4	1	.3
STATUT D'ACTIVITE				
Occupé	459	85.3	289	83.8
Chômeur	65	12.1	49	14.2
Elève	2	.4	0	0
Inactif	11	2.1	7	2.0
Nsp	1	.2	0	0
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concerné	36	6.7	22	6.4
Employeur	12	2.2	9	2.6
Salarié	313	58.2	212	61.4
Indépendant	174	32.3	100	29.0
Aide apprenti	3	.6	2	.6
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	184	34.2	119	34.5
Badji	163	30.3	119	34.5
Djibril	191	35.5	107	31.0
QUARTIER				
Plateau Gorée	4	.7	1	.3
Médina	71	13.2	50	14.5
HLM	16	3.0	14	4.1
Hann	1	.2	1	.3
Fann	6	1.1	5	1.4
Grand Dakar	34	6.3	26	7.5
Sicap	27	5.0	19	5.5
Yoff Ouakam Ngor	41	7.6	21	6.1
patte d'Oie	90	16.7	52	15.1
Pikine Ancien	40	7.4	22	6.4
Guédiawaye	38	7.1	29	8.4
Médina Gounass	48	8.9	32	9.3
Thiaroye Diamaguene	79	14.7	49	14.2
Yeumbeul Malika	43	8.0	24	7.0

Tableau 12: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. HOMMES
DE 45 A 59 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =583		Effectifs enquêtés=344	
	Effectif	%	Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef de Ménage	478	82.0	291	84.6
Chef de Noyau	66	11.3	36	10.3
Enfant Polygame	2	.4	0	0
Enfant Mère NR	2	.3	0	0
Père/Mère	6	1.0	1	0.3
Autre ascendant	1	.2	1	0.3
Collatéraux	7	1.2	5	1.5
Autre Parent	12	2.0	7	2.1
Sans lien de parenté	9	1.5	3	0.9
LIEU DE NAISSANCE				
Né à Dakar	105	18.0	67	19.5
Autre Urbain	149	25.6	80	23.3
Rural	328	56.3	197	57.3
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	25	4.3	13	3.8
Monogame	311	53.3	196	57.0
Polygame	223	38.3	121	35.2
Divorcé	16	2.7	11	3.2
Veuf	8	1.4	3	.9
STATUT D'ACTIVITE				
Occupé	430	73.8	261	75.9
Chômeur	48	8.2	35	10.2
Retraité	85	14.6	43	12.5
Inactif	20	3.5	5	1.5
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concerné	24	4.1	9	2.6
Employeur	15	2.6	10	2.9
Salarié	345	59.2	216	62.8
Indépendant	198	34.0	108	31.4
Aide apprenti	1	.2	1	.3
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	191	32.8	120	34.9
Badji	185	31.7	114	33.1
Djibril	207	35.5	110	32.0
QUARTIER				
Plateau Gorée	4	.7	2	.6
Médina	62	10.6	42	12.2
HLM	14	2.4	12	3.5
Hann	5	.9	5	1.5
Fann	7	1.2	3	.9
Grand Dakar	20	3.4	12	3.5
Sicap	36	6.2	25	7.3
Yoff Ouakam Ngor	23	3.9	17	4.9
patte d'Oie	95	16.3	62	18.0
Pikine Ancien	50	8.6	21	6.1
Guédiawaye	52	8.9	24	7.0
Médina Gounass	71	12.2	31	9.0
Thiaroye Diamaguene	98	16.8	63	18.3
Yeumbeul Malika	46	7.9	25	7.3

Tableau 13: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. FEMMES DE 25 A 34 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =197		Effectifs enquêtés=169	
	Individus tirés Effectif	%	Individus enquêté Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef de Ménage	6	3.0	5	3.0
Chef de Noyau	34	17.3	41	18.4
Epouse Monogame	75	38.1	63	37.3
1ere Epouse	20	10.2	19	11.2
2eme Epouse	16	8.1	13	7.7
3eme Epouse	2	1.0	2	1.2
4eme Epouse et +	2	1.0	2	1.2
Enfant Monogame	10	5.1	8	4.7
Enfant Polygame	3	1.5	3	1.8
Enfant Père NR	3	1.5	3	1.8
Enfant Mère NR	7	3.6	6	3.6
Collatéraux	9	4.6	6	3.6
Autre Parent	10	5.1	8	4.7
LIEU DE NAISSANCE				
Née à Dakar	102	51.8	88	52.1
Autre Urbain	43	21.8	36	21.3
Rural	52	26.4	45	26.6
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	44	22.3	38	22.5
Monogame	89	45.2	76	45.0
Polygame	47	23.9	41	24.3
Divorcée	14	7.1	12	7.1
Veuve	3	1.5	2	1.2
STATUT D'ACTIVITE				
Occupée	59	29.9	46	27.2
Chômeur	14	7.1	14	8.3
Elève	5	2.5	4	2.4
Ménagère	113	57.4	100	59.2
Inactive	6	3.0	5	3.0
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concernée	134	68.0	119	70.4
Employeur	1	.5	1	.6
Salariée	43	21.8	37	21.9
Indépendante	18	9.1	11	6.5
Aide apprenti	1	.5	1	.6
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	67	34.0	59	34.9
Badji	67	34.0	58	34.3
Djibril	63	32.0	52	30.8
QUARTIER				
Plateau Gorée	2	1.0	1	.6
Médina	25	12.7	22	13.0
HLM	6	3.0	6	3.6
Hann	2	1.0	2	1.2
Fann	3	1.5	2	1.2
Grand Dakar	12	6.1	12	7.1
Sicap	10	5.1	9	5.3
Yoff Ouakam Ngor	12	6.1	11	6.5
patte d'Oie	32	16.2	26	15.4
Pikine Ancien	15	7.6	12	7.1
Guédiawaye	15	7.6	13	7.7
Médina Gounass	19	9.6	15	8.9
Thiaroye Diamaguene	28	14.2	26	15.4
Yeumbeul Malika	16	8.1	12	7.1

Tableau 14: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. FEMMES DE 35 A 44 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =189		Effectifs enquêtés=156	
	Individus Effectif	%	Individus Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef de Ménage	18	9.5	15	9.6
Chef de Noyau	23	12.2	21	13.4
Epouse Monogame	59	31.2	49	31.4
1ere Epouse	42	22.2	37	23.7
2eme Epouse	25	13.2	20	12.8
3eme Epouse	5	2.6	4	2.6
4eme Epouse et +	2	1.1	2	1.3
Enfant Monogame	2	1.1	1	.6
Enfant Polygame	1	.5	1	.6
Autre ascendant	1	.5	1	.6
Collatéraux	4	2.1	2	1.3
Autre Parent	5	2.6	1	.6
Sans lien de parenté	2	1.1	2	1.3
LIEU DE NAISSANCE				
Née à Dakar	68	36.0	55	35.3
Autre Urbain	44	23.3	36	23.1
Rural	77	40.7	65	41.7
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	7	3.7	6	3.8
Monogame	63	33.3	53	34.0
Polygame	88	46.6	74	47.4
Divorcée	20	10.6	14	9.0
Veuve	11	5.8	9	5.8
STATUT D'ACTIVITE				
Occupée	66	34.9	53	34.0
Chômeur	11	5.8	9	5.8
Elève	1	.5	0	0
Ménagère	103	54.5	89	57.1
Inactive	8	4.2	5	3.2
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concernée	113	59.8	95	60.9
Salariée	31	16.4	26	16.7
Indépendante	45	23.8	35	22.4
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	56	29.6	48	30.8
Badji	66	34.9	54	34.6
Djibril	67	35.4	54	34.6
QUARTIER				
Médina	19	10.1	15	9.6
HLM	9	4.8	8	5.1
Hann	2	1.1	2	1.3
Fann	1	.5	0	0
Grand Dakar	7	3.7	7	4.5
Sicap	13	6.9	12	7.7
Yoff Ouakam Ngor	11	5.8	8	5.1
patte d'Oie	27	14.3	21	13.5
Pikine Ancien	17	9.0	15	9.6
Guédiawaye	18	9.5	13	8.3
Médina Gounass	24	12.7	20	12.8
Thiaroye Diamaguene	29	15.3	25	16.0
Yeumbeul Malika	12	6.3	10	6.4

Tableau 15: COMPARAISON DES STRUCTURES DE POPULATION DES ECHANTILLONS. FEMMES DE 45 A 59 ANS

Variable et modalités	Effectifs tirés =248		Effectifs enquêtés=155	
	Individus tirés Effectif	%	Individus enquêtés Effectif	%
LIEN DE PARENTE				
Chef de Ménage	49	19.8	28	18.1
Chef de Noyau	18	7.2	10	6.4
Epouse Monogame	51	20.6	40	25.8
1ere Epouse	54	21.8	39	25.2
2eme Epouse	24	9.7	20	12.9
3eme Epouse	2	.8	1	.6
Enfant Monogame	2	.8	1	.6
Enfant Polygame	1	.4	1	.6
Père/Mère	27	10.9	9	5.8
Autre ascendant	7	2.8	2	1.3
Collatéraux	9	3.6	2	1.3
Autre Parent	4	1.6	2	1.3
LIEU DE NAISSANCE				
Née à Dakar	51	20.6	31	20.0
Autre Urbain	81	32.7	55	35.5
Rural	116	46.8	69	44.5
SITUATION MATRIMONIALE				
Célibataire	8	3.2	4	2.6
Monogame	63	25.4	47	30.3
Polygame	104	41.9	76	49.0
Divorcée	8	3.2	3	1.9
Veuve	65	26.2	25	16.1
STATUT D'ACTIVITE				
Occupée	98	39.5	68	43.9
Chômeur	6	2.4	3	1.9
Ménagère	110	44.4	75	48.4
Retraitée	3	1.2	2	1.3
Inactive	31	12.5	7	4.5
STATUT PROFESSIONNEL				
Non concernée	141	56.9	82	52.9
Employeur	4	1.6	2	1.3
Salariée	14	5.6	12	7.7
Indépendante	89	35.9	59	38.1
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	84	33.9	57	36.8
Badji	84	33.9	54	34.8
Djibril	80	32.3	44	28.4
QUARTIER				
Plateau Gorée	4	1.6	3	1.9
Médina	19	7.7	17	11.0
HLM	6	2.4	6	3.9
Hann	1	.4	1	.6
Fann	4	1.6	3	1.9
Grand Dakar	9	3.6	6	3.9
Sicap	13	5.2	10	6.5
Yoff Ouakam Ngor	6	2.4	6	3.9
Patte d'Oie	28	11.3	23	14.8
Pikine Ancien	36	14.5	22	14.2
Guédiawaye	29	11.7	14	9.0
Médina Gounass	32	12.9	12	7.7
Thiaroye Diamaguene	44	17.7	25	16.1
Yeumbeul Malika	17	6.9	7	4.5

A partir d'un modèle de régression, il est possible de repérer les risques de biais. La régression nous permet de mesurer l'importance de certains facteurs sur la probabilité d'échapper à l'enquête biographique, alors que l'on fait parti de l'échantillon tiré dans l'enquête ménage. Nous avons utilisé ici un modèle de régression, de type 'logit', sur la proportion de "non enquêtés". Au lieu de mesurer cette proportion, pour chacune des variables une à une, nous faisons intervenir dans une même régression l'ensemble des variables pour mesurer leur poids "toutes choses égales par ailleurs".

Pour chaque variable explicative, une catégorie de référence est choisie (en général celle qui regroupe le plus d'individus) par rapport à laquelle est calculée un coefficient qui mesure la différence entre cette catégorie de référence et une autre catégorie sur la proportion d'individus tirés et n'ayant pas été enquêtés. Le nombre d'étoiles associés aux coefficients symbolise le degré de significativité de cette différence. Une catégorie ayant un coefficient avec trois étoiles indique un risque de biais important, soit sur cette catégorie si le coefficient est positif, soit sur la catégorie de référence si le coefficient est négatif.

Ainsi, le modèle nous permet de savoir si une catégorie de l'échantillon de l'enquête biographique est aussi bien représentée que dans l'enquête ménage. Par exemple, pour les hommes âgés de 25 à 34 ans, le coefficient calculé pour les chômeurs est significativement différent de zéro. Mais comme ce coefficient est négatif, c'est en fait la catégorie de référence qui est sous-représentée dans l'enquête biographique: les occupés ont plus souvent échappé à l'enquête que les chômeurs et aussi que les autres inactifs. A l'inverse les coefficients significativement positifs concernant les quartiers de la Patte d'Oie, Medina Gounass et Yeumbeul, nous indique que davantage d'individus résidants dans ces quartiers ont échappé à l'enquête biographique par rapport aux autres quartiers.

Deux variables influent systématiquement sur la probabilité d'échapper à l'enquête biographique: le statut de résidence et les quartiers de résidence.

La catégorie des "résidents absents" est largement sous-représentée dans l'enquête biographique. En effet, pour le tirage des premiers échantillons à Dakar, nous avons pris en compte les résidents absents à l'enquête ménage, en pensant que certains d'entre eux seraient revenus entre temps. En fait, la plupart des individus absents l'était encore lors du passage de l'enquête biographique. Mais cela ne constitue pas un risque de biais, puisqu'il s'agit d'une question de tirage de l'échantillon.

Certains quartiers sont également moins bien enquêtés, en particulier à Pikine. On l'a déjà vu pour les hommes de 25 à 34 ans, à Medina Gounass et Yeumbeul. C'est aussi le cas pour les hommes de 45-59 ans à Pikine ancien

et Guédiawaye, et dans une moindre mesure à Medina Gounass (Tableau 18). Ce phénomène concerne aussi les femmes de 45-59 ans à Guédiawaye et Medina Gounass, ainsi que dans un quartier de Dakar, la Medina. Le cas des quartiers de Pikine s'explique assez facilement par l'éloignement: en effet, certaines personnes appartenant à l'échantillon rentrent très tard le soir, et, passé 21 ou 22 heures, les enquêteurs retournaient chez eux. La sous-représentativité des quartiers périphériques est un problème classique dans les enquêtes et il est difficile de l'éviter. Sachant cela, nous avons tiré systématiquement plus d'habitants de ces quartiers afin d'obtenir dans l'enquête biographique à peu près le même nombre de personnes dans ces quartiers et dans les quartiers plus centraux, c'est-à-dire que les enquêteurs avaient à peu près le même nombre d'entretiens à faire quel que soit le quartier.

Chez les hommes de 25-34 ans, comme nous l'avons vu, les occupés ont plus souvent échappé à l'enquête biographique, ce qui n'est pas le cas des hommes plus âgés. En ce qui concerne l'effet du statut professionnel (dernier statut dans le cas des chômeurs et des autres inactifs), on constate que les indépendants sont mieux représentés que les salariés et les apprentis chez les hommes de 25-34 ans, alors que c'est l'inverse chez les hommes plus âgés. Les risques de biais liés à l'activité sont donc très différents selon le groupe d'âge concerné.

Les hommes retraités, paradoxalement, sont plutôt moins bien représentés de même que les femmes inactives (une minorité qui ne se définit pas comme ménagère) de 35 ans et plus. Les personnes sans activité apparente ne sont donc pas les plus disponibles, peut-être en raison d'une plus grande mobilité dans la journée.

Les hommes polygames âgés de plus de 45 ans sont sous-représentés, ce qu'on peut mettre sur le compte d'un système résidentiel complexe: en raison de la règle du "tour", certains polygames dont les femmes ne co-résident pas échapperont plus souvent à l'enquête.

Parmi l'ensemble des personnes composant le ménage, les épouses du chef de ménage sont nettement plus représentées que toutes les autres catégories, lorsqu'elles ont plus de 45 ans. Ce sont en effet elles qui sont les plus présentes dans les concessions et qui sont donc plus disponibles pour l'enquête. On notera cependant que les femmes du même âge, ayant le statut de chef de ménage, ne sont pas autant disponibles, en raison sans doute d'une plus grande mobilité dans la journée. Toujours chez les femmes de 45-59 ans, celles qui sont nées à Dakar échappent plus souvent à l'enquête que les autres nées hors Dakar: là aussi on peut invoquer une plus grande mobilité dans la journée des femmes qui connaissent mieux la ville et entretiennent des réseaux de relations spécifiquement urbains.

Enfin, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le niveau scolaire n'est pas une cause de sous-représentation dans l'enquête biographique (hormis chez les femmes de moins de 35 ans les plus instruites). Au contraire, les hommes et les femmes non scolarisées ont été plutôt sous-représentés, sans doute en raison d'une plus grande précarité professionnelle qui les rend plus mobiles.

Quelles sont les conséquences de la sous-représentation de certaines catégories sur l'analyse des biographies? Quels sont les risques de biais? Le refus (ouvert ou déguisé) de répondre aux enquêtés est certainement une moindre cause de biais dans l'analyse des biographies, car, a priori, il n'est pas lié à un type particulier d'itinéraire.

Les biais seront importants si les individus qui ont échappé à l'enquête biographique ont des itinéraires différents de ceux qui ont été effectivement enquêtés. Prenons le cas des actifs indépendants: les plus mobiles parmi eux ont eu moins de chance d'être enquêtés parce que tout simplement, nos enquêteurs ont eu plus de mal à les trouver là où ils avaient été recensés dans l'enquête ménage, soit parce qu'ils avaient déménagé, soit parce que leurs activités les font rentrer tard chez eux le soir. Les itinéraires qui les ont menés à exercer ces professions sont peut-être particuliers.

Cette analyse rapide de la sous représentativité de certaines catégories d'individus montre les risques éventuels de distorsion de l'échantillon. Mais nous ne sommes pas en mesure, faute de travaux comparables ou d'une enquête spécifique de contrôle, d'évaluer l'importance et la direction des biais, qui sont éventuellement induits par cette sous représentativité, sur l'analyse des biographies. Cependant, à l'issue de nos premières analyses (sur l'emploi et la vie matrimoniale en particulier), nous pensons que les distorsions introduites sont minimales et qu'elles n'altèrent en rien les tendances et les évolutions de comportements qui seront mis en évidence par l'ensemble des analyses à venir.

Tableau 16: RISQUE DE BIAIS. HOMMES AGES DE 25 à 34 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-0.8062	0.4765	
PARENTE				
Chef de ménage	132	0	0	
chef de noyau	103	-0.1997	0.3398	
enfant	151	0.08431	0.4014	
collatéral	62	-0.3440	0.4276	
autr parent	75	0.3231	0.3996	
sans lien	20	-0.9101	0.7036	
LIEU DE NAISSANCE				
Dakar	228	0	0	
Urbain	118	0.4171	0.3003	
Rural	197	0.2926	0.3028	
STATUT MATRIMONIAL				
monogame	178	0	0	
célibataire	346	0.05199	0.2990	
autre	19	-0.6602	0.6868	
STATUT DE RESIDENCE				
résident présent	522	0	0	
résident absent	21	2.118	0.5493	***
STATUT D'OCCUPATION				
occupé	371	0	0	
chômeur	125	-1.122	0.4718	**
élève	35	-0.4679	0.7042	
inactif	12	-0.9182	0.9090	
STATUT PROFESSIONNEL				
salarié	179	0	0	
indépendant	202	-0.5792	0.2861	**
apprenti	35	0.04057	0.4612	
non concerné	127	0.4986	0.5385	
QUARTIER				
Thiaroye	67	0	0	
Divers Dakar	40	0.7797	0.5255	
Médina	82	0.1958	0.4243	
Grand Dakar	42	-0.6414	0.7296	
Sicap	28	-1.608	1.155	
Yoff	23	0.7626	0.5950	
Patte d'oie	81	1.084	0.5439	**
Pikine	46	0.7323	0.5190	
Guédiawaye	41	0.7169	0.6148	
Médina Gounass	60	1.181	0.5963	**
Yeumbeul	33	1.790	0.6611	**
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	194	0	0	
Badji	162	-0.3146	0.4250	
Djibril	187	-0.2974	0.4799	
NIVEAU D'INSTRUCTION				
Non scolarisé	180	0	0	
primaire	146	-0.4640	0.2855	
6eme-3eme	100	-0.9002	0.3606	**
2nde-terminale	66	-0.5086	0.4134	
technique	16	-0.4954	0.6902	
supérieur	33	-0.8624	0.5491	
nsp	2	2.521	2.107	

Tableau 17: RISQUE DE BIAIS. HOMMES AGES DE 35 à 44 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-0.7767	0.4013	
PARENTE				
Chef de ménage	344	0	0	
chef de noyau	124	0.06045	0.2506	
enfant	24	-0.8828	0.7722	
ascendant	1	-6.001	26.67	
collateral	23	-0.02427	0.6214	
autre parent	19	0.8100	0.5816	
sans lien	3	1.147	1.403	
LIEU DE NAISSANCE				
Dakar	176	0	0	
Urbain	116	0.2576	0.2918	
Rural	246	-0.1384	0.2694	
STATUT MATRIMONIAL				
monogame	350	0	0	
célibataire	68	-0.2990	0.4109	
polygame	101	-0.1863	0.2614	
union libre	2	-6.427	17.97	
divorcé	15	-0.8875	0.7683	
veuf	2	0.6329	1.456	
STATUT DE RESIDENCE				
résident présent	504	0	0	
résident absent	34	2.261	0.4956	***
STATUT D'OCCUPATION				
occupé	459	0	0	
chômeur	65	-0.6053	0.4388	
élève	2	5.261	8.894	
inactif	11	-0.1624	0.9267	
nsp	1	7.072	13.69	
STATUT PROFESSIONNEL				
salarié	316	0	0	
patron	12	-0.5687	0.8329	
indépendant	174	0.4272	0.2504	*
non concerné	36	0.7213	0.6440	
QUARTIER				
Thiaroye	79	0	0	
Divers Dakar	27	-0.3480	0.5908	
Médina	71	-0.4695	0.3984	
Grand Dakar	34	-0.4674	0.6026	
Sicap	27	-0.4002	0.6052	
Yoff	41	0.2128	0.4807	
Patte d'oie	90	0.3692	0.4657	
Pikine Ancien	40	0.6311	0.4675	
Guédiawaye	38	-0.2033	0.6230	
Médina Gounass	48	-0.4463	0.5367	
Yeumbeul	43	-0.2209	0.5517	
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	184	0	0	
Badji	163	-0.5267	0.4035	
Djibril	191	0.5465	0.4119	
NIVEAU D'INSTRUCTION				
non scolarisé	211	0	0	
primaire	94	0.3076	0.2926	
6eme-3eme	94	-0.05208	0.3445	
2nde-terminale	57	-0.5677	0.4302	
technique	16	0.6144	0.6201	
supérieur	64	0.03868	0.3959	
nsp	2	0.3411	1.518	

Tableau 18: RISQUE DE BIAIS. HOMMES AGES DE 45 à 59 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-1.007	0.3770	
PARENTE				
chef de ménage	478	0	0	
chef de noyau	66	0.2144	0.3031	
enfant	7	1.415	0.9299	
père/mère	6	1.580	1.266	
ascendant	1	-6.335	9.834	
collatéral	7	-0.1627	0.9430	
autre parent	9	0.4798	0.7636	
sans lien	9	1.525	0.8077	*
LIEU DE NAISSANCE				
Dakar	106	0	0	
Urbain	149	0.05243	0.2941	
Rural	328	-0.2351	0.2792	
SITUATION MATRIMONIALE				
monogame	311	0	0	
célibataire	25	-0.1859	0.5483	
polygame	223	0.4194	0.2011	***
divorcé	16	-0.5269	0.6479	
veuf	8	0.7147	0.8029	
SITUATION DE RESIDENCE				
résident présent	555	0	0	
résident absent	28	1.155	0.4332	***
STATUT D'OCCUPATION				
occupé	430	0	0	
chômeur	48	-0.4972	0.3769	
retraité	85	0.5042	0.2739	*
inactif	20	1.053	0.8871	
STATUT PROFESSIONNEL				
salarié	346	0	0	
patron	15	-0.3857	0.6092	
indépendant	198	0.4828	0.2220	**
non concerné	24	0.09194	0.8029	
QUARTIER				
Thiaroye	98	0	0	
Divers Dakar	30	-0.09275	0.5517	
Médina	62	-0.07741	0.3780	
Grand Dakar	20	0.3958	0.6592	
Sicap	36	-0.1554	0.5666	
Yoff	23	-0.7452	0.6001	
Patte d'oie	95	0.4847	0.4736	
Pikine ancien	50	1.413	0.4556	***
Guédiawaye	52	1.473	0.5306	***
Médina Gounass	71	0.9128	0.4966	*
Yeumbeul	46	0.1699	0.5425	
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	191	0	0	
Badji	185	-0.7699	0.4033	*
Djibril	207	0.2021	0.4172	
NIVEAU INSTRUCTION				
non scolarisé	374	0	0	
primaire	99	-0.2846	0.2796	
6eme-3eme	54	-0.2385	0.3764	
2dne-terminale	12	-0.3630	0.7394	
technique	13	0.6056	0.6293	
supérieur	31	0.4733	0.4647	

Tableau 19: RISQUE DE BIAIS. FEMMES AGEES DE 25 à 34 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-0.8528	1.455	
PARENTE				
épouse	115	0	0	
chef de noyau	34	-0.3480	0.9659	
enfant	23	-0.2667	1.272	
collatéral	9	1.861	1.341	
autre parent	10	-0.9352	1.677	
chef de ménage	6	0.5500	1.639	
LIEU DE NAISSANCE				
Dakar	102	0	0	
Urbain	43	0.1729	0.6247	
Rural	52	-0.5001	0.6999	
SITUATION MATRIMONIALE				
monogame	89	0	0	
célibataire	44	-0.4936	1.045	
polygame	47	-0.7443	0.7082	
divorcée	14	0.8311	1.261	
veuve	3	1.777	1.796	
SITUATION DE RESIDENCE				
résident présent	192	0	0	
résident absent	5	2.917	1.409	**
STATUT D'OCCUPATION				
ménagère	113	0	0	
occupée	59	-7.288	64.43	
chômeur	14	-15.86	37.63	
élève	5	0.3559	1.565	
inactive	6	-0.4037	1.439	
STATUT PROFESSIONNEL				
non concernée	134	0	0	
salariée	44	7.106	64.42	
indépendante	19	9.420	64.44	
QUARTIER				
Divers dakar	13	0	0	
Médina	25	-0.7955	1.606	
Grand Dakar	12	-2.361	1.627	
Sicap	10	-9.754	27.56	
Yoff	12	-2.457	1.809	
Patte d'oie	32	-2.805	1.549	*
Pikine ancien	15	-0.2590	1.019	
Guédiawaye	15	-0.4685	1.439	
Médina Gounass	19	-0.7408	1.511	
Thiaroye	28	-1.050	1.033	
Yeumbeul	16	-1.819	1.444	
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	67	0	0	
Badji	67	-0.9798	0.9640	
Djibril	63	0.3020	1.180	
NIVEAU INSTRUCTION				
non scolarisée	82	0	0	
primaire	58	-0.5281	0.7258	
6eme-3eme	32	0.8368	1.034	
2nde-terminale	16	2.052	1.179	*
technique	3	12.54	28.80	
nsp	6	2.137	1.581	

Tableau 20: RISQUE DE BIAIS. FEMMES AGEES DE 35 à 44 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-3.676	1.729	
PARENTE				
épouse	133	0	0	
chef de noyau	23	-1.203	1.217	
enfant	15	0.9726	1.021	
chef de ménage	18	-1.896	1.225	
LIEU DE NAISSANCE				
Dakar	68	0	0	
Urbain	44	-0.9673	0.7647	
Rural	77	-0.6845	0.5954	
SITUATION MATRIMONIALE				
monogame	63	0	0	
célibataire	7	0.2458	1.501	
polygame	88	-0.2626	0.5914	
divorcée	20	1.578	1.160	
veuve	11	1.240	1.487	
SITUATION DE RESIDENCE				
résident présent	181	0	0	
résident absent	8	3.190	1.054	***
STATUT D'OCCUPATION				
ménagère	103	0	0	
occupée	66	2.866	46.14	
chômeur	11	2.660	46.11	
inactive	9	1.939	1.032	*
STATUT PROFESSIONNEL				
non concernée	113	0	0	
salariée	31	-2.167	46.11	
indépendante	45	-2.492	46.14	
QUARTIER				
Divers Dakar	12	0	0	
Médina	19	0.8387	1.640	
Grand Dakar	7	3.302	1.870	*
Sicap	13	-8.019	13.85	
Yoff	11	-1.326	1.584	
Patte d'oie	27	1.488	1.516	
Pikine ancien	17	0.3460	1.274	
Guédiawaye	18	-0.6437	1.681	
Médina Gounass	24	0.9264	1.529	
Thiaroye	29	-0.7705	1.171	
Yeumbeul	12	1.437	1.660	
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	56	0	0	
Badji	66	2.300	1.269	*
Djibril	67	2.779	1.426	*
NIVEAU INSTRUCTION				
non scolarisée	125	0	0	
primaire	34	-2.347	1.152	**
6eme-3eme	19	-1.486	0.9543	
2dne-terminale	5	-7.995	17.87	
nsp	6	0.1985	1.550	

Tableau 21: RISQUE DE BIAIS. FEMMES AGEES DE 45 à 59 ANS

Modalité	N tirés	Coefficient	Ecart type	Signif.
Constante		-1.503	0.5861	
PARENTE				
épouse	131	0	0	
chef de noyau	18	1.036	0.7120	
enfant	3	2.345	1.556	
père/mère	27	0.9912	0.7709	
ascendant	7	1.210	1.236	
collatéral	9	3.127	1.224	**
autre parent	4	2.988	1.843	
chef de ménage	49	1.292	0.5730	**
LIEU DE NAISSANCE				
Rural	116	0	0	
Urbain	81	0.05251	0.3965	
Dakar	51	0.8115	0.4587	*
SITUATION MATRIMONIALE				
monogame	63	0	0	
célibataire	8	-1.849	1.132	
polygame	104	-0.02607	0.4268	
divorcée	8	1.034	1.182	
veuve	65	0.01966	0.6504	
SITUATION DE RESIDENCE				
résident présent	242	0	0	
résident absent	6	0.01446	1.205	
STATUT D'OCCUPATION				
ménagère	110	0	0	
occupée	98	-0.3701	2.381	
chômeur	6	1.958	2.146	
inactive	34	1.695	0.6583	***
STATUT PROFESSIONNEL				
non concernée	141	0	0	
salariée	14	-2.703	1.782	
indépendante	93	0.4683	2.370	
QUARTIER				
Thiaroye	44	0	0	
Divers Dakar	15	-0.8380	1.151	
Médina	19	-2.144	1.035	**
Grand Dakar	9	0.6831	1.137	
Sicap	13	-0.2061	1.091	
Yoff	6	-8.955	8.460	
Patte d'oie	28	-0.1281	0.9241	
Pikine ancien	36	0.8596	0.6690	
Guédiawaye	29	1.661	0.8450	**
Médina Gounass	32	1.364	0.8672	**
Yeumbeul	17	1.471	0.9905	
EQUIPE D'ENQUETEURS				
Charles	84	0	0	
Badji	84	-1.137	0.6535	*
Djibril	80	-0.2761	0.7891	
NIVEAU INSTRUCTION				
non scolarisée	225	0	0	
primaire	17	-0.5944	0.9514	
2dne-terminale	6	-0.2077	1.472	

VI. LES ENTRETIENS APPROFONDIS SUR LES RESEAUX DE SOCIABILITE EN VILLE.

Les chercheurs en sciences sociales s'accordent sur l'importance de l'articulation des données quantitatives et qualitatives. Mais la mise en oeuvre de cette conviction nécessite des efforts permanents qui tiennent compte de l'objet de recherche, du terrain d'enquête, des équipes de recherche, des objectifs finaux des études.

Dans notre cas, nous avons essayé, à partir d'une enquête quantitative à base de questionnaire biographique, de mener des entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité. Notre objectif est de voir comment le migrant autant que le natif de Dakar, placés dans un contexte de crise économique généralisée, mobilisent leurs relations de toutes sortes, réelles ou potentielles, en vue de l'insertion urbaine. C'est donc cette pluralité de niveaux relationnels qu'il faut identifier afin d'analyser leur dynamique propre.

Le réseau social désigne un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuit d'accueil et/ou d'insertion socio-professionnelle, de regroupement de solidarité humaine, de relations privilégiées bâties autour d'un socle commun. Dans ce qui suit, nous allons décrire notre expérience en cours et insister sur l'intérêt d'une telle démarche.

VI.1 Comment s'articulent les entretiens et Le questionnaire biographique?

Une des manières de saisir le recours au réseau par le questionnaire biographique quantitatif, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc... Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou autres.

Les réseaux sont également abordés dans le dernier module du questionnaire intitulé "vie de relations", dans lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce que nous tentons aussi d'évaluer. Quelques questions sur les séjours et les biens possédés au lieu d'origine complètent le module : elles constituent de bons indicateurs de la qualité des liens que le migrant entretient avec son milieu d'origine.

Le questionnaire biographique met l'accent sur les réseaux familiaux (parenté, alliance, relations à distance avec le milieu d'origine) plutôt que sur les autres types de réseaux fondés sur des associations religieuse, ethnique, syndicale, politique, ou sur des relations professionnelle, amicale, informelle, de voisinage... D'autre part, la dimension collective

des réseaux n'est pas restituée par le questionnaire. Les entretiens approfondis doivent combler ces insuffisances.

Les questionnaires biographiques recueillis pour l'analyse quantitative présentent de nombreux avantages lors du déroulement de l'enquête qualitative qui, toutefois, en découle.

VI.1.1 : Un entretien précis et adapté :

Le questionnaire biographique quantitatif permet au chercheur de connaître d'avance les caractéristiques de l'enquêté, le contexte général de sa vie et les processus d'insertion urbaine qu'il a suivi. Le chercheur possède toutes les informations nécessaires pour conduire un entretien semi-directif.

Parce que le questionnaire biographique est déjà disponible, l'étude des réseaux est facilitée pour le chercheur qui peut, dès lors, par des questions précises et adaptées, aller directement au but lors de l'entretien approfondi. Cet aspect pratique est essentiel pour le recueil de récit de vie, de même que pour l'analyse des matériaux qualitatifs lors des opérations suivantes de la recherche.

Le questionnaire biographique permet donc d'opérer sur un terrain balisé; les informations peuvent être démêlées au profit d'interrogations précises du chercheur au moment où il procède à des entretiens approfondis sur les réseaux.

VI.1.2 : La continuité de l'étude :

L'enquêté est sensible à la continuité de l'étude, à la démarche progressive de l'équipe de recherche, qui est partie du questionnaire biographique pour aboutir à l'entretien qualitatif. Evidemment deux attitudes opposées ont été observées :

- l'enquêté se lasse d'être plusieurs fois interrogé. Il devient méfiant et appréhende de consacrer du temps supplémentaire aux interviews tout en se demandant ce qu'il gagne en acceptant d'être l'objet de notre étude.
- l'enquêté considère cette continuité comme une marque du sérieux de l'équipe de recherche.

Ce second cas, est, de loin (et heureusement), le cas rencontré le plus fréquemment. L'enquêté voit son expérience urbaine valorisée par l'étude dont il est l'objet. L'intérêt accordé à sa vie le stimule à se raconter, à se laisser découvrir. C'est lui qui prend l'initiative de présenter le chercheur aux autres membres du réseau ou fragment de réseau, crédibilisant ainsi notre travail auprès de nouveaux narrateurs de récits de vie. Il arrive que l'interviewé réclame une copie de la cassette contenant son interview. Les entretiens l'amènent à jeter un coup d'oeil rétrospectif sur

son expérience. Le passage progressif du questionnaire biographique à l'entretien qualitatif ne dispense cependant pas le chercheur de gagner la confiance de l'enquêté au moment des interviews.

VI.1.3 : L'enquête quantitative offre une base de sondage nécessaire à la recherche qualitative :

Les recherches qualitatives ont, le plus souvent, privilégié la profondeur du niveau de collecte sans se soucier des possibilités de généralisation des résultats. Or ces deux aspects sont complémentaires. Le questionnaire biographique permet d'identifier des repères pour orienter la recherche qualitative en même temps qu'il lui offre une base de sondage adéquate.

Pour l'étude qualitative sur les réseaux, nous avons essayé de dresser des histoires de vie qui reflètent la sociabilité au quotidien. C'est-à-dire que nous n'avons pas cherché d'avance des types d'acteurs sociaux présentant des profils, trajectoires et itinéraires exceptionnels. Nous nous sommes préoccupés de la pertinence sociale des récits de vie collectés (voir à ce propos le problème de la typicité posé par J.C. Passeron 1990:14).

L'enquête quantitative porte sur un échantillon aléatoire permettant une bonne répartition géographique. Le sous échantillon d'une cinquantaine de personnes retenues pour les entretiens approfondis sur les réseaux est constitué à partir d'un certain nombre de critères de sélectivité. Notre souci constant a été d'éviter un choix subjectif. C'est ainsi que nous avons opté pour une diversité de quartiers d'enquête :

- La Médina caractérisée par une ancienneté résidentielle où les migrants et les natifs cohabitent.
- Les SICAP généralement habitées par les couches moyennes.
- Pikine et Guédiawaye: situés dans la périphérie dakaroise, où on retrouve une forte majorité de migrants anciens et nouveaux.

Pour les personnes retenues nous avons tenu compte des catégories socio-professionnelles: âge, activités professionnelles, milieu d'origine, sexe... Suite à un dépouillement manuel des questionnaires biographiques, les réponses aux questions concernant les réseaux ont été décisives pour le choix des personnes à interviewer. Enfin, nous avons pris en compte les remarques sur le déroulement de l'enquête par les enquêteurs : les personnes chez qui les enquêteurs n'avaient pas trouvé un bon accueil lors de l'enquête quantitative n'ont pas été visitées à l'occasion des entretiens approfondis.

VI.2 De l'individu aux réseaux :

VI.2.1:Le point des études concernant les réseaux sociaux:

C'est à partir des travaux sur l'urbain, initiés dans les années 50 par l'école de Chicago, que les études sur les réseaux sociaux ont connu une nette affirmation (Y. Grafmeyer et al., 1984 ; U. Hannerz, 1980). Elles ont procédé par des analyses de situations d'interaction pour isoler des unités sociales séparées. Ainsi les réseaux , considérés comme un ensemble de points et de lignes, ont fait l'objet de formalisation mathématique. Ces tentatives de modélisation qui continueront de marquer les études de réseau, traduisent un besoin quasi permanent de formaliser les réseaux.

Mais en même temps l'accent était mis sur la transversalité des réseaux comparativement aux groupes sociaux permanents ; d'où l'intérêt pour la structure et la fonctionnalité des réseaux. C'est pourquoi l'approche systémique, dont se réclament différents auteurs, présente le réseau comme un type particulier de système social ouvert et pas nécessairement hiérarchisé. C'est ainsi que l'étude des relations d'interdépendance des acteurs sociaux et de leur environnement a amené des auteurs à poser les réseaux comme une réalité bien spécifique.

V. Lemieux (1982) s'est évertué à situer les réseaux comme "type de système social pouvant exister dans les organisations"; ils sont donc "des organisations non constituées" par opposition à celles constituées qu'il appelle appareil. B. Wellman et B. Leighton (1981) posent l'approche par les réseaux comme la méthode la plus pertinente pour l'analyse des communautés dans le cadre des études urbaines: le chercheur se libère ainsi des déterminants spatiaux (le quartier comme point privilégié d'observation) et normatif (la solidarité allant de soi). J. Katuszewski et R. Ogien (1978), dans le cadre de l'étude de l'immigration, préconisent l'analyse en terme de réseau pour la substituer à l'approche culturaliste. La plupart des études de réseaux sont caractérisées par une approche fonctionnaliste et stratégique, plaçant l'individu au centre des changements sociaux.

C'est bien plus tard, dans les années 70, que la sociologie française en général, a étudié plus spécifiquement les réseaux sous l'angle de la sociabilité en ville. C. Bidard (1988) analyse les sociabilités en centrant sa démarche sur le croisement de deux champs : le travail et le quartier. Elle en arrive à identifier des variables explicatives des sociabilités. F. Héran (1988), à la suite des travaux de l'INSEE, aborde la sociabilité comme une pratique culturelle. Sa démarche privilégie un suivi au quotidien des relations d'individus grâce à l'enquête "contact" mettant en relief la régularité, le temps consacré aux relations, les types de fréquentation. A partir de ces éléments, il procède à un croisement avec différentes autres variables : générations, catégories professionnelles, sexe. De son côté, P.

Bourdieu (1980) présente les réseaux comme un "capital social" témoignant ainsi de la richesse voulue des relations sociales; ce qui en fait un enjeu social car les réseaux apparaissent comme une finalité pour les acteurs sociaux. Pour comprendre les réseaux, il faut donc identifier les stratégies des acteurs parce que les relations sociales dont il est question sont à la fois réelles et virtuelles. A. Fortin (1987) s'inscrit dans cette école de la sociologie des acteurs où les réseaux procèdent d'une logique implicite.

Au total, ces différentes approches (systémique ou fonctionnalostatégique), appliquées à l'étude des réseaux sociaux en milieu urbain, procèdent toutes d'une démarche empirique consistant à une large prospection des relations des acteurs sociaux afin de définir des convergences, coordinations ou liaisons de fait, se traduisant en termes de réseaux socio-culturels comme c'est le cas des réseaux de sociabilité en ville.

C'est cette même logique empiriste, rendue possible par l'absence de théorie universelle explicative ou de doctrine sociale en matière d'étude de réseau, qui caractérise les travaux portant sur les réseaux de sociabilité à Dakar. Van-chi Bonnardel (1978), dans une étude consacrée à la vie de relation au Sénégal, s'est intéressée aux tontines comme espace de redistribution des biens et services et expressions associatives particulièrement adaptées au milieu populaire. A. Osmont (1973) a suivi la constitution d'un nouveau quartier à Dakar, Castor, et a analysé les réseaux de sociabilité ayant émergé de cette expérience particulière à Dakar vers les années 60. Elle a mis l'accent sur le rôle de la vie associative, et des lieux de rencontre informelle dans le quartier Castor, qui deviennent de nouveaux espaces du contrôle social et un observatoire des relations de pouvoir en milieu urbain africain. Cette démarche consistant à étudier l'évolution d'un quartier comme cadre d'analyse des réseaux sociaux est adoptée par K.Mahling (1987) dans le cadre d'une approche participante auprès d'une migrante manjack installée à Grand-Yoff. Mahling a analysé les réseaux de cette femme grâce à sa fréquentation permanente qui lui a permis de dresser son récit de vie relationnelle. La démarche préconisée est fondée sur l'exemplarité.

VI.2.2 : Notre méthodologie:

Pour notre part, nous appuyons notre étude des réseaux de sociabilités à Dakar sur la collecte de récits de vie, d'abord de personnes-cibles à la suite de l'exploitation des questionnaires biographiques, ensuite d'autres acteurs identifiés lors des entretiens avec ces premières personnes. Nous avons, au préalable, identifié différents types de réseaux dont nous citerons ici les plus essentiels :

+ Les réseaux d'appartenance ou d'origine : il s'agit de l'ensemble de réseaux sociaux fondés sur une institution sociale d'origine:

famille, ethnie, religion. De tels réseaux sont les nouveaux tissus sociaux par lesquels se réorganisent et se restructurent dans le contexte urbain, les communautés lignagères, agricoles et artisanales. Là également nous avons fait l'hypothèse de relations à distance qui lient le migrant à sa communauté d'origine et à sa famille.

En effet, nous nous intéressons ici à l'espace de vie dont l'étude est inséparable de celle des réseaux de solidarité; l'espace de vie considéré comme étant l'ensemble des lieux fréquentés par ego ou auquel il est effectivement ou potentiellement en relation.

* Réseau optionnel ou de choix = ce sont des réseaux sociaux fondés sur un ou des centres d'intérêt communs à une communauté de choix = associations, clubs, mouvements, partis, syndicats, dahira...

Des associations de toutes sortes se mettent en place à l'échelle de ce que nous appelons communautés de choix du fait qu'il ne s'agit pas d'institutions ou de structures sociales classiques, comme celles évoquées plus haut. Prenons le cas du voisinage ou d'association de locataires des HLM ou de la SICAP. L'individu a une plus grande marge d'autonomie pour le choix d'adhérer et surtout de s'impliquer activement dans le fonctionnement de l'unité organisée pour en tirer profit dans le processus d'insertion sociale. Le caractère apparemment informel de ces relations ne cache que peu la solidité qui s'y développe et les possibilités insoupçonnées qu'elles offrent à leurs adhérents.

* Réseaux d'adoption ou de circonstance

La volonté de mettre en oeuvre des stratégies gagnantes amène bien souvent Ego à s'appuyer circonstanciellement ou non sur des réseaux constitués ou naissants sans que ceux-ci ne résultent d'un choix préalable ou découlent de son appartenance à sa communauté d'origine. Plusieurs cas sont possibles:

+ Ego s'appuie sur des relations inter individuelles qui débouchent sur des réseaux organisés sur des bases qui lui échappent.

+ Ego est lié à un segment de réseau et ignore tout du mode d'organisation de l'entité. Il utilise indirectement le réseau.

+ Ego est placé devant une situation où il doit, du fait de ses intérêts propres, se faire adopter dans un réseau dont il connaît le système de fonctionnement mais qu'il ne pouvait ou ne voulait pas intégrer par ailleurs. Il arrive à se faire accepter dans le réseau. Nos investigations autorisent à penser à une manifestation plurielle de circonstances devant induire l'adoption d'Ego par des membres de réseaux sociaux. Dans le cas de ce type de réseau d'adoption ou de circonstance celui-ci a une fonction purement utilitaire tandis que les réseaux en soi sont habiles à camoufler cette fonction quasi utilitaire qui est essentielle et mettent en avant les valeurs socio-culturelles qui leurs donnent les raisons sociales d'exister et de se pérenniser.

Plus généralement, il convient de retenir que dans les cas de réseaux d'appartenance, optionnel ou d'adoption, le cadre d'ensemble à partir duquel le réseau est structuré n'est pas le seul point d'ancrage de la solidarité. En effet, notre expérience nous révèle qu'à l'échelle d'un réseau social, on peut repérer un ou plusieurs segments de réseaux qui peuvent fonctionner efficacement de façon autonome au profit des acteurs sociaux qu'ils impliquent. C'est en cela que l'analyse micro-sociologique est tout à fait indiquée pour une prise en charge de ces spécificités qui font la force des réseaux sociaux.

Notons qu'au plan méthodologique, nous procédons par choix raisonné de migrants(es), et non migrants(es) repérés lors de l'enquête à base du questionnaire biographique qui donne l'occasion de collecte de données quantitatives fondées sur les relations concrètes exprimées par les enquêtes individuellement considérées. Il s'agira donc principalement de déceler les réseaux à l'oeuvre impliquant les personnes incluses dans l'échantillon sur lequel porte l'enquête. Nous devons également nous intéresser à d'autres réseaux pour peu que ceux-ci soient importants pour la compréhension de la dynamique d'insertion urbaine.

La compréhension des modalités d'élaboration et aussi de l'impact des réseaux sociaux dans le cadre de l'insertion urbaine requiert une collecte de données très fines. Or, il est évident que le questionnaire biographique, à l'image des instruments de collecte quantitatifs est réducteur. Ainsi le questionnaire biographique présente des limites pour l'analyse anthropologique. Nous en citerons les principales :

- les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos de vie de relations concernent davantage les réseaux familiaux (parenté, alliance, relations à distance avec le milieu d'origine) plutôt que les autres types de réseaux sociaux (associations religieuses, ethniques, politiques ; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine.

- Les données quantitatives collectées, essentiellement bâties autour des formes de relations concrètes (liens de parenté ou d'alliance le plus proche), sont insuffisantes à fonder des analyses qualitatives sur les réseaux.

D'abord, comme noté plus haut, parce que tous les types de réseaux ne sont pas pris en compte. Ensuite, les relations sont seulement perçues au travers de catégories qui donnent plus d'informations sur la forme des relations qu'à leur signification plurielle. Enfin, la dimension collective des réseaux sociaux ne peut être mesurée à l'aide de questionnaire quantitatif, fut-il un questionnaire biographique. C'est pourquoi les données quantitatives obtenues par le questionnaire biographique serviront de point de départ d'une enquête plus approfondie portant sur des méthodes anthropologiques notamment les histoires ou récits de vie qui sont plus à même de restituer au réel social sa complexité et par voie de conséquence

de rendre explicite sa valeur heuristique. Mais comment les histoires ou récits de vie fondés sur une approche également biographique peuvent permettre de combler les limites du questionnaire quantitatif ?

VI.2.3 : Quels acteurs choisir pour dresser des récits de vie ?

VI.2.3.1: Les hypothèses

Parler de choix, c'est postuler des critères de sélection des acteurs dont les biographies serviront de matériaux qualitatifs pour l'analyse des réseaux sociaux dans le cadre de l'insertion urbaine.

Pour ce faire, nous formulons d'abord des hypothèses de recherche et ensuite nous définissons des critères adjacents de choix d'acteurs comme narrateurs possibles de récits. Evidemment, l'enquête de base fournit suffisamment de données permettant un choix varié de critères de sélection. Une première hypothèse consiste à considérer les réseaux familiaux en particulier et les réseaux d'appartenance et d'origine en général comme des ressources naturelles au travers desquels se fait l'insertion urbaine. Néanmoins la mise en oeuvre de tels réseaux peut dépendre de plusieurs facteurs.

En effet, il est de plus en plus établi que les migrations sont à replacer dans le contexte de la multipolarité de la famille en tant que mode d'adaptation de cette dernière aux besoins de survie (et pourquoi pas de maintien voire de développement) dans le contexte d'aggravation de la crise économique généralisée. Dans cette optique, les migrations correspondent à une stratégie familiale de répartition de ses membres dans l'espace. L'insertion urbaine est, de ce fait, largement conditionnée par le statut social ou la position économique de l'individu au moment de l'appel à la migration. Les motifs de la migration influent donc sur le processus d'insertion urbaine et les types de réseaux mis à contribution.

De même, les possibilités de se faire prendre en charge par la famille au sens large dépendent en partie des modalités de la prise de décision de la migration : implication des membres de la famille, du lignage ou de communautés d'origine, en particulier ceux établis à Dakar/Pikine.

A ce premier niveau, plusieurs critères entrent en ligne de compte pour la sélection d'actions de récits de vie :

- * Caractéristiques socio-économiques du migrant
- position matrimoniale
- rôle au sein de la famille = rang parmi les enfants des parents
- groupe statutaire de la famille
- âge et sexe
- qualification professionnelle ou niveau de scolarisation

* Motifs de la migration

* Décision de la migration : existence de pôle naturel d'accueil à Dakar/Pikine

* Intensité des relations à distance avec le milieu d'origine.

Si l'on considère que la migration procède d'une stratégie à la fois collective et individuelle, il va s'en dire que toute l'étude des réseaux de solidarité repose sur la capacité du migrant à mobiliser ses relations de toutes sortes en vue de son insertion urbaine. Le migrant est dès lors appelé à s'appuyer sur différents réseaux sociaux. Même les réseaux d'appartenance ou d'origine ne sont pas donnés à l'avance ; leur mise en oeuvre dépend bien souvent des dispositions du migrant à les utiliser, à fortiori s'il s'agit des réseaux optionnels ou de choix qu'il faut soit susciter, soit savoir intégrer avec tact.

Notre deuxième hypothèse est que l'appartenance à des réseaux optionnels ou de choix est dicté par la nécessité de :

- s'intégrer dans des communautés sociales d'intérêts
- diversifier les possibilités de circuits d'accueil et d'insertion
- s'adapter au modèle socio-culturel urbain, passage de réseaux villageois aux réseaux relationnels d'insertion urbaine.

En effet, la mise à contribution des réseaux optionnels est rendu pertinent entre autres par le perpétuel repositionnement des acteurs sociaux du fait du rythme accéléré des mutations sociales à Dakar et Pikine. Les pôles d'intérêt se multiplient : voisinage, relations professionnelles et amicales, associations religieuses, politiques, sportives, mouvements de jeunes, de femmes, groupements d'intérêt économique etc. Tout est tributaire de la dynamique associative et de la capacité du migrant à s'intégrer dans des communautés sociales qui se mettent en place et surtout à en tirer profit pour son insertion urbaine.

Les critères de choix d'acteurs de récits de vie mis en avant sont :

- l'expérience urbaine (durée du séjour à Dakar/Pikine, vie migratoire dans des villes autres que Dakar/Pikine)
- intensité de la vie associative
- le statut de résidence
- le statut professionnel.

La troisième hypothèse s'articule autour des réseaux d'adoption ou de circonstance qui laissent penser au recours obligé bien souvent à des relations sur lesquelles le candidat à l'insertion n'avait pas misé au préalable.

Quoique les réseaux procèdent d'une élaboration (aspect construit des relations), force est de constater que la mise à profit des faveurs d'un

réseau n'est pas nécessairement de l'ordre des prévisions établies mais il est le fait d'une dynamique que l'acteur contribue à animer. Nous avons travaillé donc en fonction des critères faisant état de la fréquence de recours à des liens les plus proches autres que ceux de parenté (modalités: sans liens, institution, marabout, seul, autres, associations, collègues, amis, courtier,...) exprimés dans les questionnaires biographiques. Là également la méthode de récit est tout indiquée du fait de sa flexibilité, préparant ainsi le chercheur à "recevoir l'inattendu" pour reprendre la belle formule de P. Thompson selon qui "c'est le questionnement du chercheur qui doit s'insérer dans le cadre d'ensemble et non l'inverse" (1980:255). Le chercheur se livre de ce fait à une démarche faite d'empirisme, nécessaire dans l'étude des réseaux sociaux où la part d'exploration et de questionnement est très importante.

VI.2.3.2: Le sous échantillon

Le choix des personnes-cibles s'est fait en combinant la représentativité et l'exemplarité des narrateurs de récit de vie. Sur la cinquantaine de personnes qui constituait le sous échantillon, trente ont effectivement été réinterrogées avec des procédés de recueil de données qualitatives par le moyen de récit de vie dont vingt cinq hommes (15 migrants et 10 natifs de Dakar), et cinq femmes (3 migrantes et 2 non migrantes). Sur ces trente personnes sélectionnées, seize d'entre eux, dont une femme, sont des chefs de ménage. A mesure que se déroulaient les entretiens, l'intérêt à interroger toutes les personnes (cinquante) pressenties s'émuoussait pour trois raisons évidentes:

- Des problèmes de disponibilité ou de déménagement et autres raisons des personnes à interroger se sont effectivement posés;
- Le choix de ces personnes reflète davantage la qualité des réponses obtenues à propos des réseaux à partir du questionnaire biographique quantitatif, que de leur éventuelle représentativité;
- Compte tenu de la nature qualitative de notre investigation, il s'avérait plus opportun de restreindre notre cible tout en privilégiant la profondeur du niveau de collecte de données.

Ainsi, deux à trois séances d'une heure chacune ont suffi pour être édifié sur les réseaux de certains individus considérés. C'est ce que nous avons appelé le suivi court.

En revanche, la complexité des réseaux est telle que le glissement ou passage d'un réseau à un autre, d'un individu à plusieurs autres du même réseau, d'une communauté à la suivante est une tentation presque irrésistible. Cette logique de suivi long a concerné dix personnes du sous échantillon de base. La prospection de leurs relations nous a conduit à interroger trente deux autres personnes dont quinze femmes. Le choix des personnes pour le suivi long ne s'est pas fait selon des critères

préétablis en fonction d'une appréciation du sous-échantillon. Il procède plutôt d'une logique de l'observation sur le terrain d'enquête et du traitement sommaire et quotidien des récits de vie collectés. Au total, soixante deux personnes ont été interrogées par un même chercheur pour l'étude des réseaux sociaux.

Aussi bien pour le suivi court que pour le suivi long, le problème de la limite de la collecte des données se pose. Dans notre cas, notre point de repère est le niveau de saturation comme suggéré par D.BERTAUX (1980) c'est-à-dire le sens de la mesure dont doit faire preuve le chercheur toutes les fois qu'il observe des redondances liées à d'importantes similitudes ou concordances des récits de vie, des itinéraires et trajectoires des personnes qui se racontent.

Tableau 22 : sous-échantillon selon le sexe.

Sélectionnés à partir du questionnaire quantitatif		Sélectionnés lors des entretiens approfondis	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25	5	17	15
Total 30		Total 32	

Tableau 23 : sous-échantillon selon l'âge et le sexe

	Sélectionnés questionnaire		Sélectionnés entretiens	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25-34	8	2	2	4
35-44	7	2	4	7
45-59	10	1	11	4

Tableau 24 : Sous-échantillon selon le statut migratoire et le sexe

	Sélectionnés questionnaires		Sélectionnés entretiens	
	H	F	H	F
immigrés	15	3	11	10
natifs de Dkr/Pikine	10	2	6	5

Tableau 25 : sous-échantillon selon le lieu,
le quartier d'habitation et le sexe

Sélectionnés à partir du questionnaire quantitatif			Sélectionnés lors entretiens	
Quartier d'habitation	H	F	H	F
Plateau	1	0	0	0
Médina	7	2	0	6
HLM	0	0	4	1
Grand Dakar	0	0	2	0
Sicap	3	1	6	1
Patte d'Oie	3	2	0	6
Pikine ancien	4	0	3	0
Guédiawaye	2	0	2	1
Médina Gounass	4	0	0	0
Yeumbeul/Malika	1	0	0	0

Tableau 26 : Profession des individus sélectionnés
à partir du questionnaire quantitatif

Hommes		Femmes	
Agent commercial	1	Vendeuse marché	1
Marchand ambulant	1	Manoeuvre (usine poisson)	1
Maçon	1	Ménagère	2
Gérant boulangerie	2	couturière	1
Chauffeur	2		
Professeur lycée	1		
Imprimeur	1		
Directeur d'école	1		
Agent administration	1		
Bijoutier	1		
Vendeur de tissus	1		
Courtier	1		
Mécanicien	1		
Menuisier bois	2		
Gardien	3		
Vendeur petit commerce	1		
Régleur (technicien)	1		
Chômeur	1		
Manoeuvre	2		

VI.2.3.3: Les guides d'entretien semi-directif

Nous disposons de deux instruments de collecte de données qualitatives:

- un guide d'entretien semi-directif individuel,
- un guide d'entretien semi-directif collectif.

Le premier guide comprend les thèmes suivants:

- la famille: mode d'organisation; circulation des membres, répartition des charges, fréquentations au sein de la maisonnée, modalités de connaissance de l'époux ou des épouses, personnes de contact à l'occasion de cérémonies, lieu de confiage des enfants, liens avec milieu d'origine, participation à des associations ethnique, de ressortissants...
- les relations dans la vie professionnelle (coopérative, syndicat, amicale, club...); religieuse (association, liens avec marabout et coreligionnaires); de voisinage (fréquentations, type de relation, solidarité, association de locataires et autres regroupements formels et informels); politique (appartenance à des organisations politiques et des groupes d'opinions); sportive (associations, clubs de loisirs); tontines...
- les personnes fréquentées: ami(e)s, camarades, condisciples, personnes qui vous dépannent, personnes pour différentes prestations de services (couture, commerce, coiffure...)
- les personnes-ressources: contacts privilégiés avec personne ayant un pouvoir ou de l'influence dans divers domaines.

Comme on peut le constater, ce guide offre de nombreuses opportunités permettant de susciter les réactions de la personne interviewée. Il part du principe que les réseaux sont plutôt implicitement vécus par les acteurs sociaux.

S'agissant du second guide, il permet d'explorer les dynamiques associatives pour découvrir les modes de fonctionnement et ce qui résulte des relations associatives.

L'appartenance à des entités organisées ou référentielles est l'une des formes les plus explicites d'une probable implication dans des réseaux sociaux. Nous avons donc mis l'accent sur l'étude de nombreuses communautés comme niveaux englobants et ressources potentielles d'une dynamique d'insertion urbaine. Pour des raisons de commodité, trois types de communautés sont évoquées ici afin d'étayer notre propos.

D'abord, les communautés solidaires et conquérantes qui regroupent des personnes partageant :

- le village d'origine, la région ou l'ère et les spécificités socio-culturelles. Au Sénégal, ce sont, par exemple, des Baol-Baol (originaires de la région historique du Baol), les Njambur-Njambur (originaires de la région historique du Njambur) etc...

- La confrérie religieuse ou la religion tout court s'il s'agit de minorité spirituelle.

- Le statut socio-professionnel : c'est le cas par exemple des courtiers, des affairistes, des gens d'une même strate professionnelle.

Ensuite, les communautés militantes et groupes de pression parmi lesquels on peut citer : les organisations et partis politiques, les opérateurs économiques, les associations de locataires ou de consommateurs, les clubs services (Rotary, Lion's, Scout etc...). Les regroupements à base sportive, les associations de retraités et personnes âgées, etc...

Enfin la troisième communauté est constituée d'entités fondées sur des relations perpétuées. Nous entendons par relations perpétuées, des liens électifs tissés à partir d'une appartenance commune à une entité dont la fonction sociale est circonscrite dans le temps mais les relations ainsi nouées conservent une certaine pérennité.

Ces relations perpétuées sont le cas de gens de même classe d'âge, des condisciples, des voisins de longue date, des personnes partageant des regroupements de place publique ou grande place, des regroupements informels etc...

Les trois communautés ont en commun un large niveau de maillage relationnel qui permet de croiser au sein de chacune, différents types de réseaux : d'origine, de choix et de circonstance.

VI.2.3.4: Quelle approche pour la collecte?

Posons maintenant deux hypothèses qui fondent notre démarche:

- les réseaux sont éclatés dans l'espace social ;
- les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux.

Ces considérations nous amènent à privilégier une approche très empirique consistant, au plan méthodologique à, d'une part, partir des individus pour retrouver leurs réseaux, et d'autre part, passer de ces réseaux aux réseaux plus structurants du processus d'insertion urbaine. Evidemment, toute approche empiriste s'accompagne d'élaboration progressive d'hypothèses qui structurent la problématique. Dans notre cas, cette construction évolutive permet de saisir la dynamique d'ensemble des réseaux d'insertion urbaine à Dakar et nous évite de nous contenter de compter un à un les réseaux des personnes interrogées.

Pour y arriver, nous menons une prospection/détection "au ras du sol" des relations de sociabilité grâce aux guides d'entretien semi-directif. Un

questionnement simultané du chercheur s'opère. A mesure que se déroule l'entretien, l'attention se focalise sur un des aspects de la vie relationnelle de l'individu qui se raconte. Ainsi, nous arrivons à recueillir le récit des différentes étapes parcourues au cours d'une expérience relationnelle.

La prospection du tissu relationnel de l'individu-cible a l'avantage d'orienter le chercheur sur l'inattendu et l'inconnu. A partir du répertoire le plus exhaustif possible des relations de la personne interrogée, on s'oriente vers celles qu'on considère les plus reliées à des réseaux dynamiques. Ce passage de l'individu-cible aux autres membres du réseau est dicté par les constats, au cours de l'entretien, d'un ou de plusieurs indicateurs de focalisation autour de réseaux s'exprimant pour l'essentiel par :

- le caractère privilégié d'une ou de plusieurs relations, et leur fonctionnalité.
- le rôle central d'une ou de plusieurs personnes-ressources, d'entités sociales, de milieux sociaux, tel que perçu dans la vie racontée par l'individu.
- les capacités personnelles de l'individu à mobiliser ou à s'appuyer sur telle institution et/ou communauté sociale.

L'identification de ces indicateurs, nous conduit à tenter des entretiens avec d'autres membres du réseau. Ainsi nous essayons de repérer les traits d'union de l'essentiel des personnes considérées en relations, mais aussi à mettre en évidence des exemples de fonctionnalité de ces liens, et de déterminer la logique socio-culturelle, économique, politique des relations en question. Dans l'ensemble, il s'agit de déterminer la dynamique des relations ou ce que peuvent permettre ces relations au niveau du groupe.

Mais s'intéresser à la dynamique des réseaux, c'est aussi voir les différents registres socio-culturels mis à contribution et s'interroger sur la finalité du réseau et sur les rapports d'articulation entre les registres convoqués. C'est prendre aussi en compte les niveaux de jonction d'un réseau avec d'autres réseaux. Il s'agit de définir les réseaux globalement structurant de l'insertion urbaine. C'est-à-dire que nous essayons de repérer en milieu urbain dakarois les espaces les plus significatifs pour l'échange d'information, de biens et services, de solidarité et d'assistance.

VI.3 QUELQUES ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES:

Notre approche consistant à tirer profit au maximum des données du questionnaire biographique afin de conduire des entretiens semi-directifs spécifiquement ciblés sur les réseaux sociaux permet de repérer des niveaux pertinents que l'un ou l'autre instrument de collecte saisit plus ou moins

convenablement. Les travaux de l'INSEE (Ferrand et al.), en s'inscrivant plutôt dans une perspective comparative des deux instruments de collecte et donc en les traitant séparément, permettent également d'identifier des possibilités et limites qu'offrent un questionnaire biographique et des entretiens - récits de vie (Ferrand, 1991) (8).

Comme il s'agit pour ces deux expériences se déroulant néanmoins dans des contextes différents (la France pour l'INSEE; Dakar pour l'équipe IFAN/ORSTOM) de saisir simultanément ou successivement des données quantitatives et qualitatives, les résultats de la confrontation des deux types de recueil convergent en beaucoup de points. Questionnaire biographique et entretiens-récits de vie sont ainsi complémentaires. Dans la première expérience, la comparabilité rend possible la critique des sources de données. Dans la seconde, le traitement des données obtenues avec l'un des types de collecte permet d'améliorer la conception et la mise en oeuvre de l'autre instrument de collecte. A posteriori, la réciprocité est valable car les entretiens peuvent permettre d'expliquer les données recueillies au préalable à l'aide du questionnaire. Le procédé de vérification et d'approfondissement des données quantitatives nous amène à identifier bien des aspects à améliorer pour un futur questionnaire biographique. Dans le module vie de relations, les réponses pour d'éventuels soutiens reçus, dons offerts ou prise en charge de personne hors ménage, se sont avérées quelquefois décevantes du fait qu'elles n'expriment pas les complexités des faits sociaux.

A.D. est deuxième épouse. L'argent que lui verse son époux, polygame résidant à Dakar, pour sa prise en charge mensuelle est considérée, selon le questionnaire comme un soutien qui lui vient d'une personne qui ne loge pas avec elle. Dans ce cas, la double résidence de l'époux de A.D. n'est pas bien restituée par le questionnaire. L'argent ainsi considéré n'a pas valeur de soutien.

W.D., courtier, déclare, selon le questionnaire, n'être soutenu par personne. Or, les entretiens révèlent qu'il est au centre de multiples relations de prestations de services rémunérées ou gratuites qu'on peut aisément comprendre en raison de sa profession. En effet, W.D. n'a pas que des rapports marchands avec sa clientèle; des amis lui apportent soutien sur sa demande ou selon leur initiative.

S'agissant d'autres cas de figure, les réponses obtenues pour ces mêmes questions ont été de bons indicateurs d'une intensité de vie relationnelle.

(8) "Ayant fonctionné en aveugle pour recueillir l'information, nous avons, dans le même esprit mené une analyse autonome pour chaque type de recueil : nous avons traité les questionnaires et les entretiens séparément, en cherchant principalement à synthétiser les informations fournies par chaque mode de recueil dans un "portrait" de la personne interrogée, de façon à mettre à jour la logique propre à chaque approche" (FERRAND. 1991 : 75).

L.G. déclare, selon le questionnaire quantitatif, effectuer un versement mensuel de l'ordre de 35.000 F à l'endroit d'une personne sans lien de parenté ou d'alliance avec lui et vivant ailleurs à Dakar-Pikine. En approfondissant cette information par les entretiens, nous avons découvert par là même une importante piste de réseaux relationnels. En effet, les 35.000 F sont des mensualités que L.G. (mécanicien soudeur indépendant) doit à un de ses clients et commerçant libanais. Ce dernier lui avait fait un important prêt financier sans intérêt afin qu'il puisse profiter d'une opportunité en payant un terrain d'habitation dans la banlieue de Dakar. Le questionnaire quantitatif a bien repéré un flux de biens, mais il en a mal apprécié le sens.

De même, les occasions de retour des migrants à leur milieu d'origine et leur périodicité contenues dans le questionnaire ont été de pertinents moyens de mesure de l'intensité des relations à distance des immigrants concernés. Ces relations à distance ont été abordées également lors des entretiens en nous intéressant, entre autres, aux visites de parents et amis auprès des migrants et des natifs de Dakar, visiteurs provenant des milieux d'origine ou d'autres villages ou villes secondaires. A partir du questionnaire, l'appartenance à des associations n'apparaît que par le biais d'éventuelles cotisations que la personne enquêtée verse ou du soutien qu'il accorde ou reçoit d'une autre personne d'une même entité organisée. Tel quel le questionnaire de l'enquête biographique est insuffisante pour mettre en évidence les réseaux fondés sur des bases associatives.

Le questionnaire comportant un module ayant trait à la descendance, nous connaissons les prénoms des enfants vivants de la personne interrogée. Nous avons dès lors tenté de connaître les homonymes des enfants du couple et leurs éventuels parrains. Cet aspect nous a paru comme un excellent moyen d'identification des relations parmi les plus intimes des personnes en question. En effet, dans le contexte du Sénégal, les enfants portent les prénoms des relations privilégiées du couple. Il s'agit le plus souvent des personnes défuntes et/ou vivantes. Ce sont des relations familiales, amicales, de tutelle (chefs confrériques, marabout etc...). On peut considérer que la plupart est faite de relations électives, choisies plus ou moins librement par le couple, l'homme singulièrement. Le questionnaire ne fait état que d'enfants vivants; et donc, dès qu'on évoque les homonymes, les personnes interrogées répondent avec beaucoup d'enthousiasme et procède à une récapitulation exhaustive des "parrains" de leurs enfants. Ce même exercice d'identification des relations privilégiées a été judicieusement tenté, dans certains cas, à l'échelle de la fratrie des personnes interrogées.

Un autre exemple de repérage de relations électives effectivement opérationnelles est l'intérêt que nous avons manifesté à connaître les personnes qui prennent leurs repas plus ou moins régulièrement au domicile

de la personne interrogée. Mises à part les relations familiales, sont le plus souvent concernés, des collègues et amis. L'unité de consommation commune étant un important facteur d'intégration socio-culturelle, elle peut révéler l'intensité des relations de la personne interrogée ainsi que la cumulativité de plusieurs champs sociaux: relations familiales, professionnelles, amicales.

En Afrique, une pratique courante consiste à confier son ou ses enfants à d'autres membres de la famille, au marabout, au voisin de longue date, à des amis, au maître ouvrier ou artisan etc... Ce confiage ou placement peut être de longue durée comme il peut se circonscrire dans une étape de la vie du concerné. Il répond à une logique socio-culturelle des sociétés africaines. Il a pour conséquence d'élargir l'espace de vie de l'individu concerné. En effet, la personne confiée appartient à un réseau familial plus étoffé car il garde des liens le plus souvent forts et permanents jusqu'à l'âge adulte avec sa famille adoptive aussi bien qu'avec sa famille d'origine. Cet écartèlement entre deux à plusieurs familles a été pris en compte comme un niveau pertinent de prospection des réseaux sociaux. Nous avons ainsi essayé de situer l'individu au sein de la parenté large pour identifier les complexités relationnelles s'exprimant entre autres par ses changements de statut et rôle selon le segment familial considéré.

Sous cette même rubrique de l'élasticité des réseaux familiaux, une autre pratique plus fréquente chez les personnes du troisième âge en Afrique est le mariage par héritage. Elle consiste pour un polygame de marier l'épouse d'un membre défunt de sa proche famille ou de son ami. Ainsi cette nouvelle épouse reste toujours sous la tutelle de sa belle famille d'origine ou du même réseau d'amitié, ses enfants demeurent également sous l'autorité de la fratrie de leur père. La famille se resserre en conservant par le remariage un de ses membres. Les mariages par héritage nous ont paru d'une importance certaine pour comprendre la vie matrimoniale et la multi résidence. C'est en nous intéressant lors des entretiens aux circonstances durant lesquelles l'enquêté a connu son époux ou épouse(s) et aux liens antérieurs au mariage que notre exploration nous a mené aux mariages par héritage et au lévirat en général. L'itinéraire matrimonial est révélateur des niveaux cachés de connexions multiples de différents réseaux sociaux.

S'agissant du voisinage, d'autres formes de parrainage y ont cours et présentent un intérêt réel pour l'étude des réseaux. Il s'agit de pratique de jumelage au sein des associations féminines, dans l'espace de voisinage en général, à l'occasion de cérémonies familiales etc... Cette pratique récente connue en wolof sous le nom de "Ndey dike" consiste à jumeler deux femmes, chacune se déclarant "la mère choisie" de l'autre. Plusieurs cas de figure sont observés. Il arrive qu'au sein d'une association féminine, il y ait un tirage au sort pour déterminer des binômes. C'est une amitié naissante, construite au sein de l'association et qui se perpétue sous forme de réciprocités de tous genres. Sur la base d'une estime vécue, une

femme peut déclarer à une autre une volonté de parrainage. Il s'agit là d'un rapprochement naturel et sincère qui se trouve socialisé par la pratique du Ndey dike.

Des femmes originaires de caste de métiers, des commerçantes etc... peuvent, par le Ndey dike, traduire leur volonté de fidéliser leur clientèle en se déclarant la "mère choisie" d'une ou de plusieurs autres. Ce type de parrainage montre qu'en puisant dans le quotidien des rapports sociaux, des pratiques, en apparence banales, peuvent être révélatrices des réseaux insoupçonnés. La vie associative est, à cet égard, un important levier pour comprendre la dynamique des réseaux sociaux. Sans l'avoir prévu au départ, nous avons été amené spontanément à recourir au focus group, consistant à organiser des discussions de groupes homogènes autour de thème en rapport avec le centre d'intérêt commun de personnes associées. L'objectif recherché est de susciter une discussion libre permettant l'expression plurielle et non le consensus. Nous l'avons surtout expérimenté à propos des divers types de tontines. Ce procédé méthodologique s'est révélé un instrument privilégié pour explorer les logiques internes des petits groupes.

A considérer l'importance des relations d'influence pour l'accession à des faveurs de tous genres, nous avons testé la fonctionnalité de la mise à contribution, face à des besoins, des détenteurs de pouvoir et des autorités à tous les niveaux socio-professionnels. Pour accéder à un certain nombre de privilèges, les faveurs des "bras longs" sont sollicités selon différentes formes. A l'expérience, nombre de citadins ont leur protecteur et leur protégé. L'étude des spécificités de ces liens, de même que les modalités de satisfaction des besoins par l'intermédiaire des personnes-ressources ont permis de s'intéresser à des réseaux qu'un questionnaire indiquerait difficilement.

Le non quotidien est un important repère pour analyser les valeurs sociales et les dynamiques sociétales. Les confréries religieuses par exemple, sous un fond religieux, ont un caractère culturel évident. Les cérémonies religieuses (chants religieux) sont un espace riche pour l'étude du fonctionnement des réseaux de tous genres: confréries, coreligionnaires, politique, parenté, voisinage, coutumier, amitié... Le non quotidien est le lieu de croisement des différents champs et, du même coup, les réseaux constituent le réceptacle de l'idéologie dominante dans la société considérée.

A l'occasion des cérémonies qu'on organise soi même: baptême, mariage etc..., on découvre la finesse du mode d'organisation du tissu familial et relationnel, la pérennité des réseaux familiaux, la vitalité des réseaux amicaux, la marque d'opérationnalité des réseaux de voisinage. A ces moments, on s'évalue, le tissu relationnel reflète le statut social; les relations se présentent comme un capital social.

Pour les funérailles par exemple, la confection des listes de personnes pour les avis de décès renseigne sur la réflexion à posteriori qui s'opère sur la représentation qu'on se faisait sur ses réseaux de parenté et de ce qu'on peut désigner par des relations perpétuées c'est-à-dire un ensemble de relations qui conservent une certaine pérennité. En faisant la liste des personnes pour un avis de décès, c'est comme si on subit un test en quelque sorte de ses capacités à recenser les personnes dont le statut nécessite qu'elles figurent sur la liste qui doit être ciblée pour des raisons économiques et de commodité. Le choix puis la mise en ordre des noms des personnes sont une véritable épreuve. Selon le statut des personnes vis à vis du défunt, il faut un agencement qui ne souffre d'aucune contestation. Il arrive qu'une liste rectificative soit nécessaire pour satisfaire les exigences de membres du réseau familial. En effet, la place de tel individu sur l'avis de décès est valorisante.

A Pikine, les niveaux structurants des réseaux d'insertion sont plus apparents. L'entrelacement des réseaux confrériques (mouride, tidiane...), leurs liens avec le pouvoir coutumier-organisateur de la vie du quartier (le coutumier et l'administratif se juxtaposent), les comités politiques du parti au pouvoir, les opérateurs économiques, les courtiers (la reconversion professionnelle dans le courtage des retraités de l'administration, des agents d'affaires, et autres travailleurs de l'informel), les tontines pour les femmes principalement.

Le social est bâti à partir du cadre d'habitat. Le quartier doit son identité à son leader, premier occupant du nouvel espace qui, le plus souvent, porte son nom ou au responsable politique, etc... Les anciens habitants notabilisés assurent la tutelle des nouveaux migrants. Il n'y a pas de population authentiquement Pikinoise à l'exception de ceux qui y sont nés et qui sont encore relativement jeunes mais, pour la plupart, insérés dans la vie active. Le pouvoir est cogéré par différents réseaux qui cohabitent selon un ordre qui se fait et se défait en permanence.

Les raisons d'émergence des réseaux sociaux, de même que leur fonctionnement sont des indicateurs des processus de restructuration de la famille en ville. En effet, les associations à base familiale sont une expression des tentatives de reconstitution des structures familiales à Dakar et Pikine. Il est évident que la famille est l'une des institutions sociales classiques les plus pérennes. Nul doute qu'en ville, elle est encore une institution sociale référentielle pour les citadins comme pour les immigrants. Néanmoins, à observer les changements sociaux accélérés en milieu urbain, on peut faire l'hypothèse d'une inopérationnalité, dans une certaine mesure, des liens familiaux en ville du fait de deux facteurs:

- les distances entre les lieux d'habitation sont importantes et les contraintes de la quotidienneté (à Dakar, c'est un contexte d'économie de survie) expliquent un relâchement certain des fréquentations entre membres d'une même famille que seuls unis les liens d'origine.

- Le refus à peine camouflé par de plus en plus de personnes de subir l'égalitarisme économique que tend à atteindre toute famille par un jeu de redistribution par l'assistance et le soutien qui deviennent presque obligatoires pour des raisons à la fois morales et culturelles. Pour réussir en ville, il faut oser sortir du giron familial si ce dernier ne se positionne pas comme un réseau actif, protecteur, conquérant et générant des ressources propres à l'ascension sociale de ses membres et alliés.

VI.4 TYPOLOGIE DES RESEAUX :

Le travail de terrain nous amène à ces différents réseaux dans lesquels l'individu peut s'insérer à Dakar.

VI.4.1 : Les réseaux familiaux :

La multipolarité caractéristique de la famille africaine est un indicateur de l'espace parfois considérable dans lequel s'étendent les réseaux sociaux. Il s'y ajoute la diversité des valeurs culturelles définissant le cadre des réciprocités, de la redistribution des biens et services, de l'assistance à l'échelle de la communauté familiale. On est donc porté à accorder un rôle de premier plan aux réseaux familiaux dans le cadre de l'insertion urbaine, du fait de ses capacités à prendre en charge ses membres en tout lieu et en toute conjoncture. Les réseaux familiaux peuvent-ils gérer les besoins individuels d'ascension sociale ?

On peut se demander si l'élan consistant à sortir des cadres préétablis n'est pas en passe d'être irrésistible en ville? Autrement dit, les réseaux familiaux ne sont-ils pas victimes de leur caractère obligé ? N'est-on pas en présence à Dakar d'un processus "d'ajustement" de la famille qui dès lors perd une partie de son rôle d'institution sociale de premier ordre? Que deviennent les liens forts (parenté) à Dakar ? Il s'agit donc de voir le rôle des réseaux de sociabilité sur l'évolution des structures familiales en ville.

VI.4.2 : Le voisinage :

Il est intéressant de constater le rôle accru des relations de voisinage dans le processus d'insertion dans l'agglomération dakaroise. En effet peu de gens connaissent le vide relationnel dans leur quartier. Dans la plupart de nos lieux d'enquête, nous avons remarqué l'intensité des relations de voisinage. Ainsi des regroupements, associations, tontines se mettent en place et vivifient le quartier. Les femmes en sont les principales animatrices. Elles entraînent les hommes. Les relations de voisinage se perpétuent longtemps à travers les générations; le temps et même les déménagements n'y changent rien, bien au contraire.

Dans un contexte d'aggravation de la crise, il est intéressant de voir comment les relations de voisinage sont mises à contribution en vue d'une insertion urbaine. Quoique le quartier est un cadre de brassage social où cohabitent des familles d'origine sociale différente (pluralité ethniques, linguistiques, groupes statutaires (ordre, caste...), régions d'origine, classes sociales, catégories professionnelles, religions, générations), on peut noter une base commune de sociabilité allant de soi. On est tenté de se demander pourquoi, quand le réseau de voisinage est à l'oeuvre, les appartenances différentielles comme l'ethnie, la famille, ou le milieu professionnel, etc... ne sont que peu ou pas convoquées. La solidarité, qui était par essence familiale, se fraie dès lors un inévitable espace d'adoption, le quartier de résidence (FALL, 1991).

A considérer l'importance des réseaux de voisinage dans l'agglomération dakaroise, peut-on envisager la proximité résidentielle comme concurrente de la famille qui n'aurait plus l'exclusivité d'institution sociale fondamentale et sécurisante répondant toujours aux besoins de ses membres ?

VI.4.3 : Les réseaux religieux confrériques :

Dakar foisonnent d'associations religieuses confrériques. Nombre de grands marabouts, s'ils ne sont pas installés à Dakar, y ont un éminent représentant. Les consignes des marabouts aux disciples sont claires : "pour tout ce qui me concerne, référez-vous à mon représentant à Dakar. C'est seulement quand ce dernier ne trouve pas de solution qu'il faut me consulter aux lieux saints, capitale de la confrérie".

Les représentants des grands marabouts sont ainsi en contact avec les disciples qui leurs soumettent les problèmes d'accès à des faveurs de toutes sortes : emploi, crédit bancaire, foncier, intervention auprès de l'administration (douane, police, tribunal...), le gouvernement, le parti, les services privés, les ambassades...

C'est donc plusieurs réseaux qui se tissent à la faveur des confréries qui se renforcent, des marabouts qui se crédibilisent accroissant leur pouvoir, des disciples qui s'insèrent mieux dans le tissu urbain. C'est ce processus de socialisation des confréries qu'il faut étudier grâce à la saisie de la dynamique de ces réseaux. C'est un processus d'instrumentalisation des confréries qui est à l'oeuvre. L'idéologie religieuse est au service des intérêts bien connus de chacun. Les confréries se dotent ainsi d'un puissant rôle social.

Les confréries se présentent comme étant la trame d'un cloisonnement social de filières d'ascension individuelle. Il est important de voir le rôle des personnes-carrefour (représentant de marabouts à Dakar, autorités administratives, commerçantes et autres talibés détenteurs de pouvoir

économique ou socio-politique) dans le fonctionnement et l'animation des communautés et des réseaux confrériques. Il convient donc d'analyser le rôle des regroupements religieux eu égard à l'évolution historique de chacune des grandes confréries.

VI.4.4 : Les réseaux politiques:

Le rôle prépondérant des réseaux politiques dans un Etat clientéliste est évident. Au delà de la dynamique de tels réseaux, il conviendrait de s'intéresser à la manière dont ces réseaux s'implantent et s'entretiennent au sein d'une part, des communautés d'origine: famille, religion, ethnie, région...d'autre part, dans des communautés de choix : association, syndicat..., et enfin dans les quartiers. On observe une combinaison de différents registres sociaux en faveur de réseaux politiques.

On peut noter que c'est par les réseaux politiques que l'acquisition de nouveaux statuts ou position sociale s'effectue le plus en discontinuité avec l'ordre pré-établi. A Dakar où la wolofisation est pourtant la plus accélérée, les individus issus d'autres ethnies arrivent paradoxalement, par le jeu des réseaux et de leur pouvoir économique ou politique, à valider leur nouveau statut social (autorité du quartier, du parti, notable désigné de la ville, hommes d'affaires...). De même, les réseaux politiques sont un espace où la logique des groupes statutaires (ordre, caste) est tantôt bousculée, tantôt conservée. Mais il est évident qu'une nouvelle position sociale acquise, voire conquise, dans un espace politique n'est pas définitif. Enfin c'est sur le terrain politique où l'analyse des rapports de pouvoir met le mieux en relief l'hégémonie d'un réseau sur d'autres.

VI.4.5 : Les réseaux informels:

Une des grandes tentations du chercheur lors de l'étude des réseaux est de se laisser entraîner par la vie associative de l'enquêté et de s'imaginer tous les réseaux comme des structures organisées dont le mode de fonctionnement est explicite. Cependant, à force de prospecter plus largement, on découvre la richesse des relations informelles révélant d'autres mécanismes de mise en place de réseaux. On peut repérer dans la ville plusieurs cas de regroupement informel: des voisins s'asseyant devant l'atelier d'un tailleur presque tous les jours depuis plusieurs années; une grande place où des personnes jouent à la belote (jeu de cartes) ou aux dames depuis une trentaine d'années; des courtiers qui monnaient leur expertise du foncier et de la location de logement; des cadres intellectuels jouant aux boules le week-end...

VI.5 QUAND RECOURT-ON AUX RESEAUX ?

Selon quelle circonstance et devant quel besoin fait on recours à tel ou tel autre réseau? L'exploitation des histoires de vie devra nous permettre de répondre à cette question. On peut d'ores et déjà observer que :

- Lors du premier séjour à Dakar, les migrants sollicitent naturellement les réseaux familiaux, les réseaux ethniques : classe d'âge, condisciple, association des originaires du même village, de l'arrondissement, de la région, les réseaux confrériques... en bref, tout réseau résultant d'une même appartenance à des communautés d'origine.

- A mesure que se prolonge le séjour à Dakar, les pôles d'intérêt relationnel du migrant se multiplient. Les réseaux associatifs sont une possibilité. D'autres relations contingentes de voisinage, de travail peuvent subir des transformations pour générer des réseaux. On peut penser que c'est à moyens ou/et longs termes, dans le processus d'installation en ville, que les migrants peuvent tirer profit des privilèges de ces cas de réseau.

- Pour les natifs de la ville, il est établi que le voisinage fait partie intégrante de leurs réseaux et que par conséquent, il est un élément de leur identité sociale. On peut considérer que les migrants bénéficiant d'une longue expérience résidentielle à Dakar s'accommodent également de cette logique identitaire.

- Les réseaux politiques sont un levier plutôt électif. A la périphérie de ces réseaux, on retrouve de nombreuses personnes qui bénéficient de quelques faveurs occasionnées par leur implication à l'entretien des relations clientélistes. Mais les réseaux politiques profitent plus à ceux qui se sont notabilisés en ville. Ceux-là gèrent donc le pouvoir, tandis que les autres sont à leur service pour les aider à le conserver. Même si les rapports au sein du réseau sont inégalitaires, ils sont acceptés comme tels, car ils profitent à un moment ou à un autre à chacun de ses membres. On peut donc penser que le recours à tel ou tel réseau correspond au degré d'insertion urbaine des acteurs sociaux, à leurs position sociale et contexte propres. Si les réseaux d'insertion sont de fait des réseaux d'ascension sociale, il est notable que chacun correspond à la satisfaction des besoins spécifiques.

VI.6 FONCTIONS SOCIALES DES RESEAUX :

Forts de leur plasticité, les réseaux traversent les groupes et les institutions sociales. Leur spécificité c'est donc leur transversalité. Ils sont les moyens de transgression des barrières ethniques, familiales, de classes ou couches sociales.

VI.6.1 Les réseaux, expression du contrôle social :

Le contrôle social est rendu plus subtil par l'émergence de réseaux, parce qu'ils intègrent les institutions sociales en les dépassant. Les réseaux de sociabilité, tout en étant des expressions d'une adaptation socio-culturelle (ils sont d'une logique active et créatrice) sont les éléments les plus subtils de conservation de valeurs sociales qui sont moins exposées, mieux vécues et présentées.

Autrement dit, les réseaux sont une combinaison de logique créative (dans le sens de l'adaptation sociale) et de logique conservatrice: les réseaux ne se fondent-ils pas sur des valeurs sociales qu'ils perpétuent, protègent ou réinterprètent? Les rapports inégalitaires qu'entretiennent parfois les réseaux ne sont-ils pas les meilleurs indicateurs de la subtilité sociale caractéristique des réseaux de sociabilité?

VI.6.2 Les réseaux, régulateurs politiques :

Les réseaux de sociabilité peuvent servir, en milieu dakarois, le clientélisme politique parce qu'en leur sein les règles du jeu politique restent non explicites et souterraines. En effet, on peut penser que les réseaux de sociabilités peuvent être les formes subtiles de conservation de l'ordre socio-politique, de maintien et d'entretien de l'idéologie dominante.

VI.6.3 Les réseaux et la circulation des richesses:

Les réseaux de sociabilités sont des espaces de réciprocity, d'échanges, de dons, d'assistance, de circulation de biens et de personnes. Leur intérêt économique réside dans le croisement de différents domaines du social et dans la synthèse en terme économique qui en résulte.

VI.7 Conclusion :

L'étude des réseaux de sociabilité s'inscrit dans une dynamique d'une équipe pluridisciplinaire de recherche sur l'insertion urbaine. A ce titre, elle s'enrichit d'autres approches. Les résultats méthodologiques sur les réseaux de sociabilité, exposés dans cet article, soulignent l'avantage de l'aller-retour du quantitatif au qualitatif.

Le recourt au récit de vie permet de comprendre les réseaux de sociabilité sous le double angle des stratégies des acteurs et du contexte social. L'étude des réseaux de sociabilité en ville nous dévoile tout un pan de la sociologie du quotidien, et nous offre ainsi une meilleure intelligibilité des changements sociaux.

ETUDE DE RESEAUX SOCIAUX DANS LE CADRE DE L'INSERTION URBAINE A
DAKAR/PIKINE.

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF INDIVIDUEL :

*RESEAUX FAMILIAUX:

-mode d'organisation de la famille à Dakar:

*répartition géographique à Dakar/Pikine

*circulation des membres de la famille à l'intérieur du réseau familial à Dakar/Pikine

*formes de solidarité

*gens hébergés: liens

*enfants confiés: liens avec parents donataires ou receveurs

*gens qui prennent les repas chez vous

*où et comment avez-vous connu votre(vos) épouse(s) ou époux: milieu relationnel, liens avec personnes par l'entremise desquelles le contact et la relation s'est développée:

connaissances communes antérieures et actuelles

*à l'occasion de cérémonies familiales (mariage, baptême, décès):

premières personnes de contact ou à consulter

*à l'occasion de cérémonies religieuses (tabaski, korité, tamxarit, Noël, Pâques...): avec qui faites vous des échanges de plats et autres réciprocités: offres, visites...

*prospector les homonymes des enfants du couple et des frères et soeurs

*voir si possible albums photo: diversité des relations familiales et extra familiales

*liens avec milieu d'origine: biens envoyés ou reçus, séjours hors de Dakar/Pikine, visites reçues, associations de ressortissants, associations ethniques

*VIE DE RELATIONS:

*professionnel: syndicat, coopérative, amicale, club: formes de solidarité à l'occasion de licenciement, sanctions, décès d'un collègue ou membres de sa famille, cérémonies familiales ou religieuses, fête du travail

voir la dynamique relationnelle courante dans le milieu de travail au sein et entre les différentes strates et catégories socio-professionnelles: formes et modalités de solidarité

² modalités accès au travail: liens avec personnes mises à contribution pour soi même et si c'est le cas pour fils, frères, soeurs, cousins, amis...

*religieux: appartenance dahira, liens avec coreligionnaires fréquentant le même lieu de culte

avez vous un chef religieux (marabout, église) quels liens entretenez vous, à propos de quoi l'avez vous sollicité ou envisagez vous de le faire (pourquoi et quelles en étaient/seront les modalités...)

*voisinage: types de relations de solidarité, passer en revue voisins actuels et antérieurs

vie associative dans le quartier: association de locataires, association de parents d'élèves, autres regroupements...

copassagers de bus ou autres moyens de transport

*politique: appartenance à des organisations politiques et des groupes d'opinions

*sportive: appartenance à des associations ou clubs de sport, prendre des cas où ces relations ont aidé à satisfaire un besoin autre que sportif

*loisirs: fréquentez-vous une grand'place (belote, jeux de dame, pétanque, regroupement informel de parieurs de jeux de hasard

*tontines: qui sont membres, montant de la mise, à quelles occasions bénéficie t-on de la tontine

PERSONNES FREQUENTEES REGULIEREMENT:

*temps consacré à vos relations fréquentes: ami(e)s, copains, voisin(e)s, collègues...

qui sont - ils (origine sociale, quartier d'habitation actuel, spécificité de vos liens...)

qui sont vos confident(e)s

*personnes avec qui vous avez un contact potentiel: ex condisciples, ami(e)s d'enfance

*auprès de qui (personnes et/ou institutions) prenez vous des crédits en cas de besoin: comment l'avez vous connu, pourquoi un tel choix

autres contacts établis par son intermédiaire

*qui vous sollicitent généralement pour des prêts d'argent, des offres de denrées alimentaires et/ou d'argent

*pour vos services , avec qui traitez-vous:

-auprès de qui (commerçants) faites-vous vos achats habituels: fin de mois, quotidiennement

spécificités de vos liens: sont-ils antérieurs ou non à l'activité commerciale

comment l'avez vous connu

-couture: votre tailleur ou couturière: par qui l'avez vous connu, entretenez vous des réciprocités sociales

*PERSONNES RESSOURCES:

*à Dakar, dans quels domaines êtes vous relativement sûrs d'avoir de l'influence ou un privilège ("bras longs") que vous pouvez mettre à contribution en cas de besoin:

-services administratifs

-services privés

-secteur informel

-parti au pouvoir

-opposition

-gouvernement

-associations

-clubs de service

-marabout, église

(spécificités de vos liens, modalités de satisfaction de besoins...)

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR COLLECTIF:

*IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ENTITE:

- qui est membre: génération, classe d'âge, origine sociale, statut socio-professionnel.
- quels liens avaient-ils au départ.
- comment et de qui est venue l'idée de l'entité.
- espace commun aux membres.
- profil des leaders.

*L'ENTITE:

- conditions d'émergence et modalités de mise en place, explication sur l'appellation si nécessaire.
- objectif déclaré partagé par tous.
- caractéristiques spécifiques de l'entité.
- mode de fonctionnement et structuration: statut et rôle des membres.
- étapes marquantes de l'évolution de l'entité.
- possibilités internes et externes de satisfaction des besoins des membres: typologie des besoins et ressources propres à l'entité (possibilités de mise en relation).
- quels sont les pôles de pouvoir dans l'entité: stratégie individuelle et stratégie collective (articulation et contradiction).
- système de communication interne formelle et informelle: réseaux de relations internes, segments de réseaux.

*L'ENTITE ET SON ENVIRONNEMENT SOCIAL:

- cas de solidarité facilitée par l'entité.
- perception de l'entité par d'autres personnes
- relations entre l'entité considérée et d'autres entités: relations de concurrence, tolérance, complémentarité?
- relations à distance favorisées par l'entité.
- pérennité de l'entité.

VII L'INSERTION DES TRAVAILLEURS SALARIES DE L'INDUSTRIE

VII.1 - La problématique

Notre étude sur les salariés de l'industrie à Dakar est un volet de la recherche de l'équipe IFAN-ORSTOM sur l'insertion des migrants à Dakar. L'intérêt que représente la capitale Dakar et sa banlieue, Pikine est qu'elles accueillent 19 % de la population totale du pays, et près de 50 % de la population urbaine. Elles concentrent également l'essentiel des activités de l'administration, des services et de l'industrie du pays. Cette croissance urbaine s'effectue dans un contexte de crise économique aggravée par les répercussions sociales des mesures de l'ajustement structurel. Des problèmes particuliers se posent dans tous les secteurs de travail. Or trouver du travail, un emploi est pour le migrant qui arrive à Dakar, aussi bien pour le non migrant, une préoccupation essentielle puisque c'est cela qui assure son insertion en ville, c'est à dire la possibilité pour lui d'accéder à un logement, à certains biens de consommation, à un nouveau statut social.

C'est pourquoi deux des principaux objectifs de l'étude sont d'une part de déterminer les conditions d'accès à l'emploi et d'autre part de déterminer les dynamiques d'attraction et de fixation selon les types d'activité.

Nous nous sommes particulièrement intéressés au secteur des industries ; celui-ci en effet est ancien et remonte de la période entre les deux guerres. A partir de 1946 il s'est élargi avec l'implantation de l'industrie alimentaire, de l'industrie des matériaux de construction et de l'extraction minière. A la veille de l'indépendance, l'industrie atteint 18 % du PIB avec un effectif global de 12.500 employés. Aujourd'hui, la part du secteur industriel dans la fonction du PIB s'élève à 31 %. Cependant cette progression n'occulte pas un certain nombre de problèmes : comme la régression du secteur primaire et des maux internes qui ont conduit à un certain nombre de mesures de réaménagements depuis l'indépendance dont actuellement la nouvelle politique industrielle (NPI) composante du plan d'ajustement structurel. Le secteur industriel connaît des bouleversements marqués par des restructuration, des déflations, de nombreuses fermetures d'entreprises qui ont entraîné quelques années la perte d'emploi pour 15.000 travailleurs de toutes conditions, ceci dans des secteurs d'appartenance de notre échantillon : les brasseries, le textile, la mécanique générale, etc... Les prévisions indiquent la perte pour l'industrie pour la période 1985-1992, de 30 % de ses effectifs.

La crise dans l'industrie, les pertes d'emploi, le chômage entraîne des modifications de comportements et de stratégies des ouvriers. Il est intéressant pour nous d'étudier cela auprès de trois générations de migrants et de non migrants salariés de notre échantillon afin de saisir les évolutions et les processus d'insertion. L'accès à l'emploi salarié est un objet de ces stratégies car il est l'enjeu au niveau des familles et des groupes, de stratégies d'insertion et de reproduction par les filières d'embauche, la redistribution sociale, l'accumulation pour une reconversion dans l'informel.

VII.2 - Les objectifs

Il s'agit pour nous d'étudier l'insertion urbaine au niveau des générations d'ouvriers salariés de l'industrie et l'évolution de cette insertion dans le contexte de crise :

VII.2.1. : Les filières et créneaux spécifiques d'embauche

Les ouvriers accèdent à l'emploi salarié par différentes manières et dans des contextes différents du marché de l'emploi pour les années 60, 70, 80. En effet les crises sont diverses pour trouver un travail dans l'industrie soit pour la première fois après l'école, après un apprentissage ou comme ancien agriculteur ou alors après avoir quitté un autre emploi salarié. Trouver du travail pour le migrant et le non migrant n'est non seulement une affaire de l'individu mais aussi de tout le groupe social dont la famille, les apparentés, les amis, les groupes d'appartenance de toute nature. Du fait de l'entrée en jeu de relations d'appui, de soutien, de recommandation, l'emploi salarié fait l'objet de stratégies impliquant des réseaux sociaux. La nature de ses réseaux, leur ancienneté et la place des personnes clés qui interviennent, peuvent déterminer l'orientation vers des secteurs précis de l'industrie.

VII.2.2. Les itinéraires et carrières professionnels

Nous voulons retracer étape par étape les différents emplois eus par l'ouvrier depuis le premier emploi avec le background niveau d'instruction et niveau de formation ou de qualification. Une certaine mobilité professionnelle est enregistrée. Les raisons et motivations peuvent différer selon le contexte économique, social et industriel et cela selon également la génération d'ouvriers modérée. L'itinéraire professionnel porte sur les changements d'entreprise et les périodes de chômage ou d'autres activités se situant en intervalles. Au niveau de chaque période d'emploi, il importe de voir les conditions d'embauche, de travail, les avancements, promotions et sanctions ceci permet de voir les types de carrières professionnelles et la nature de celles-ci, selon les secteurs industriels et les générations des ouvriers.

VII.2.3. La gestion du salaire et des revenus

La gestion du salaire est importante pour apprécier la condition de l'ouvrier et portant sur identité sociale. Dans les conditions de notre société le salaire n'est pas seulement la rémunération du travail de l'ouvrier pour lui permettre de reproduire sa force de travail. L'ouvrier n'est pas simple travailleur mais membre d'une communauté par rapport à laquelle il a des obligations, les sollicitations de cette communauté, les cérémonies traditionnelles et religieuses, comme des baptêmes, mariages, Tabaski, Korité, Magal etc... l'ouvrier a des dépenses qui ne relèvent pas de la simple reproduction de sa force de travail ou de la satisfaction des besoins de sa famille stricte. Le salaire fait ainsi l'objet de demande d'avance en ces occasions entraînant des rapports particuliers entre l'ouvrier et son patron. C'est à une sorte de gestion informelle du salaire qu'on assiste. Les communautés d'appartenance familiales, ethniques, confrériques, villageoises à divers échelons peuvent ainsi une stratégie à l'égard de la salarisation de leur membre à des fins de reportage, d'accumulation et de redistribution. Ainsi les rapports dans l'entreprise et les rapports sociaux hors entreprise s'entretiennent. Les associations internes à l'entreprise dahira religieux, associations culturelles, syndicat, amicales etc visent à tisser des rapports de clientèle mais aussi à créer des rapports de forces qui cherchent à assurer l'augmentation salariale et les promotions dont les communautés d'appartenance auront à bénéficier des retombées. Cette même situation de l'ouvrier l'amène, pour augmenter ses revenus, à combiner à son activité productive une activité secondaire, mettant sur pied dans le secteur informel où il arrive parfois qu'il se reconvertisse.

VII.2.4. Les formes associatives et la vie quotidienne en ville

La vie sociale des ouvriers en milieu urbain est intéressant à étudier pour savoir si le fait d'être ouvrier salarié dans des entreprises modernes entraîne une spécificité du mode de vie, une mentalité et des comportements propres liés à la famille, aux relations sociales, aux loisirs etc... L'installation dans un quartier est tributaire de plusieurs facteurs : les réseaux résidentiels d'accueil du migrant à travers des quartiers traditionnels, patrimoine immobilier hérité des parents par le non migrant, politiques urbaines de l'Etat, politique patronale de logement, choix individuel d'ordre familial etc... Dans les quartiers les ouvriers mènent une vie sociale faite de relations, de sociabilité, d'implication dans des associations diverses : dahiras, association ethnique et villageoise, clubs culturels et sportifs, regroupements familial et amical. Il s'agit de voir les degrés d'implication et de responsabilité au sein de ces structures et l'impact de cela sur la vie de l'ouvrier. De même il faut apprécier l'influence de l'environnement urbain tels les médias, les loisirs, la créativité culturelle urbaine, les modèles et valeurs sur la constitution de l'identité sociale de l'ouvrier industriel.

VII.2.5. Les stratégies familiales d'insertion et de reproduction

Une fois arrivé en ville, même s'il maintient des liens avec le milieu d'origine, le migrant en général, cherche à réunir les conditions de son installation définitive. Il trouve déjà une communauté d'appartenance sur place, certains membres de sa proche famille et déjà certaines structures de perpétuation des traditions et de la culture de son village, de son milieu d'origine. Pour rendre cette insertion la plus solide, il y a la constitution d'un ou de plusieurs ménages donc un élargissement de système de ses alliances sociales en ville, la recherche d'une propriété immobilière ou foncière à travers la coopérative d'habitat constituée dans l'entreprise, l'adhésion à de nouveaux réseaux sociaux spécifiquement urbains tels les dahiras d'entreprise ou de quartiers, les tontines, les regroupements sportifs et culturels et aussi par la scolarisation, la promotion par l'école et la réussite sociale de ses enfants en ville, l'encouragement du travail de ou des épouses pour augmenter les revenus du ménage, contribue également à une plus grande stabilité économique et une meilleure insertion urbaine de la famille. On peut même considérer que le maintien de liens avec le milieu d'origine par l'envoi d'argent ou de biens quelconque peut être une manière de maintenir la distance ou de la consacrer ainsi par le respect des obligations liées aux anciennes solidarités. Ne plus repartir mais continuer à envoyer quelque chose devient un nouvel équilibre et une justification de rester définitivement en ville.

VII.3 - L'échantillon

Nous avons tiré notre sous-échantillon d'ouvriers salariés de l'industrie à partir des 1557 biographies recueillies après stratification par sexe et par groupes d'âges de l'échantillon de l'enquête ménage. Il s'agit alors des trois dernières générations qui sont rentrées approximativement dans les années soixante, soixante dix et quatre vingt sur le marché du travail et ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Ainsi à partir de liste complète des professions codifiées et du secteur d'activité de ces 1557 biographies, nous avons sélectionné tous ceux qui étaient ouvriers qualifiés ou semi qualifiés de tous les secteurs industriels. Nous avons opéré donc un choix raisonné nous limitant au seul secteur des industries (9) et aux seuls ouvriers salariés des secteurs industriels du textile, de la brasserie, de l'énergie, du transport, de la mécanique et des hydrocarbures. Ils sont ainsi répartis: 20 sont encore actifs ; 6 sont au chômage ; 5 sont des retraités et 5 sont actuellement reconvertis indépendants. Ils sont dispersés dans différents quartiers de Dakar et de Pikine.

(9) Les BTP ne sont pas compris.

VII.4 La méthodologie

Les méthodes d'enquête que nous utilisons sont celles de l'anthropologie et de la sociologie. Il s'agit d'une relation directe avec les enquêtés et d'un travail approfondi de nature qualitative. Les visites répétées aux enquêtés au sein de leur famille, les entretiens libres, les interviews directives et semi-directives, l'observation sont nos principaux moyens d'investigation. Des enregistrements sont faits et des notes sont prises. La sensibilisation préalable aux objectifs de l'enquête, à son caractère scientifique, à l'anonymat et la confidentialité nous ont assuré la collaboration des enquêtés.

Mais la question méthodologique essentielle reste celle liée à l'objectif pluridisciplinaire de l'étude Insertion urbaine. Là nous l'avons signalé précédemment, il s'agit d'une nouveauté qui consiste à trouver pour un même objet, une même réalité, l'articulation entre les dimensions quantitative et qualitative. Il y a non seulement un problème d'échelle macro-social et micro-social à lier mais une vision englobante à construire, une analyse totalisante à laquelle il faut parvenir.

Le problème comporte 2 aspects : d'une part celui du lien entre l'enquête quantitative et les différentes enquêtes sociales, d'autre part celui des liens entre les différentes enquêtes sociales elles-mêmes. Ces différents rapports de nature épistémologiques ne conduisent pas, loin de là au contraire, à confondre les différentes approches entre elles et finalement à dissoudre leur spécificité.

Sur le plan méthodologique se pose le problème de l'élaboration des guides d'entretien à partir du questionnaire biographique : celui-ci est l'instrument de l'approche pluridisciplinaire ; il comporte en effet des modules sur la vie matrimoniale, l'activité professionnelle, la vie associative. Son exploitation rend possible non seulement de tirer un sous-échantillon de salariés de l'industrie sur une base de sondage mais aussi d'avoir des dossiers biographiques exhaustifs sur eux ; une étude de ceux-ci a permis de définir les objectifs spécifiques et d'affiner les instruments méthodologiques de l'approche qualitative, anthropologique.

En effet ces enquêtes approfondies sont menées à l'aide de guides d'entretien élaborés à partir des données fournies par le module 6 du questionnaire biographique intitulé : vie active à Dakar-Pikine. La vie active est saisie selon les différentes périodes successives qui la composent. Pour chacune des périodes dont le début et la fin sont précisés, il est noté si l'enquêté avait un emploi, était au chômage ou était inactif pour différentes raisons (étude, retraite, maladie ou foyer).

En cas de période d'emploi, on précise la profession exercée et le secteur industriel. En cas de chômage et de non activité, on note les formes de

prise en charge familiale, parentale ou relationnelle. Pour chaque période d'emploi il est distingué si l'enquêté était indépendant ou employeur, salarié ou apprenti. Pour les indépendants et employeurs une série de questions concernent la nature de l'entreprise, les liens sociaux et le mode de gestion y prévalant. Pour les salariés et les apprentis on demande la nature des liens apparentés ou sociaux qui prévalent dans le travail ou qui ont joué dans l'embauche ainsi que les formes de rémunération. Des questions supplémentaires concernent la formation reçue, le bénéfice éventuel de promotion, le montant du salaire à la prise et lors de la cessation du travail. Tous les enquêtés ont été interrogés sur les raisons de changement d'activité principale, sur l'existence ou non d'activité secondaire dans tel secteur et avec quelle durée. Ainsi le module 6 permet de préciser les étapes de l'itinéraire professionnelle de l'individu, les conditions d'embauche, les relations sociales autour du travail, les modes de rémunération, la combinaison d'activité principale et d'activité secondaire, l'évolution des revenus. Durant toutes les étapes de la vie active de l'individu à Dakar-Pikine le rôle à chaque fois joué par le groupe social apparenté ou non est repéré. Ceci nous permet à travers nos guides d'entretien d'approfondir les objectifs spécifiques sur les créneaux et les réseaux d'embauche, les stratégies salariales et sur l'insertion urbaine de l'ouvrier à travers sa vie familiale et sociale.

Toujours sur le plan méthodologique il faudrait parvenir à faire l'analyse comparée des 2 instruments : le questionnaire biographique et les entretiens approfondis. Une telle analyse permettant d'apprécier à la fois la spécificité des deux niveaux d'approche mais aussi de leur rapport et de voir le développement accompli dans la connaissance de l'objet. En effet l'étude comparative des données fournies par le dossier du questionnaire biographique et celles fournies par les entretiens approfondis du même individu permet de voir l'approfondissement à la fois des connaissances et le degré de continuité et de discontinuité des deux méthodes venues se compléter.

Enfin, ce qui est très important est que cette approche des ouvriers de Dakar-Pikine à partir des lieux d'habitation et des ménages vient compléter celle que nous avons faite mais à partir de l'entreprise. Nous avons ainsi une double approche travail et hors travail ; chacune des approches permet de combler les limites propres à l'autre pour offrir à une vision plus globale et plus réelle de la vie de l'ouvrier salarié à Dakar-Pikine dans un espace de travail et dans un espace social.

Au cours des entretiens menés avec l'appui d'enquêteurs expérimentés, il s'est agi, à chaque fois, de recueillir des données auprès des enquêtés et de leur famille par des entretiens libres, des interviews et par l'observation. L'ensemble de ces données recueillies au cours de cette première année sont à l'état brut, empirique. Certains de ces matériaux sont en cours de traitement mais les analyses interviendront à la fin de

cette seconde année. Des cahiers d'entretien existent ainsi qu'une trentaine de bandes enregistrées dont certaines sont transcrites et traduites. Un recueil de ces entretiens est en cours de préparation pour donner une idée de leur contenu par rapport à nos objectifs.

On peut remarquer un certain nombre d'éléments qui suscitent quelques réflexions sur les générations, la formation professionnelle, l'origine sociale, l'insertion urbaine.

A propos des générations on peut remarquer que les ouvriers plus jeunes sont moins représentés tandis que les plus âgés sont plus représentés. Cela peut être dû à une différence du contexte à l'offre d'emploi sur les décennies 60-70-80 s'est proprement détérioré et approuvé avec la crise. Ainsi parmi les ouvriers actifs, au nombre de 20, 15 sont effectivement de la deuxième et troisième génération, les ouvriers les plus jeunes ne font que le quart de l'effectif. Les ouvriers les plus âgés apparaissent comme ayant une plus grande stabilité de l'emploi; ils sont moins affectés en effet par le chômage ; seul 1 est chômeur parmi 12 actifs tandis que les ouvriers de la première et deuxième génération forment essentiellement les chômeurs.

Par ailleurs, on ne retrouve aucun ouvrier de la première génération parmi les reconvertis indépendants. Ces derniers ont, sauf une exception, été obligés de changer de statut pour des raisons de licenciement et de faillite d'entreprise. Avec leur qualification, ils se sont mis à leur compte personnel, dont un qui a radicalement changé de milieu en devenant agent commercial.

On peut noter à propos du niveau d'instruction que celui-ci pour l'essentiel se limite au primaire. La plupart des actifs 13 sur 15 ont ce niveau. La formation est une formation pratique et la qualification fournie par l'expérience. Dans ce cas c'est normal que pour près de la moitié, la formation est faite dans le tas ; et pour l'autre moitié, il s'est agi d'un apprentissage avant l'embauche.

L'examen de l'origine sociale des ouvriers actifs montre en majorité une reproduction du milieu social ouvrier lui-même ; près de la moitié 9 sur 20 sont fils d'ouvriers dont deux travaillent dans la même entreprise où leur père était ouvrier (cas de reproduction héritée). Ces ouvriers proviennent ensuite du milieu des employés et commis d'administration, donc de familles urbaines modestes. Enfin le troisième milieu d'appartenance est rural : père cultivateur mais aussi maraîcher, pêcheur. On peut noter une sorte de constitution progressive de cette forme dominante de reproduction ouvrière puisque les premiers ouvriers, dont les retraités provenaient très fortement du milieu paysan. On compte néanmoins deux cas de reproduction qui seraient ratée : ouvriers dont les pères sont respectivement médecin et fondé de pouvoir dans une banque.

Nous sommes en présence d'une catégorie sociale constituée sur trois générations où le paysan cultivateur s'est transformé en ville en ouvrier qualifié ou semi-qualifié. Cette constitution se stabilise par une reproduction sociale dominante à l'intérieur d'une famille ouvrière où des jeunes succèdent à leurs parents à la profession. La crise économique qui touche des catégories moyennes urbaines entraînerait au niveau des familles d'employés ou de fonctionnaires une salarisation ouvrière des enfants qui n'ont pas réussi à l'école. Les catégories sociales supérieures à leur frange pourraient être concernées par le phénomène.

Concernant les conditions de l'insertion urbaine, on distingue parmi les migrants ceux qui ont été amenés très jeunes avec leurs parents venus s'installer à Dakar-Pikine ; ceux qui autour de 15-16 ans sont venus pour un apprentissage et ceux à l'âge adulte 25-30 ans qui sont venus chercher du travail. On trouve dans le dernier cas une décision seule de migrer tandis que la migration par apprentissage est l'objet d'une décision prise avec le père ou l'oncle. Dans tous les cas et pour toutes les générations le migrant est accueilli et hébergé par des parents, amis et connaissance, ceci pendant plusieurs mois. L'accès à un emploi pour certains s'est fait avec l'aide de quelqu'un qui travaille dans la même entreprise. Mais on remarque qu'à ce niveau le migrant se retrouve également seul à chercher du travail ne bénéficiant que de l'hébergement de ses hôtes.

L'insertion urbaine semble pour presque tous les migrants une réalité définitive. Tous, sauf un seul, n'ont aucun bien dans les localités d'origine. Mariés tous, sauf un célibataire, et en majorité monogame, ils vivent à Dakar sans retourner au lieu de départ. L'accès au logement en propriétaire est le plus difficile. C'est au niveau des plus âgés, de la troisième génération, qu'on trouve un seul cas de propriété et quelques autres de propriétaire sans titre. Le cas le plus fréquent est la location simple. Pour des raisons liées aux précarités de logement à Dakar, la mobilité résidentielle est une donnée frappante, changement de logement dans le même quartier pour rester auprès des siens, mais tendance nettement dominante, les quartiers populaires de Dakar sont vidés pour les quartiers périphériques de Guédiawaye, Parcelles, etc... où le montant des loyers est un peu moins élevé et l'espace un peu plus grand. La vie en concession avec plusieurs ménages est de règle traduisant ainsi des formes de vie africaine faite d'une vie culturelle commune et de réseaux de relations sociales qui amènent à s'interroger sur l'existence ou la pertinence d'une identité sociale ouvrière spécifique et d'une culture urbaine.

Ces différents éléments de résultats tirés du questionnaire biographique ont permis l'élaboration de guides d'entretien permettant d'approfondir les questions relatives aux objectifs. Ces guides d'entretien sont au nombre de 5. Ils ont été soumis aux différentes catégories d'ouvriers à domicile au cours d'entretiens qui ont duré 14 h 30 à 24 h environ. Ils portent sur :

VII.4.1. L'itinéraire professionnel à Dakar-Pikine

Ces entretiens portent en détails sur les changements d'emploi et la carrière professionnelle dans chaque emploi, en insistant pour les migrants sur les conditions d'accueil et le temps mis pour trouver le premier emploi.

Dans un premier temps il est précisé le type, le secteur, le niveau de formation. Ceci permet de voir déjà des cas de paysan directement passés à la condition d'ouvrier, d'apprenti entrant dans l'industrie ou d'élève obligé par l'échec scolaire ou les parents à la salarisation.

Les conditions d'embauche sont détaillées. Comment a-t-on été informé du poste, a-t-on aidé ou été appuyé par quelqu'un, dans quel cas que fait celui-ci et quelles sont ses relations avec l'enquêté ou ses parents ? Les réponses permettent non seulement de préciser les modes de recrutement et ceux les plus courants, mais également d'identifier l'action de réseau en place.

Dans un deuxième temps, l'entretien porte sur la durée et la carrière effectuée dans l'emploi. Une description détaillée du poste de travail est faite avec des précisions du mode de communication et de transmission des savoir-faire pour voir la place de l'oral et de l'écrit dans les rapports de travail, vu le niveau d'instruction de l'ouvrier. Une série d'interrogations porte sur les conditions de travail, le niveau de salaire, les avantages, la promotion mais aussi les inconvénients du travail, les sanctions, les accidents de travail, causes et conséquences. L'enquêté est aussi interrogé sur son niveau d'implication dans les tensions et conflits de travail dans l'entreprise. Toujours concernant la carrière professionnelle, il est demandé la formation requise pour cet emploi, le type, le niveau et la durée et son impact sur la qualification de l'ouvrier, son rendement dans le travail et les formes de récompenses ou de promotion en découlant. Il est également demandé le rôle de la hiérarchie, du syndicat, des associations internes à l'entreprise (dahira ou amicale) ou de personnalités internes ou externes sur le déroulement de la carrière professionnelle.

Dans un troisième temps l'entretien approfondit toutes les questions liées à l'impact du travail sur la vie familiale, sociale, matérielle de l'ouvrier. L'accès au logement, à la propriété, la constitution de ménage par exemple. Cet impact peut concerner aussi l'abandon du sport ou de certains loisirs dû au manque de temps, au système de quart ou même l'impact psychologique du rythme de travail, des risques dûs à l'environnement du travail etc... Ceci permet de passer à des questions d'opinion de l'ouvrier sur l'entreprise : son fonctionnement, sa politique sociale, sa gestion.

Pour les ouvriers qui ont eu à changer d'emploi, il est demandé d'explicitier, en précisant le contexte et les motivations, la raison du changement d'emploi pour chacun des emplois occupés, ceci pour savoir la nature des différentes raisons évoquées et voir si les différents contextes liés à l'environnement de l'époque ont agité sur les motivations et de quelle manière. Enfin, pour terminer ce volet vie active, l'entretien se concentre sur l'emploi actuel pour des réponses détaillées sur le poste de travail, les responsabilités ou la non responsabilisation, les relations de travail, la discipline. Un thème important concerne le salaire, le montant et le mode de gestion en relation avec les besoins et sollicitations diverses ainsi que les autres revenus pouvant provenir d'une activité secondaire, d'une aide ou d'un soutien d'enfant, de parent ou d'ami. En cas d'activité secondaire des informations détaillées sont demandées sur sa nature, son exercice, ses connexions avec l'activité principale, le montant des revenus qu'elle rapporte. Le thème important de l'endettement est soulevé au sein de la coopérative d'entreprise si elle existe, de la mutuelle, de la direction comme prêts ou avance sur salaire, d'autres créanciers éventuels.

L'opinion de l'ouvrier est sollicitée sur la particularité si elle existe, de ce dernier emploi par rapports aux autres précédents, de l'entreprise par rapport aux précédentes ; ceci au plan salaire, ambiance et conditions de travail, adaptation de la qualification.

VII.4.2. Les ouvriers en chômage

La fin de l'entretien n° 2 est soumis aux ouvriers en chômage. Les entretiens portent d'abord sur les chômages précédents. Si l'ouvrier en a connu, la période, la durée et les raisons sont précisées ; on insiste pour connaître l'impact de cette période de chômage sur la vie individuelle, familiale et sociale. Ensuite on en vient au chômage actuel pour avoir le plus d'informations sur les raisons du chômage, la durée, l'impact sur la vie de l'ouvrier, sur sa famille, ses enfants. Les aspects psychologiques et relationnels de cet état sont pris en considération. On essaie également de connaître les stratégies et moyens de survie qu'il développe soit seul, soit dans l'espace d'un réseau social dont nous essayons d'identifier les acteurs et les éléments en jeu.

L'entretien se poursuit sur les problèmes que pose l'absence d'activité par rapport à la qualification : perte de connaissances techniques etc ; on demande si l'ouvrier est disposé à changer de branche de travail, à quitter l'industrie pour un autre emploi. Si oui, quelle serait la préférence cet emploi et pourquoi, on demande aussi s'il serait prêt à travailler pour gagner même moins, ou à accepter un poste où il serait déqualifié. Ces interrogations permettent de voir l'état au plan moral de l'individu dans le contexte de fermeture d'usine en cascade et de chômage croissant. Un

niveau important des entretiens portent sur l'état actuel des recherches pour trouver un emploi. Les questions sont les suivantes : comment faites vous ? A qui vous adressez-vous ? Qui vous aide ? De quelles solidarités bénéficiez vous (familiale, parentale, associative, politique, syndicale, religieuse etc...) ?

Les réponses permettent d'élargir le champ de la prise en charge du chômage et de l'embauche dans l'espace de réseaux sociaux dont nous avons alors des informations sur le type et les modalités d'action. Une dernière question concerne le genre d'activités que l'ouvrier continue à avoir durant cette période de chômage et l'organisation de sa vie quotidienne. Les entretiens peuvent alors se prolonger sur l'entrée dans le secteur informel, ce qui pose une situation intéressante d'analyser ou alors à une régression vers le statut de journalier.

VII.4.3. Les ouvriers reconvertis indépendants

Les entretiens pour cette catégorie d'anciens ouvriers commence sur la raison d'abandon du travail salarié. On essaie d'avoir le maximum d'informations sur le contexte et les motivations de cet abandon qui peut être suite à une perte de l'emploi salarié ou soit à une volonté personnelle. Ceci nous permet d'apprécier les causes poussant à la reconversion professionnelle. Ensuite il est précisé la nature de l'activité actuelle pour voir s'il y a une rupture ou une continuité par rapport à la qualification professionnelle et la date d'entrée en cette activité, les raisons du choix, l'appui ou les aides reçues et le capital ayant permis le démarrage de l'activité.

Les entretiens se poursuivent alors sur le vécu et les opinions sur ce passage de situation dans le travail ; ceci par rapport à la qualification professionnelle déjà acquise, au rythme de travail, aux gains obtenus. On demande à l'enquêté de nous dire ce qu'était un ouvrier pour lui. On essaie de savoir quels sont les avantages et les inconvénients et les principaux problèmes que l'ouvrier reconverti indépendant rencontre.

Des précisions sont demandées sur le montant exact des revenus actuels par rapport à celui du salaire d'ancien ouvrier.

Afin d'apprécier mieux les données fournies par le changement de situation, les entretiens portent alors sur les réalisations faites depuis l'entrée dans cette nouvelle activité et sur les projets d'acquisition, sur les aspirations à gagner plus ou à devenir riche. Une série de questions sont posées sur le retour éventuel au travail salarié et les raisons qui pourraient le fonder, sur la nouvelle perception du statut d'ouvrier et du travail salarié. On demande aussi l'aspiration au devenir des enfants ; si il y a surtout que les enfants deviennent des salariés ou des indépendants et dans quel cas, le pourquoi. Enfin les entretiens se terminent sur

l'opinion de l'enquêté sur l'industrie et l'entreprise industrielle au Sénégal, mais aussi sur son activité d'indépendant dans la situation économique et sociale actuelle du Sénégal.

VII.4.4. Les ouvriers retraités

Concernant ces derniers, les entretiens commencent sur les informations sur la date de la retraite, le dernier poste occupé, le niveau de qualification et le montant du salaire en ce moment là. Ensuite, on note le montant de la retraite et les autres revenus éventuels afin de savoir le nouveau niveau de vie qui s'offre à lui. Une fois ces données recueillies, on passe à la résidence actuelle, au type de logement, de propriété, à la résidence des épouses, des enfants. Ceci permet de savoir si l'ouvrier à la fin de sa carrière a réuni les conditions d'une insertion urbaine et d'une installation définitive à Dakar-Pikine.

Dans le même sens on identifie les nouvelles activités, les nouvelles occupations car certains retraités peuvent chercher à retravailler pour ne pas voir leur niveau de vie baisser trop fortement. Il s'agit d'approfondir sur la gestion de l'économie domestique, dans les nouvelles conditions, la forme de participation éventuelle des parents, des enfants. Pour cela la situation professionnelle de chaque enfant est dressée. Des informations sont ensuite recueillies sur la manière dont le statut de retraité est vécu et ressenti.

Pour les migrants, en particulier, il est demandé s'il y a un projet ou un retour dans le milieu d'origine et les raisons de cela qui peuvent être économiques, sociales, culturelles, religieuses etc... On demande également s'il y a toujours un désir de travailler à nouveau, dans quel secteur et sous quelle forme et pourquoi. Les entretiens se poursuivent sur la manière dont ces vieux ouvriers revoient le déroulement de leur carrière, sur leur appréciation du travail salarié, de l'expérience de la machine de la vie ouvrière dans l'entreprise etc. On cherche à savoir si selon eux il y a une culture ouvrière spécifique qui les a marqué, une mentalité, un comportement propre à l'ouvrier acquis. On demande alors d'illustrer à titre d'exemples et de savoir si cela a également une influence dans l'éducation de leurs enfants. En effet il est intéressant de savoir si eux-mêmes souhaitent ou non que leurs enfants deviennent ouvriers comme eux et les raisons de cela ; y a-t-il une aspiration ou non à une reproduction héritée ou une reproduction transcendée. Il faut mesurer en effet dans quelle mesure au sein de la catégorie ouvrière il y a maintien ou rupture du statut socio-professionnel à travers la succession générationnelle.

Enfin des informations sont recueillies sur la vie de l'ouvrier retraité dans son quartier, sa vie quotidienne en quelque sorte, ses fréquentations, loisirs et passe temps.

VII.4.5. La vie familiale et sociale

Ce thème est majeur dans l'étude de l'insertion. En relation avec l'évolution de la situation professionnelle de l'ouvrier, sa vie au sein de sa famille et les différents milieux sociaux éclairent sur son niveau d'insertion urbaine et l'ensemble des stratégies déployées en ville à son propre niveau et au niveau de groupes d'appartenance plus larges.

Les entretiens commencent par l'évocation détaillée, des différents déménagements précédents avec des précisions chaque fois sur le contexte et les motivations. Les différents changements résidentiels peuvent ainsi être liés soit à la situation professionnelle (période de chômage ou promotion catégorielle) aux décisions relatives à la politique urbaine en ce moment là (déguerpissement) ou à d'autres raisons, notamment familiales.

Puis on parle de la résidence dans le quartier lui-même, les avantages et les inconvénients qu'il y a ; la durée de résidence, le type de logement et d'habitat, la vie de ménage. Des informations sont recueillies sur le nombre d'enfants et la situation scolaire et professionnelle de chacun afin de savoir les charges familiales que l'ouvrier assure ou alors le soutien reçu de ses enfants adultes ou parent quelconque. De même les aides ou soutien que lui même apporte à d'autres personnes identifiées. Ensuite est abordé la vie sociale dans le quartier avec les différents types d'activités auxquelles participe l'ouvrier retraité, les personnes fréquentées et les raisons de cela, les différentes formes associatives dont il est membre ; leur nature, leurs activités ainsi que le niveau de responsabilité dans ces diverses associations (parti politique, dahira religieuse, groupe de solidarité). Les loisirs dans et hors du quartier sont également abordés, la pratique de la lecture et de l'écriture ; les moyens et le niveau d'informations sur les problèmes nationaux et internationaux ; ceci pour apprécier le niveau culturel et intellectuel de l'ouvrier et les aspects liés à son identité sociale. Dans cette perspective sont abordé certaines données ethno-culturelles dont la langue principale pratiquée à la maison (langue de l'ethnie, langue wolof dominante, français). Ceci est évalué également au niveau de ses enfants pour voir le niveau de continuité ou de discontinuité des traditions culturelles familiales en milieu urbain.

Enfin est abordé le problème de savoir s'il y a des ouvriers de la même entreprise dans le quartier et/ou d'autres entreprises et s'il y a des relations de vie particulière avec eux ; de même l'influence ou l'impact éventuel de la renommée ou des activités de l'entreprise sur le quartier et ses habitants dans le cas plus précis de cité ouvrière.

GUIDE D'ENTRETIEN N° 1

Itinéraire professionnel à Dakar-Pikine

- 1 - Temps mis pour trouver le 1er emploi. Conditions d'accueil. Année.
- 2 - Date. Type d'emploi. Secteur. Niveau de formation.
- 3 - Conditions d'embauche : comment le recrutement s'est fait? Avec l'aide de qui ?
- 4 - Durée et carrière dans cet emploi.
- 5 - Poste de travail : description détaillée.
- 6 - Conditions de travail, salaire, avantages, promotion, inconvénients, sanctions.
- 7 - Niveau d'implication dans les tensions et conflits de travail dans l'entreprise.
- 8 - Accident de travail (causes, conséquences).
- 9 - Formation requise durant cet emploi. Raisons de cette formation, type, niveau, durée, impact sur la qualification, le rendement, la promotion.
- 10 - Rôle de la formation, du rendement du travail, du syndicat, de la hiérarchie, des associations, d'autres personnalités sur le déroulement de la carrière professionnelle dans l'entreprise.
- 11 - Impact social du travail sur la vie familiale et sociale, matérielle. (Accès au logement, à la propriété, constitution de ménage).
- 12 - Jugements sur l'entreprise : son fonctionnement, sa politique économique, sa politique sociale.
- 13 - Raison du changement d'emploi pour chacun des emplois occupés. (Contexte et motivations).
- 14 - Pour l'emploi actuel, questions précises sur :
 Le poste de travail, les responsabilités, les relations de travail.
 Le salaire, mode de gestion du salaire, les autres revenus.
 Les prêts faits par l'entreprise, niveau d'endettement.
 Le niveau d'implication dans la coopérative, la mutuelle.
 La particularité de ce dernier emploi par rapport aux autres précédents.

GUIDE D'ENTRETIEN N° 2

Ouvriers en chômage

- 1 - Chômage précédents : période, raisons, durée impact sur la vie individuelle, familiale, sociale.
- 2 - Chômage actuel : raisons du chômage, durée, impact sur la vie de l'individu, sur la famille, les enfants. Stratégies et moyens de suivie à Dakar-Pikine.
- 3 - Quels problèmes vous pose le chômage par rapport à votre fonction, votre qualification ?
- 4 - Serez-vous prêt à changer de branche de travail, à quitter l'industrie, pourquoi ?
- 5 - Serez-vous prêt à travailler pour gagner même moins, à accepter une déqualification ?
- 6 - L'état actuel de vos recherches pour trouver un emploi. Comment vous faites ? A qui vous adressez-vous ? Qui vous aide ? De quelles solidarités bénéficiez-vous (familiale, parentale, associative, politique, syndicale, religieuse ?).
- 7 - Quel genre d'activité continuez-vous à avoir durant cette période de chômage ?

GUIDE D'ENTRETIEN N° 3

Ouvriers reconvertis indépendants

- 1 - Raison d'abandon du travail salarié (contexte et motivations)
- 2 - Nature de l'activité actuelle et date d'entrée à cette activité ?
- 3 - Pourquoi avoir choisi cette activité ? Comment avez-vous fait ? Qui vous a aidé ? Avec quel capital ?
- 4 - Comment ressentez-vous ce passage de situation dans le travail par rapport à votre qualification, à votre rythme de travail, à vos gains ? Qu'était ce un ouvrier pour vous ?
- 5 - Comment votre famille, votre entourage apprécie ce changement ?
- 6 - Quels avantages voyez-vous à votre nouvelle activité ?
- 7 - Quels inconvénients ?
- 8 - Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?
- 9 - Quelles réalisations avez-vous faites depuis que vous avez cette activité ? Quels sont vos projets d'acquisition ? Pensez vous réussir dans votre activité et devenir riche ?
- 10 - Quels sont vos revenus exacts ? Que représentent-ils par rapport à votre salaire d'ancien ouvrier ?
- 11 - Pensez-vous un jour revenir au travail salarié ? Pourquoi ?
- 12 - Souhaitez-vous que vos enfants deviennent des salariés pourquoi ? Ou des indépendants ? Pourquoi ?
- 13 - Que pensez-vous du travail salarié, du statut de l'ouvrier ?
- 14 - Que pensez-vous de l'industrie, de l'entreprise industrielle au Sénégal ?
- 15 - Que pensez-vous de votre activité d'indépendant dans la situation économique et sociale actuelle du Sénégal ?

GUIDE D'ENTRETIEN N° 4

Les ouvriers retraités

- 1 - Date de la retraite
- 2 - Dernier poste occupé, niveau de qualification, niveau de salaire.
- 3 - Montant de la retraite. Autres revenus éventuels.
- 4 - Résidence actuelle, type de logement, type de propriété, résidence des épouses, des enfants.
- 5 - Nouvelles occupations, nouvelles activités, type et nature.
- 6 - Gestion de l'économie domestique, forme de participation éventuelle, des parents, des enfants, système de solidarité.
- 7 - Situation professionnelle et sociale de chaque enfant.
- 8 - Comment le statut de retraité est vécu, ressenti ?
- 9 - Pour les migrants, y-a-t-il un projet ou non de retour au milieu d'origine ? Si oui, pourquoi ?
- 10 - Voulez-vous travailler à nouveau et pourquoi ? Cherchez-vous à le faire ? Dans quel secteur ? Sous quelle forme ?
- 11 - Comment voyez-vous votre carrière d'ouvrier ? Que vous a apporté le travail salarié dans l'industrie ? Que vous a apporté la machine ? Que vous ont apporté les autres ouvriers ?
- 12 - Pensez-vous qu'il y a une culture ouvrière spécifique, une mentalité, un comportement propre à l'ouvrier ? Si oui comment cela se manifeste t-il ? Donnez des exemples. Pensez-vous avoir acquis vous même cette culture ? Quelle est son influence sur vos enfants ?
- 13 - Souhaitez-vous que vos enfants deviennent ouvriers comme vous ? Pourquoi ?
- 14 - Comment vit un ouvrier retraité dans un quartier ? Que faites-vous dans la journée ? Quelles sont vos fréquentations, vos loisirs et passe temps ?

GUIDE D'ENTRETIEN N° 5

Vie familiale, vie sociale

- 1 - Raison du choix du quartier. Histoire des déménagements (contexte et motivations).
- 2 - Avantages et inconvénients dans ce quartier.
- 3 - Durée de résidence.
- 4 - Type de logement/vie de ménage.
- 5 - Nombre d'enfants - Situations scolaire et professionnelle de chaque enfant.
- 6 - Types d'activités où l'on participe dans le quartier.
- 7 - Existence ou non de parents dans le quartier ou d'ouvriers de la même entreprise ou d'entreprise différente dans le quartier.
- 8 - Personnes fréquentées dans le quartier. Raisons de ces fréquentations ?
- 9 - Formes associatives dans le quartier où on est membre ainsi que sa famille. Activités de ces associations.
- 10 - Système des loisirs dans et hors du quartier.
- 11 - Influence ou impact éventuel de la renommée ou des activités de l'entreprise sur le quartier et ses habitants.

VIII MIGRATIONS ET STATUTS FEMININS

VIII.1 Rappel des objectifs du volet "Migrations et Statuts féminins"

Le phénomène migratoire a de conséquences multiples qui sont à la fois économique, démographique et psychosociologique. Etant donné la place spécifique de la femme dans la société, on peut présupposer que les conséquences des migrations ne seront pas tout à fait les mêmes selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. En effet, les statuts féminins sont en règle générale des statuts de dépendance que ce soit au sein de la famille, du ménage ou de la société. L'on sait par ailleurs que le milieu urbain peut permettre aux hommes et aux femmes qui en ont les moyens (éducation, revenus...) de vivre différemment les statuts traditionnels. On assiste en outre en milieu urbain à l'émergence de nouveaux statuts féminins qui sont actualisés avec une marge d'autonomie plus grande par rapport aux groupes familiaux ou aux autres acteurs sociaux concernés (Ph. Antoine, J. Nanitelamio, 1988-1990). Le volet Migrations et Statuts féminins donne l'occasion d'avoir un "regard" plus attentif sur la manière dont les femmes s'insèrent en milieu urbain ainsi que sur les conséquences de cette insertion. Le volet migrations et statuts féminins rentre dans le cadre de l'étude sur l'insertion urbaine des migrants, avec comme objectif spécifique d'apporter un éclairage qualitatif à certains modules du questionnaire biographique (vie matrimoniale, vie de relations). Le volet migrations et statuts féminins tentera de répondre à deux questions :

- comment les femmes migrantes s'insèrent-elles en milieu urbain ?
- quelles conséquences l'insertion a-t-elle sur la manière dont les femmes se représentent et vivent leurs statuts et rôles au sein de la famille, de leur ménage et dans la société?

Articulé à l'enquête démographique menée en fin 1989 par l'IFAN et l'ORSTOM, ce volet migrations et statuts féminins se propose :

- d'analyser les causes et spécificités des migrations féminines,
- d'étudier les différentes stratégies mises en oeuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain,
- d'étudier les conséquences de l'insertion sur la manière dont les femmes perçoivent et vivent leur statut matrimonial, familial et social.

VIII.2. Méthodologie

Notre travail repose sur l'hypothèse suivante: l'insertion en milieu urbain modifie chez les femmes migrantes la perception et le vécu de ses principaux statuts. Leurs attitudes varient suivant leur niveau d'instruction, leur activité et leur statut matrimonial. Ces considérations ont donc guidé les critères de choix de l'échantillon d'enquête.

L'enquête complémentaire était essentiellement qualitative et menée au moyen d'entretiens individuels ; la taille de l'échantillon devait donc être limitée pour faciliter l'analyse et mieux cerner le "vécu" des personnes interrogées. Nous disposons en outre de l'arrière plan quantitatif nécessaire de l'enquête biographique et de l'enquête ménage. Il a été retenu d'effectuer des entretiens auprès d'une cinquantaine de personnes (39 femmes, 12 hommes) (Voir tableau 27 et 28).

TABLEAU 27 : PROFIL DES FEMMES INTERROGÉES

NB

<u>Statut matrimonial</u>	Célibataires	5
	Célibat. avec enf.	5
	Mariées monogames	5
	Mariées polygames	9
	Divorcées	15
<u>Age</u>	20 - 25	8
	26 - 30	7
	31 - 35	12
	36 - 40	5
	46 - 50	7
<u>Statut migratoire</u>	Migrantes	18
	Non migrantes	21
<u>Scolarisation</u>	Non scolarisées	19
	C.M.	10
	Secondaire	9
	Supérieur	1
<u>Activités</u>	Ménagères	14
	Bonnes	4
	Commerçantes	9
	Institutrice	1
	Secrétaires	4
	Gestionnaire	1
	Lingère	1
	Couturière	1
	Vendeuse PMU	1
	Chômage (secrét.au)	2

TABLEAU 28 : PROFIL DES HOMMES INTERROGES

NB

<u>Statut matrimonial</u>	Célibataires	6
	Mariés monogames	5
	Mariés polygames	1
<u>Age</u>	25 - 30	6
	31 - 35	4
	42	1
	50	1
<u>Statut migratoire</u>	Migrants	5
	Non migrants	7
<u>Scolarisation</u>	Non scolarisé	1
	C.M.	3
	Secondaire	6
	Supérieur	2
<u>Activités</u>	Commerçants	2
	Comptable	1
	Bijoutier	1
	Journalier	1
	Agent du trésor	1
	Assistant médical	1
	Electricien	1
	Chef d'équipe	1
	Agent technique	1
	Chômeurs	2

Pour établir notre échantillon nous avons tenu compte du statut matrimonial, de l'activité et du niveau de scolarisation.

a) Le statut matrimonial:

Trois statuts ont été retenus : célibataires, mariés (polygames et monogames) et divorcés. Ces statuts ont été privilégiés par rapport à d'autres (veuve par exemple) car ils peuvent actuellement être choisis ou imposés. Ils peuvent donc selon la manière dont la femme les vit être révélateurs d'une évolution des statuts féminins.

b) L'activité : Le secteur d'activité dans lequel évolue (ou n'évolue pas) les femmes et ce qu'il implique, influe d'une certaine manière sur leur capacité à négocier leur quotidien et la perception qu'elles ont de leurs statuts et rôles. D'où l'intérêt qu'il y avait d'interroger des femmes ayant une activité salariée, des femmes travaillant à leur compte et des femmes inactives (femmes au foyer).

c) La scolarisation : ont été interrogé des personnes scolarisées et non scolarisées ; le rôle de la scolarisation dans la modification de certaines

attitudes a été trop souvent souligné pour que l'on s'attarde à justifier ce choix. D'autres critères de choix ont été retenus comme : l'âge, (l'intervalle retenu étant de 20 à 50 ans), les personnes interrogées ne devaient pas être trop jeunes ou trop âgées : le "vécu" d'une célibataire de 19 ans ou de 26 ans dans la société considérée n'est pas le même (pour ne prendre que cet exemple). L'intervalle choisi devait permettre d'avoir des personnes actualisant tous les statuts retenus.

L'origine démographique a été aussi retenue comme critères de choix, en effet, étudier l'évolution des statuts chez les femmes migrantes ne prenait tout son sens que si l'on pouvait en même temps voir ce qu'il en était chez les non migrantes.

En fonction de ces trois critères, nous avons retenu à partir de l'enquête biographique de base des individus divorcés et célibataires dans différents quartiers de Dakar et Pikine. A partir de l'individu retenu a été choisi dans le même îlot d'enquête grâce aux fiches de l'enquête ménage une personne correspondant au profil souhaité à partir des critères définis plus haut (migrantes (non migrantes, salariées, indépendantes, inactives etc...))

L'enquête sur le terrain a été effectuée avec l'aide de 3 enquêteurs (2 enquêteuses, 1 enquêteur) en juin et juillet 1990 (début juin ; reconnaissance des îlots d'enquête à Dakar et Pikine, formation des enquêteurs, test du guide d'entretien; mi-juin, fin juillet, enquête proprement dite). La plupart des entretiens ont été effectués en ouolof tous enregistrés et retranscrits en français, cinq entretiens se sont déroulés en français à la demande des personnes interrogées. Il y a eu peu de cas de refus (2) ; cependant on a pu noter des réticences parmi certaines divorcées à propos des causes de leur divorce.

VIII.3 Les entretiens

VIII.3.1 Les thèmes

Au cours de ces entretiens les thèmes suivants ont été retenus:

- Motivations de départ (migrants)
- Mariage - célibat - divorce
- Vie professionnelle (activité)
- Représentation des enfants
- Aspirations, projets de vie, modèles de références et de réussite
- Distractions, loisirs
- Statut de la femme
- Vie associative.

VIII.3.2. Les guides d'entretien

Enfance - milieu d'origine/Dakar (migrantes)

- 1 - Quels sont les souvenirs les plus marquants que vous avez de votre enfance ? (agréable - désagréable).
- 2 - A qui aviez vous envie de ressembler à cette époque ? (vers 10, 12 ans environ)
- 3 - Aviez vous déjà à ce moment là envie de quitter notre lieu d'origine ?
 - pourquoi oui ?
 - pourquoi non ?
- 4 - Si vous devez comparer la vie de là-bas à celle de Dakar que diriez-vous ?
 - 4a - Quels sont les avantages et les inconvénients de l'une et l'autre ?
 - au point de vue du travail ?
 - au point de vue du mariage ?
 - au point de vue de la vie familiale ?
 - au point de vue de la vie en général (amitié, loisirs..) ?
- 5 - Qu'avez-vous la possibilité de faire à Dakar par exemple que vous ne pouviez pas faire là-bas ? Pourquoi ?

Loisirs - vie de relation - vie associative

- 6 - Que faites vous quand vous avez du temps libre ?
- 7 - Quelles sont vos distractions préférées ?
- 8 - Etes-vous membre d'une association ?
- 8a - Quelle association ? (groupe d'entraide, dahira etc)
- 8b - Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à en faire partie ?

Modèles de référence - Aspirations - Valeurs

- 9 - Quelles sont les personnes qui sont pour vous des modèles à suivre ? (pour celles qui ne travaillent pas)
- 10 - Si vous en aviez les possibilités (instruction, moyens financiers) auriez-vous aimé travailler ?
 - 10.1 - Quelle activité auriez-vous aimé exercer ?
- 11 - Qu'est-ce qui compte le plus pour vous dans la vie ?
- 12 - Qu'est-ce qu'un homme qui a réussi sa vie ?
- 13 - Qu'est-ce qu'une femme qui a réussi sa vie ?

Vie matrimoniale

- 14 - Selon vous, comment doit s'organiser la vie d'un ménage (que doit faire le mari ? Que doit faire la femme ?).

15 - Comment s'est passé votre mariage ? (Choix du mari, lieu et circonstance de la rencontre, déroulement du mariage)

16 - Et maintenant avec l'expérience, qu'en pensez-vous ? (du mariage, de la vie maritale...)

17 - Selon vous quelle est la personne qui doit être déterminante dans le choix d'un mari ?
- Pourquoi ?

18 - En fonction de quels éléments le choix doit-il être effectué ?

19 - Est-il important pour un homme ou une femme d'être marié ? Pourquoi ?

20 - Si vous aviez à choisir entre la monogamie et la polygamie, que choisiriez-vous ? Pourquoi ?

21 - Que représentent les enfants pour vous ?

22 - Qu'est-ce qui compte le plus dans un mariage ? (Amour, entraide, enfants ?...)

23 - Croyez-vous que l'amour soit important dans le mariage ?
- Si oui pourquoi ?
- Si non pourquoi ?

24 - Quand un homme aime une femme, comment le manifeste-t-il en général ? (Quelles sont les faits, les marques ou les preuves auxquelles vous attachez le plus d'importance ?).

25 - Quand une femme aime un homme, comment le manifeste-t-elle ? (Quels sont les faits, les marques ou les preuves auxquels vous attachez le plus d'importance ?).

26 - Selon vous, quelles sont les principales raisons qui causent le divorce ?

26a - Si vous même deviez divorcer, pour quelles raisons le feriez-vous ?

Vie matrimoniale (célibataires)

27 - Avez-vous un fiancé (e) ?
- Avez-vous un ami (e) ?

28 - Vous êtes célibataire, est-ce par choix ? (raisons) ou par réussite ? (Aucune raison convenable - problèmes économiques...?)

29 - Comment vivez-vous votre situation ? (avantages, inconvénients ?)

30 - Qu'attendez-vous en général de votre fiancé (ami) ? (comportement, aide, assistance, affection).

30a - Y a-t-il des activités auxquelles vous participez à deux ? Lesquelles ?

Vie matrimoniale (divorcées)

31 - Pouvez-vous parler des principales raisons qui ont occasionné votre divorce ?

- 32 - Comment vous êtes-vous organisé ? (garde des enfants - pension ou non etc...)
- 33 - Matériellement et moralement qui vous vient en aide ?
- 33a - Qui vous aide actuellement à vivre ?
- 34 - Qu'est-ce qui vous a le plus ennuyé (peiné) au moment de votre divorce ?
- Actuellement ?
- 35 - Quels sont les avantages et les inconvénients de votre situation actuelle ?
- pour vous même - vos enfants ?
- votre famille - votre entourage ?
- 36 - Comment faites-vous quand vous avez besoin d'aide ?
- 37 - Envisagez-vous de vous remarier ? (à quelles conditions?) Sinon pourquoi ?

Vie professionnelle

- 38 - Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous travaillez?
- 39 - Le fait pour une femme d'exercer une activité lucrative est-il un avantage ou un inconvénient
- dans la vie ?
- Avantages ?
- Inconvénients ?
- Dans le mariage (étant mariée ?)
- Avantages ?
- Inconvénients ?
- 40 - Quand vous avez de l'argent quelles sont les principales dépenses que vous effectuez ?

Vie familiale - vie sociale

- 41 - Pensez-vous que la situation de la femme en général est satisfaisante ? (Quels sont les principaux problèmes auxquels les femmes sont confrontées ?)
a) au sein de la famille
b) dans le mariage
c) dans la société
- Si oui pourquoi ?
- Si non pourquoi ?

Concrètement qu'auriez-vous voulu faire que vous n'avez pas pu faire parce qu'étant femme ?

- 42 - Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer les conditions de vie des femmes ? (dans la famille - mariage - société)
- 43 - Connaissez-vous des actions entreprises dans ce sens ?
- Qu'en pensez-vous ?

CONCLUSION

Ce volume vise à mettre à la disposition des lecteurs intéressés, les différents aspects méthodologiques de notre étude. Le volet quantitatif est particulièrement détaillé, car l'interprétation des données repose en partie sur une connaissance des conditions de la collecte, et des instructions et définitions données aux enquêteurs.

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la collaboration entre disciplines dans cette étude en cours d'analyse. Cependant, il nous est permis de penser que notre méthodologie permet d'exploiter au mieux la complémentarité des approches démographiques et anthropologiques. Dès la conception des questionnaires quantitatifs, démographes et anthropologues ont collaboré afin de bâtir un questionnaire de base. Les questions ouvertes n'ont pas été prises en considération dans la phase quantitative, qui n'a porté que sur la saisie de faits "objectifs". L'enquête biographique quantitative permet d'avoir une vision d'ensemble des différentes catégories de migrants et des processus d'insertion. L'enquête démographique présente un certain nombre d'innovations touchant au repérage des événements dans le temps, à la saisie des relations de parenté, à l'approche biographique des itinéraires résidentiels et professionnels et à l'analyse de la polygamie. Dans le domaine des migrations en Afrique, nous avons tenté de saisir certaines caractéristiques permettant de mieux saisir le contexte familial de la migration (ANTOINE, BOCQUIER, 1991).

L'enquête quantitative offre une base de sondage pour des études plus spécifiques. Les sociologues de l'équipe ont pu ainsi très rapidement identifier les personnes qui possédaient les caractéristiques répondant à leurs besoins d'investigation spécifique. Les entretiens approfondis permettent de nuancer la vision quantitative, et ainsi de mieux resituer les individus dans leur environnement social. L'étude sur les réseaux sociaux illustre bien cette démarche, à partir des entretiens individuels, les entretiens successifs permettent de mieux cerner le faisceau des relations. A mesure que se prolonge le séjour en ville, les pôles d'intérêt relationnel du migrant se multiplient. Au delà des réseaux associatifs, les relations de voisinage et de travail prennent le relais. A Dakar, par exemple, le quartier est un cadre de brassage social où cohabitent des familles d'origine sociale différente (pluralité ethnique, linguistique, de groupes statutaires...) et peu de gens y connaissent le vide relationnel: regroupements, associations, tontines se mettent en place et vivifient les relations de voisinage.

Les premiers résultats seront disponibles à la fin de l'année 1991. L'ensemble de nos premières investigations montre que, jusqu'à présent, les solidarités familiales permettent aux individus de survivre à la crise au prix d'une certaine densification des ménages au sein des logements. Dans le cas de Dakar, l'étude de la mobilité résidentielle, passe par une

meilleure compréhension des structures et dynamiques familiales. Une part importante des adultes reste dans la dépendance des aînés pour accéder à un logement, et même le mariage ne suffit pas à fonder un nouveau ménage. L'accueil des migrants est de plus en plus assuré par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les réseaux sociaux de solidarité, et en particulier la parenté, ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus. L'entrée dans la vie active, le mariage, la constitution d'une famille sont de plus en plus tardifs. La crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés. La vie urbaine ne semble pas, à Dakar, être un facteur de déstructuration des familles, toutefois des recompositions se font jour autour de la famille: les relations amicales ou de voisinage prennent parfois le pas sur les liens familiaux. C'est encore la solidarité familiale, et le recours aux réseaux sociaux qui sert d'amortisseur aux conséquences de la crise.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSART P., 1990 : Les sociologies contemporaines, éditions du Seuil (Inédit Points), 342 p.
- ANTOINE Ph., BRY X., DIOUF P.D., 1987: La fiche "AGEVEN": un outil pour la collecte des données rétrospectives. Techniques d'enquête, dec 87, Vol 13 N°2 pp 173-181.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., 1991: Un compromis réalisable: la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques. Actes de la conférence de l'UEPA "Femmes, famille, population", Ouagadougou, 24-29 Avril, pp 24-41.
- BARRY W., BARRY L., 1981 : Réseaux, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire. In : Espace et société, n° 38-39, pp 111-133.
- BERTAUX D., 1980 : L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités in : Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", Presses Universitaires de France, pp 197-225.
- BERTAUX D., 1987 : Du monopole au pluralisme méthodologique dans la sociologie de la mobilité sociale in : Annales de Vaucresson n° 26, pp 305-319.
- BIDART C., 1988 : Sociabilités : quelques variables. In : Revue Française de Sociologie, XXIX, pp 621-648.
- BILSBORROW R.E., OBERAI A.S., STANDING G., 1984: Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design. Crown Helin, London, 552 p.
- BONNARDEL R. VAN-CHI, 1978 : Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens, IFAN Dakar, 927 p (Mémoires de l'IFAN n° 90).
- BOURDIEU P., 1980 : Le capital social. Notes provisoires. In : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, janvier, n° spécial sur "le capital social", pp 2-4.
- CHARMES J., 1987: "Débat actuel sur le secteur informel", in Revue Tiers-Monde, N°28(112), oct-déc 1987, pp 855-875.
- CLAIRIN R., 1978: Plan de sondage de l'enquête à passages répétés en Côte d'Ivoire. Stateco N°16, pp 63-103.
- COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989: Analyse démographique des biographies, INED, 268 p.
- DEROO M., DUSSAIX A.M., 1980: Pratique et analyse des enquêtes par sondage. PUF, 302 p.

DUPONT V., ATTAHI K., 1989: Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD. Collection colloques et séminaires pp 223-240.

FALL A.S., 1991: Une Autre "famille"? Les Réseaux féminins de voisinage en ville. in: Conférence "Femme, Famille et Population", Burkina Faso, 24-29 avril par l'Union pour l'Etude de la population Africaine, volume 2, pp 54-67.

FERRAND A., 1987:(dir. de.) Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux. La Celle Saint-Cloud, Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, pag.multiple, Actes du séminaire de l'IRESO-CNRS.

FERRAND M., 1991: Récits de vie et questionnaires biographiques: approche comparative. in: Pratiques sociales et travail en milieu urbain, Les cahiers n°14, ORSTOM, SUD.

FORTIN A., 1987 : Histoires des familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain. Editions Saint-Martin, 225 p. avec la coll. de Denys Delage, Jean-Didier Dufour, Lynda Fortin.

GRAFMEYER JOSEPH Y., 1984 : L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Aubier Montaigne, 334 p.

GREGORY J., PICHE V., 1985: La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes. in Chaire Quételet 1983 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 305-357.

HAERINGER Ph., 1972: Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Cahiers ORSTOM ser. Sc. Hum, Vol IX, n°4, pp 439-453.

HANNERZ U., 1983: Explorer la ville. Editions de Minuit, (le sens commun) trad. i. Joseph, 418 p.

HERAN F., 1988 : La sociabilité, une pratique culturelle, in : Economie et statistique, n° 216, pp 3-22.

ISIUGO-ABANIHE U.C., 1985: Child fosterage in West Africa. Population and development review, Vol 11 n°1, march. pp 53-73.

KATUSZEWSKI J., OGIEN R., 1978 : Réseaux total et fragments de réseaux. La formation et le développement de réseaux sociaux d'immigrants dans les centres urbains. CERESM, Université de Provence, 187 p.

KATUSZEWSKI J., OGIEN R., 1981 : Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part. Editions Economie et Humanisme, (collections Politiques sociales), les Editions ouvrières, 185 p.

LEBRIS E., 1982: Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Cahiers d'Etudes africaines, 81-83, XXI-1-3, pp 129-174.

LEMIEUX V., 1982 : Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes. Québec-Maloine, 162 p.

LOCOH T., 1988: L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages. in Congrès africain de population, UIESP Dakar, Tome 2 pp 5.2.17-42.

MAHLING K., 1987 : Stratégies pour vivre. Réseaux et relations à Dakar. ENDA-MSID, 38 p.

MBODJ F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. Historiens Géographes du Sénégal n°4-5 pp 12-18.

NDIAYE N, 1989: Le cas du Sénégal. Communication présentée au Séminaire du Codesria sur "Politique de population, migrations, urbanisation, et crise des zones rurales en Afrique au Sud du Sahara" Dakar, 31 juillet, 2 août 1989, 53 p multigr + annexes.

OSMONT A., 1970 : Processus de formation d'une communauté urbaine : les castors de Dakar, Paris, EHSS, 279 p. Thèse de doctorat sous la direction de Mercier.

PASSERON J.C., 1990 : Biographies, flux, itinéraires trajectoires in : Revue Française de Sociologie, Jan-mars XXXI-1, pp 3-22.

RIANDEY B., 1985: L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 117-149.

THOMPSON P., 1980 : Des récits de vie à l'analyse du changement social in : Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", Presses Universitaires de France, pp 249-268.

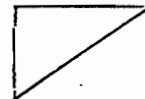
VIMARD P., 1987 : Structures des ménages en pays Baoulé. Compositions et typologies familiales. Etudes et recherches de l'ENSEA. N° 14, 39 p.

WILLIAME R., 1988 : Pour une micro-sociologie historique. La méthode des récits de vie in Chaire Quetelet 1985. Au-delà du quantitatif. Espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie, département de démographie, Université Catholique de Louvain, CIACO, Editeur.

ZAROOUR C., 1989 : Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs - Rapport final, USAID/Sénégal, 198 p.

ENQUETE SUR L'INSERTION URBAINE
A DAKAR ET PIKINE - 1989
QUESTIONNAIRE MENAGE

Les informations recueillies sont confidentielles et ne peuvent servir qu'à des fins statistiques.



	Date		Nom de l'Agent	IDENTIFIANT	1
	J	M		Carte	
Enquêté le				Ilot	_____
Contrôlé le				Concession	_____
Vérifié le				Ménage	_____
Saisie le					_____

105 Quelle est la nationalité du chef de ménage?
 Sénégalais 0; Guinée Bissau 1; Guinée Conakry 2; Mali 3;
 Gambie 4; Cap Vert 5; Mauritanie 6; Aut. Afr. 7; Autre 8

0 0 0 0

12

106 Quelle est l'ethnie du chef de ménage?
 Wolof 1; Lebou 2; Toucouleur 3; Peul 4; Mandé 5; Serer 6;
 Diola 7; Divers ethnies du Nord 8; Divers ethnies du Sud 9;
 Autre Ethnie 0;

14

107 Quelle est sa religion? Tidiane 1; Mouride 2; Khadria 3;
 Layène 4; Autre Musulman 5; Chrétien 6; Animiste 7;
 Autre 8.

15

108 Est il hébergé 1; locataire 2; propriétaire 3;
 Occupant sans titre 4?

16

Habitat:

109 Nombre de pièces habitées:

18

110 Type habitat: Immeuble 1; Villa 2; Maison individuelle
 moy. standing HLM ou SICAP 3; Etage ou terrasse 4; Maison
 en dur avec cour 5; Baraque 6

19

111 Nature du toit: Dalle en béton 1; Toit tôle ou fibro
 avec faux-plafond 2; Toit tôle apparent 3; Autre 4.

20

112 Nature du mur: Brique ciment 1; Banco 2; Planche 3;
 Autre 4

21

113 Nature du sol: Carrelage ou autre revêtement moderne 1
 Ciment 2; Banco 3; Sable 4; Autre 5.

22

FAN - ORSTOM

ENQUETE INSERTION URBAINE
1989

ance	Situat matrim	Sit Rés	Der an instal	Niveau Instru	Occup 12 DM	Statut Profes	Profession détaillée & code	Secteur
3	214	215	216	217	218	219	220	221
	Céli=1 Mono=2 Poly=3 U.Li=4 Div =5 Veuf=6 NSP =9	RP =1 RA =2 Vis=3 MF =4	AA 00 à 89; 99 Jamais inst98	Non=NS CP CE CM 6em 06 à 1er 01 TER=TM Tch=ET Sup=SU	Occp1 Chôm2 Elèv3 Méng4 Retr5 Inac6 NSP 9	Emp 1 Sal 2 Ind 3 Aide Appr 4 N.Con0	Cadre & prof lib 1 Technicien 2 Employé 3 Commerçant 4 Artisan 5 Agric & pêcheur 6 Ouvrier qualifié 7 Manoeuvre 8 Autre 9 Non concerné 0	Industriel 1 B.T.P. 2 Ser.Publi3 Commerce 4 Services 5 Particul 6 Agri,Pêch7 Autre 9 N.concer 0
	25				31			34
	25				31			34
	25				31			34

114 Electricité OUI 1; NON 2

23

115 Mode d'alimentation en eau: Robinet 1; Borne Fontaine 2
Achat d'eau 3; Puits 4; Autre 5;

116 WC Individuel 1; Collectif 2; Pas de WC 3.

25

Equipement du ménage:

117 Réfrigérateur ou congélateur OUI 1; NON 2

26

118 Téléviseur OUI 1; NON 2

119 Radio OUI 1; NON 2

120 Téléphone OUI 1; NON 2

29

121 Cuisinière OUI 1; NON 2

30

122 Salon OUI 1; NON 2

123 Automobile OUI 1; NON 2

124 Vélo, Mobylette OUI 1; NON 2

32

125 Le chef de ménage prend - il son repas du midi ici?
OUI 1; NON 2

126 Le chef de ménage prend - il son repas du soir ici?
OUI 1; NON 2

35

Récapitulation:

127 Numéro dernier recensé:

37

128 Nombre de RP:

129 Nombre de RA:

41

130 Nombre d'actifs:

131 Nombre de migrants de plus de 25 ans:

45

132 Numéro de l'enquêteur:

47

Observations

IFAN/CAD

ORSTOM

"INSERTION DANS L'AGGLOMERATION DAKAROISE"

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

flot	_____
concession	_____
ménage	_____
individu	_____
NOM DE L'ENQUETE (E)	

	jour	mois	Nom de l'agent	Numéro
enquêté le	_____	_____		_____
contrôlé le				
vérifié le				
saisi le				

A

304 Sexe de l'enquêté(e): *homme (1) femme (2)*

305 Date de naissance de l'enquêté(e):

307 Parmi les enfants de votre mère, êtes-vous:
ainé (1) cadet (2) autre rang (3)

308 Parmi les enfants de votre père, êtes-vous:
ainé (1) cadet (2) autre rang (3)

M M A A

Nous voudrions parler de votre père et de votre mère:

309 Où habitait-il/elle à votre naissance?

REGION ou QUARTIER

311 De quelle ethnie est-il/elle? *Wolof (1); Leb (2); Touc (3); Peul (4)*
Mandé (5); Sereer (6); Diola (7); DivN (8); DivS (9); Autre (0)

312 Parlez-vous sa langue? *oui (1) non (2)*

313 Aujourd'hui, est-il/elle encore en vie? *oui (1) non (2)*

314 si décédé(e): Quelle année a-t-il/elle décédé(e)?

315 Quel âge a-t-il/elle? ou: Quel âge avait-il/elle à son décès?

316 Où habite-t-il/elle?
ou: où habitait-il/elle à son décès?

REGION ou QUARTIER

318 Quelle est son activité ou sa dernière activité?

PROFESSION

SECTEUR

320 De quelle caste est-il/elle? *Gewël-griot (1); Tëgg-farg. (2)*
ou: *Rabb-tisser. (3); Kudde-card (4)*
De quelle caste était-il/elle? *Lawbe-boisselier (5); Non Conc (0)*

Père	Mère
-----	-----
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
A A	A A
_____	_____
-----	-----
_____	_____
-----	-----
_____	_____
-----	-----
_____	_____
_____	_____

333 Votre mère a-t-elle déjà eu des co-épouses? oui(1) non(2)

334 Vos parents ont-ils divorcé? oui(1) non(2)

335 Avec qui avez-vous vécu après leur divorce? père(1); mère(2); autre(3); parents non divorcés(0)

336 Avant 15 ans avez-vous vécu ailleurs que chez votre père ou que chez votre mère? oui(1) non(2)

→ passez à la question 346

337 A quel âge avez-vous vécu ailleurs que chez vos parents?

338 Qui était la personne chez qui vous avez habité? Ascend. (4); Collat. (5); Aut. parent (6); Sans lien (7); Institution (8); Marabout (9)

339 Côté père(1); mère(2); NC(0)

340 Sexe de cette personne: hom(1) fem(2)

341 Où habitait-il/elle? REGION ou QUARTIER

343 De quelle ethnie est-il/elle? Wolof(1) Leb(2) Touc(3) Peul(4) Mand(5) Sereer(6); Diola(7); DivN(8); DivS(9); A. Eth(0)

344 Quelle était son activité quand vous l'avez quitté? PROFESSION

SECTEUR

Passez à la question 346

346 Pouvez-vous tenir une conversation en wolof? pas du tout(0) un peu(1) bien(2)

347 Pouvez-vous tenir une conversation en français? pas du tout(0) un peu(1) bien(2)

348 Dernière classe suivie: NS - CP CE - CM - 06 - 05 - 04 - 03 02 - 01 - TM - ET - SU

349 Quelle est votre religion? Tidiane(1); Mouride(2); Khadria(3) Layène(4); Autre Musulman(5); Chrétien(6); Animiste(7); Autre(8)

(Si musulman:)

350 Combien d'années avez-vous fait à l'école coranique? A A

351 Quelle est votre situation matrimoniale actuelle? Célib(1); monog(2); polyg(3); union libre(4) séparé/e ou divorcé/e(5); veuf/ve(6)

352 → Etes-vous fiancé(e)? oui(1) non(2)

401	Numéro de lieu (cf AGEVEN)	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
402	Date d'installation:	_____	_____	_____	_____	_____
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
404	Lieu d'installation:	_____	_____	_____	_____	_____
	REGION					
406	Avec qui habitez-vous? Epoux/se(1) Fils/fille(2); Père/mère(3); Ascend(4) Coll(5); AutPar(6); Sans lien(7); dans instit.(8); Marabout(9); seul(0)	_____	_____	_____	_____	_____
407	Côté: père(1); mère(2); conjoint(3); NC(0)	_____	_____	_____	_____	_____
408	Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)	_____	_____	_____	_____	_____
409	Quelle était votre activité principale? PROFESSION	-----	-----	-----	-----	-----
	SECTEUR	_____	_____	_____	_____	_____

401	Numéro de lieu (cf AGEVEN)	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
402	Date d'installation:	_____	_____	_____	_____	_____
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
404	Lieu d'installation:	_____	_____	_____	_____	_____
	REGION					
406	Avec qui habitez-vous? Epoux/se(1) Fils/fille(2); Père/mère(3); Ascend(4) Coll(5); AutPar(6); Sans lien(7); dans instit.(8); Marabout(9); seul(0)	_____	_____	_____	_____	_____
407	Côté: père(1); mère(2); conjoint(3); NC(0)	_____	_____	_____	_____	_____
408	Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)	_____	_____	_____	_____	_____
409	Quelle était votre activité principale? PROFESSION	-----	-----	-----	-----	-----
	SECTEUR	_____	_____	_____	_____	_____

PREMIERE INSTALLATION à DAKAR / PIKINE:

Seulement pour les migrants (nés hors D/P)

411 Date d'arrivée à Dakar ou à Pikine:

M	M	A	A

413 Quartier de Dakar ou de Pikine:
(quelle que soit la durée de séjour)

QUARTIER

--

414 Combien de temps êtes-vous resté(e) dans le tout premier logement où vous êtes arrivé(e) à Dakar?

--

415 Unité de tps: jour(1); semaine(2); mois(3); an(4)

--

416 Quelle est la raison de votre première migration à Dakar/Pikine? Etude / apprentissage(1); Chercher un travail(2); prendre un travail(3); mariage(4); suivre famille(5); rejoindre parent(6); améliorer condition de vie(7); mésentente(8); Autre raison(9); ne pensait pas s'installer(0)

--

417 Avec qui avez-vous pris la décision de migrer? Epoux/se(1) Fils/fille(2); Père/Mère(3); Ascend(4) Collatér(5); Autre parent(6); Sans lien(7); Famille(8); autres(9); seul(0)

--

418 Côté: père(1); mère(2); conjoint(3); Non Conc.(0)

--

419 Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)

--

420 Où habitait cette personne? Même logement à D/P(1) Ailleurs à D/P(2); Même logement hors D/P(3); Ailleurs hors de D/P(4);

--

passez à la question 421

421

Avant ce premier séjour à Dakar/Pikine, combien de fois êtes-vous venu en visite à Dakar ou à Pikine?

--

Avant de vous installer pour la première fois à Dakar/Pikine, possédiez-vous:

422 boeuf/vache *aucun* =0
un seul =1
2, 3 ou 4 =3
423 cheval/âne *5, 6, 7, 8 ou 9* =7
10 et plus =F
424 mouton/ *moins de 10* =M
chèvre *refus, non rép=X*

--

425

champ personnel

--

426

terrain personnel

--

427

maison personnelle

--

428 oui(1)

Télévision

--

429

Réfrig/congél

--

430 non(2)

salon meublé

--

431

voiture

--

432

mobylette/vélo

--

MODULE 5 RESIDENCES de PLUS DE 6 MOIS à DAKAR / PIKINE :

501	Numéro de lieu: (cf. AGEVEN)	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
502	Précisez le quartier exact: <i>QUARTIER</i>	-----	-----	-----	-----	-----
503	A quelle date vous êtes-vous installé(e) dans ce quartier?	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
505	Y avait-il d'autres ménages dans la même concession? <i>cui(1) non(2)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
506	Nature construction principale <i>Immeuble(1); Villa(2); Maison ind moyen standing -HLM, SICAP(3); Etage-Terrasse(4) Toit ondulé/tuile(5); Baraque(6); autre(7)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
507	Elements de confort: Electr	_____	_____	_____	_____	_____
508	<i>cui(1) non(2)</i> Eau	_____	_____	_____	_____	_____
509	W.C.	_____	_____	_____	_____	_____
510	Pour trouver ce logement, avez-vous fait appel à: <i>employeur(1) collègue(2) ami(3) un parent(4) courtier(5) association(6) institution(7) autres(9) à personne(0)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
511	Où habitait cette personne ou ces personnes? <i>voisinage(1) ailleurs à D/P(2); Hors D/P(3);</i>	_____	_____	_____	_____	_____

512	Statut de résidence de l'enquêté(e) ou de son époux: hébergé(1); locataire(2); Propriétaire(3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
513	Avec titre(1); ss titre(2) Autoris occupation(3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
514	Date acquis terrain	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
516	Date construction	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
518	Date occupation passer à la Q 525	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M M A A	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M M A A	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M M A A	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M M A A	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M M A A
520	A combien s'élevait le loyer que vous (ou votre époux) deviez payer?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F
521	Etait-ce une: location vente(1) location simple(2) sous-location(3) Co-location(4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
522	Avec qui partagiez-vous le loyer? Par qui étiez-vous hébergé(e)? (citer la personne la plus proche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Epoux/se(1); Fils/fille(2); Père/Mère(3) Ascend(4); Collatér(5); Autre parent(6) Sans lien(7); Employeur(8);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
523	Côté père(1); mère(2); conjoint(3); NC(0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
524	Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
525	Pourquoi avez-vous quitté ce logement? en clair:					
	sous-louer(01); vendre(02); expulsion(03) déguerp.(04); mésentente(05); mariage(06) divorce/séparation(07); suivre famille(08) trop...cher(09);...loin(10); ...petit(11) offre meilleur logement(12); travail(13) retour village(14); autre raison(00)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

MODULE 5 RESIDENCES de PLUS DE 6 MOIS à DAKAR / PIKINE :

501	Numéro de lieu: (cf. AGEVEN)	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
502	Précisez le quartier exact: <i>QUARTIER</i>	-----	-----	-----	-----	-----
503	A quelle date vous êtes-vous installé(e) dans ce quartier?	____	____	____	____	____
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
505	Y avait-il d'autres ménages dans la même concession? <i>oui(1) non(2)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
506	Nature construction principale <i>Immeuble(1); Villa(2); Maison ind moyen standing -HLM, SICAP(3); Etage-Terrasse(4) Toit ondulé/tuile(5); Baraque(6); autre(7)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
507	Elements de confort: Electr	_____	_____	_____	_____	_____
508	<i>oui(1) non(2)</i> Eau	_____	_____	_____	_____	_____
509	W.C.	_____	_____	_____	_____	_____
510	Pour trouver ce logement, avez-vous fait appel à: <i>employeur(1) collègue(2) ami(3) un parent(4) courtier(5) association(6) institution(7) autres(9) à personne(0)</i>	_____	_____	_____	_____	_____
511	Où habitait cette personne ou ces personnes? <i>voisinage(1) ailleurs à D/P(2); Hors D/P(3);</i>	_____	_____	_____	_____	_____

MODULE 6 VIE ACTIVE à DAKAR / PIKINE :

		pér N°	pér N°	pér N°	pér N°	pér N°
		____	____	____	____	____
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
601	Numéro de période (cf AGEVEN)	____	____	____	____	____
602	Date début période:	____	____	____	____	____
604	Etait-ce une période de:					
	Emploi (1) Chômage (2); Etude (3); Au foyer (4) Retraite (5); Maladie (6)	____	____	____	____	____
605	-> Etiez-vous pris en charge par: Epoux/se (1); Fils/fille (2); Père/Mère (3); Ascend (4); Collat (5) Autre parent (6); sans lien (7) Assoc (8); Autres (9); par pers (0)	____	____	____	____	____
606	Côté: père (1); mère (2); Conjoint (3); NC (0)	____	____	____	____	____
607	Sexe: Homme (1) Femme (2)	____	____	____	____	____
608	Où habitait-il/elle? Même logement (1) ailleurs à D/P (2) hors Dakar/Pik (3) Passer à la question 634	____	____	____	____	____
609	Quelle était votre activité principale? PROFESSION	-----	-----	-----	-----	-----
		____	____	____	____	____
	SECTEUR	-----	-----	-----	-----	-----
		____	____	____	____	____
611	Etiez-vous: indépendant (3) Salarié (2); Apprenti (4) ou employeur Passez à la Q 620	____	____	____	____	____
		PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par
612	-> Pour les indépendants et employeurs: Nombre de personnes dans l'entreprise: parents / non parents	____	____	____	____	____
614	Tenez-vous une comptabilité écrite? oui (1) non (2)	____	____	____	____	____

MODULE 6 VIE ACTIVE à DAKAR / PIKINE :

		pér N°	pér N°	pér N°	pér N°	pér N°
		___	___	___	___	___
		M M A A	M M A A	M M A A	M M A A	M M A A
601	Numéro de période (cf. AGEVEN)					
602	Date début période:					
604	Etait-ce une période de:					
605	Emploi (1) Chômage (2); Etude (3); Au foyer (4); Retraite (5); Maladie (6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
606	→ Etiez-vous pris en charge par: Epoux/se (1); Fils/fille (2); Père/Mère (3); Ascend (4); Collat (5) Autre parent (6); sans lien (7) Assoc (8); Autres (9); par pers (0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
607	Côté: père (1); mère (2); Conjoint (3); NC (0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
608	Sexe: Homme (1) Femme (2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
609	Où habitait-il/elle? Même logement (1) ailleurs à D/P (2) hors Dakar/Pik (3) Passer à la question 634	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
609	Quelle était votre activité principale?	-----	-----	-----	-----	-----
	PROFESSION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	SECTEUR	-----	-----	-----	-----	-----
611	Etiez-vous: indépendant (3) Salarié (2); Apprenti (4) ou employeur Passez à la Q 620	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
612	→ Pour les indépendants et employeurs: Nombre de personnes dans l'entreprise: parents / non parents	PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par	PAR NON-par
614	Teniez-vous une comptabilité écrite? oui (1) non (2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

615	Où travailliez-vous? (lieu principal) A domicile(1); dans un local(2); marché avec cant(3); marché sans cant(4) dans la rue lieu fixe(5); ambulant(6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
616	Par qui êtes-vous passé pour trouver ce travail? Epoux/se(1) Fils/fille(2) Père/mère(3); Ascend(4); Collatér(5); Autre par(6); Ss lien(7); Association(8) Autres(9); par personne(0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
617	Côté: père(1); mère(2); conjoint(3); NC(0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
618	Sexe de la personne: Homme(1) Femme(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
619	Où habitait la personne? même logem(1) ailleurs à D/P(2); Hors D/P(3); NC(0) Passer à la Q 634	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les salariés et les apprentis:

620	Etiez-vous au service d'un parent? oui(1) non(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
621	↳ Etiez-vous passé par quelqu'un pour trouver ce travail? ↳ oui(1) non(2) ↳ passer à la Q 627	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
622	Cette personne travaillait-elle dans la même entreprise? oui(1) non(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
623	↳ S'agissait-il de votre: Epoux/se(1); Fils/fille(2); Père/Mère(3) Ascendant(4); Collatér(5); Aut Parent(6) Sans lien(7); Association(8); Autres(9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
624	Côté père(1); mère(2); conjoint(3); NC(0)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
625	Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
626	Où habitait cette personne? même logem(1) ailleurs à D/P(2); Hors D/P(3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
627	Aviez-vous des fiches de paie? oui(1) non(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
628	Etiez-vous payé par: jour(1); semaine(2); mois(3); saison(4); à la tâche(5)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
629	Etait-ce à tps partiel(1) à tps plein(2) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MODULE 8 ENFANTS VIVANTS (à l'aide d'AGEVEN):

	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant
801 Nous allons parler de vos enfants en commençant par le plus âgé: Prénom de l'enfant:						
802 Sexe de l'enfant: Garçon(1) Fille(2)						
803 Sa date de naissance?	MM AA	MM AA	MM AA	MM AA	MM AA	MM AA
805 Où est-il/elle né(e)? REGION ou QUARTIER						
807 N° de l'union (cf module mariage)						
808 Vit-il/elle avec vous? oui(1) non(2)						
809 Quel âge avait-il/elle quand vous n'avez plus habité ensemble?						
810 Avec qui a-t-il/elle habité? Epoux/se(1) Fils/Fille(2); Père/Mère(3); Ascend(4); Collatéral(5); Autre par(6); Ss lien(7) Institution(8); Marabout(9); Seul(0)						
811 Côté père(1); mère(2) conjoint(3); NC(0)						
812 Sexe de cette personne: Homme(1) Femme(2)						
813 Où habite votre enfant actuellement? REGION ou QUARTIER						
815 Quel est son niveau d'étude? NS - CP - CE CM - 06-05-04-03-02-01 - TM - ET - SU						
816 Quelle activité exerce-t-il/elle? PROFESSION						
SECTEUR						

Actuellement, possédez-vous personnellement			à Dakar ou à Pikine	hors de Dakar ou de Pikine
919	boeuf/vache	aucun =0 un seul =1 2, 3 ou 4 =3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
920	cheval/âne	5, 6, 7, 8 ou 9 =7 10 et plus =P	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
921	mouton/chèvre	moins de 10 =M refus, non rép=X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
922	champ personnel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
923	terrain personnel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
924	maison personnelle		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
925	oui (1)	Télévision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
926		Réfrig/congél	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
927	non (2)	salon meublé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
928		voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
929		mobylette/vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les migrants seulement: (nés hors Dakar/Pikine)

Retournez-vous dans votre localité d'origine à l'occasion de:

- | | | |
|-----|---------------------------|--------------------------|
| 941 | travaux saisonniers | <input type="checkbox"/> |
| 942 | congés annuels | <input type="checkbox"/> |
| 943 | oui (1) fêtes religieuses | <input type="checkbox"/> |
| 944 | céramonies familiales | <input type="checkbox"/> |
| 945 | non (2) week-end | <input type="checkbox"/> |
| 946 | fin de mois | <input type="checkbox"/> |
| 947 | autre, précisez: | <input type="checkbox"/> |

REMARQUES SUR LE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN

948 Accueil de l'enquêteur plutôt:
Bon (1); Moyen(2); Mauvais(3)

949 L'entretien a-t-il eu lieu en tête-à-tête? oui (1) non (2)

950 La personne a-t-elle répondu personnellement à toutes les questions? oui (1) non (2)

951 La personne a-t-elle utilisé des documents écrits pour répondre aux questions? oui (1) non (2)

AUTRES REMARQUES:

RAPPEL CODE REGION, PAYS OU QUARTIER

01 Région de Dakar autre que les villes de Dakar et Pikine	06 Région de Kaolack (Kaffrine, Kaolack, Nioro du Rip)
02 Région de Ziguinchor (Bignona, Oussouye, Ziguinchor)	07 Région de Thiès (Joal-Fadiout, Khombole, Mbour, Mboro, Mékhé, Thiès, Tivaouane)
03 Région de Diourbel (Bambey, Diourbel, Mbacké et Touba)	08 Région de Louga (Kébémér, Linguère, Louga)
04 Région de Saint-Louis (Dagana, Matam, Podor, St-Louis, Richard-Toll)	09 Région de Fatick (Fatick, Foundiougne, Gossas, Guinguénéo, Sokone)
05 Région de Tambacounda (Bakel, Kédougou, Tambacounda)	10 Région de Kolda (Kolda, Sédhiou, Vélingara)

PAYS:

11 Guinée Bissau	12 Guinée Conakry
13 Mali	14 Gambie
15 Cap Vert	16 Mauritanie
17 Autres pays d'Afrique	18 Autres pays hors d'Afrique

QUARTIER DE DAKAR

20 Plateau + Gorée
21 Médina
22 H.L.M.
23 Hann
24 Fann
25 Grand Dakar
26 Sicap
27 Yoff, Ouakam, NGor
28 Patte d'Oie, Camberène

QUARTIER DE PIKINE

30 Pikine Ancien
31 Guédiawaye
32 Médina Gounass
33 Thiaroye; Diamaguène
34 Yeumbeul, Malika

PARENTE	LIGNAGE	LIEN DE PARENTE
3	1	père
3	2	mère
3	3	père ou mère de l'époux/se
4	1	oncles et tantes paternels et génération des grands parents paternels
4	2	oncles et tantes maternels et génération des grands parents maternels
4	0	belle-mère (en wolof:) c'est-à-dire épouse du père autre que la mère de l'enquêté,
4	3	oncles et tantes de l'époux/se et générations des grands parents de l'époux/se
5	0	frères et soeurs de même père et de même mère
5	1	frères et soeurs de même père seulement
5	2	frères et soeurs de même mère seulement
5	3	frères et soeurs de l'époux/se
1	3	époux, épouse ou co-épouse
1	0	co-épouse, ou époux/se d'un mariage précédent
2	0	enfants
2	3	enfants de l'époux/se ou de la co-épouse
6	0	petits enfants et neveux et nièces (enfant des frères et soeurs)
6	1	autres parents paternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	2	autres parents maternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés...)
6	3	autres parents côté époux/se

SOMMAIRE

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE:	3
I.1 Les objectifs de l'étude:	3
I.1.1 Le contexte de la migration vers les villes en Afrique	3
I.1.2 Les questions de l'équipe de recherche:	4
I.2 La démarche méthodologique:	5
I.3 La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon	7
II LE DEROULEMENT DU TERRAIN DES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES	13
II 1 L'Organisation sur le terrain:	13
II.2 Le calendrier:	15
II.3 Une idée des coûts de l'enquête démographique:	15
II.4 Les enquêteurs:	16
II.4.1 La sélection des enquêteurs	16
II.4.2 Le profil des enquêteurs	16
II.4.3 La formation	18
III LE QUESTIONNAIRE MENAGE:	18
III.1 Définitions	18
III.2- Les caractéristiques du chef de ménage et de son logement:	20
III.3 Les membres du ménage	21
IV LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE:	27
IV.1 Le repérage des événements dans le temps	27
IV.1.1. La fiche AGEVEN	27
IV.1.2 La datation des événements	29
IV.2. Le module 3: origines familiales et enfances	31
IV.3. Le module 4: le parcours migratoire hors Dakar et la première arrivée	42
IV.4 Le module 5: L'itinéraire résidentiel	46
IV.5 Le module 6: L'itinéraire professionnel	50
IV.6 Le module 7: La vie matrimoniale	59
IV.7 Le module 8: Les enfants vivants	62
IV.8 Le module 9: La vie de relations et les biens possédés	64
V LE BIAIS INTRODUIT PAR LA DEPERDITION DE L'ECHANTILLON AU COURS DE L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE.	65
VI. LES ENTRETIENS APPROFONDIS SUR LES RESEAUX DE SOCIABILITE EN VILLE.	81
VI.1 Comment s'articulent les entretiens et le questionnaire biographique?	81
VI.1.1 : Un entretien précis et adapté :	82
VI.1.2 : La continuité de l'étude :	82
VI.1.3 : L'enquête quantitative offre une base de sondage nécessaire à la recherche qualitative :	83
VI.2 De l'individu aux réseaux :	84
VI.2.1:Le point des études concernant les réseaux sociaux:	84
VI.2.2 : Notre méthodologie:	85

VI.2.3 :Quels acteurs choisir pour dresser des récits de vie ?	88
VI.2.3.1: Les hypothèses	88
VI.2.3.2: Le sous échantillon	90
VI.2.3.3: Les guides d'entretien semi-directif	93
VI.2.3.4: Quelle approche pour la collecte?	94
VI.3 Quelques enseignements méthodologiques:	95
VI.4 Typologie des réseaux:	101
VI.4.1 : Les réseaux familiaux :	101
VI.4.2 : Le voisinage :	101
VI.4.3 : Les réseaux religieux confrériques :	102
VI.4.4 : Les réseaux politiques:	103
VI.4.5 : Les réseaux informels:	103
VI.5 Quand recourt-on aux réseaux?	104
VI.6 Fonctions sociales des réseaux :	104
VI.6.1 Les réseaux, expression du contrôle social :	105
VI.6.2 Les réseaux, régulateurs politiques :	105
VI.6.3 Les réseaux et la circulation des richesses:	105
VI.7 Conclusion :	105
Guides d'entretien	106
VII L'INSERTION DES TRAVAILLEURS SALARIES DE L'INDUSTRIE	109
VII.1 - La problématique	109
VII.2 - Les objectifs	110
VII.2.1. : Les filières et créneaux spécifiques d'embauche	110
VII.2.2. Les itinéraires et carrières professionnels	110
VII.2.3. La gestion du salaire et des revenus	111
VII.2.4. Les formes associatives et la vie quotidienne en ville	111
VII.2.5. Les stratégies familiales d'insertion et de reproduction	112
VII.3 L'échantillon	112
VII.4 La méthodologie	113
VII.4.1. L'itinéraire professionnel à Dakar-Pikine	117
VII.4.2. Les ouvriers en chômage	118
VII.4.3. Les ouvriers reconvertis indépendants	119
VII.4.4. Les ouvriers retraités	120
VII.4.5. La vie familiale et sociale	121
Guides d'entretien	122
VIII MIGRATIONS ET STATUTS FEMININS	127
VIII.1 Rappel des objectifs du volet "Migrations et Statuts féminins"	127
VIII.2. Méthodologie	127
VIII.3 Les entretiens	130
VIII.3.1 Les thèmes	130
VIII.3.2 Les guides d'entretien	131
CONCLUSION	134
BIBLIOGRAPHIE	136